REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un peuple – Un but – Une foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES





ENQUETE DE SUIVI DE LA PAUVRETE AU SENEGAL

ESPS 2005 - 2006

RAPPORT NATIONAL

Août 2007

AVANT-PROPOS

L'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006) a été exécutée par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), ex-Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS) du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), sur le financement conjoint de l'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS¹) du Ministère de la Femme, de la Famille et du Développement Social (MFFDS), suite à la signature de la Convention AFDS/MEF N°02B/2002, dénommée convention d'Appui à la mise en place d'un Dispositif de Suivi des Conditions de Vie des Ménages et de la Pauvreté. Cette convention entre dans le cadre de l'Accord de Crédit IDA N°3446/SE accordé par la Banque Mondiale au Gouvernement du Sénégal. Ce dispositif comprend aussi la réalisation de l'Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM II, 2001-2002), l'équipement de l'Observatoire de la Pauvreté et des Conditions de Vie (OPCV), la mise en place d'un Réseau producteurs-utilisateurs, la mise en place d'une base de données socioéconomiques sur les infrastructures et d'un tableau de bord des indicateurs sociaux. Dans le cadre de son Programme d'Appui à la Réduction de la Pauvreté (PAREP), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) apporte aussi un soutien financier et technique au Gouvernement du Sénégal en vue du renforcement du système d'information statistique sur le suivi des conditions de vie, par la mise en place effective de l'OPCV. Les consultants qui ont été recrutés à cet effet, ont joué un rôle déterminant dans toutes les phases de la mise en œuvre de l'enquête.

Les outils de l'enquête sont inspirés des enquêtes déjà exécutées au Sénégal et dans d'autres pays, en prenant en compte les nouveaux besoins formulés par les utilisateurs de données statistiques, notamment les partenaires techniques des ministères, les centres de recherches et les partenaires au développement. Le questionnaire de l'enquête est une synthèse du Questionnaire Unifié des Indicateurs de Développement (QUID) conçu par la Banque mondiale, du volet statistique de l'Enquête de Perception de la Pauvreté au Sénégal (EPPS, 2001) et de l'Enquête Sur les Priorités (ESP, 1992-1993). Ces instruments ont été révisés et adaptés aux nouveaux besoins et à la méthodologie spécifique élaborée pour l'enquête.

Ce premier rapport sur les résultats de l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal se veut descriptif et limité aux principaux résultats pouvant donner la situation globale sur les conditions de vie et la pauvreté au Sénégal. Il fournit pour la première fois, sur ces thèmes, des données statistiquement significatives et comparables au niveau des départements. Dans le cadre de la poursuite des travaux, des analyses complémentaires approfondies seront effectuées pour mieux appréhender les différents aspects du développement économique et social en général et ceux de la pauvreté en particulier. Par ailleurs, des analyses régionales sont prévues.

Pour assurer la disponibilité d'informations à jour sur les conditions de vie et la pauvreté au Sénégal, l'ANSD envisage de mener cette enquête sur une base périodique régulière de deux ans. Ce dispositif contribue très largement au suivi de la mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté et de l'atteinte des OMD, définie par les autorités sénégalaises.

¹ L'AFDS et le Programme National d'Infrastructures Rurales (PNIR) ont été fusionnés en 2006 pour former actuellement le Programme National de Développement Local (PNDL)

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général Babakar FALL

Directeur Général AdjointMamadou Falou MBENGUE

Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales Ibrahima SARR

Chef de la Division des Statistiques Sociales et du Suivi

des Conditions de Vie et de la Pauvreté

Mamadou Matar GUEYE

Equipe de rédaction Fatou Bintou NIANG CAMARA

Mariama FALL BA Mamadou Matar GUEYE

Djibril NDOYE Meïssa NDOUR Macoumba DIOUF Amadou Tidiane DIALLO Jean Paul DIAGNE Thierno DIOUF

Distribution Aissatou GUEYE THIAM

Contact Binta Mbow GUISSE

Tel: +221 824 36 15 Poste 94 32

Ce rapport a été rédigé avec l'appui technique d'une équipe d'informaticiens composée de Madame Madon AWISSI SALL et de Monsieur Thiécouta NDIAYE de l'ANSD. Il a été enrichi par les contributions pertinentes du comité de lecture de l'ANSD et d'experts dans le domaine.

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX	3
LISTE DES GRAPHIQUES	4
LISTE DES GRAPHIQUES	4
LISTE DES ABREVIATIONS	5
REMERCIEMENTS	6
TABLEAU DE SYNTHESE DES PRINCIPAUX INDICATEURS	8
DECLIME ANALYTIQUE	0
RESUME ANALYTIQUE	9
REPORT OVERVIEW	13
I. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ENQUETE	17
I.1. Introduction	
I.2. le contexte	
I.3. Les objectifs de l'enquête	
I.4. Les grandes lignes de la méthodologie de l'enquête	
I.4.1. la constitution de l'échantillon	19
I.4.2. l'élaboration du questionnaire	
I.4.3. le travail de terrain.	
I.4.4. la saisie et le traitement des données	
I.4.5. La couverture de l'échantillon	21
I.5. Les partenaires financiers	22
II. LES PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ENQUETE	23
II.1. la population	
II.1.1. la structure et les caractéristiques	
II.1.2. l'éducation et l'alphabétisation	
II.1.2.1. L'alphabétisation	25
II.1.2.2. La scolarisation des enfants	25
II.1.2.3. Les abandons scolaires	
II.1.2.4. Les types d'établissements scolaires	26
II.1.3. la santé	
II.1.3.1. L'état de santé de la population	
II.1.3.2. les consultations médicales	
II.1.3.3. L'accessibilité des services de santé	
II.1.3.4. Les difficultés rencontrées lors des visites	
II.1.3.5. Les consultations prénatales	
II.1.4. l'emploi	
II.1.4.1. Le taux d'activité	
II.1.4.2. Le taux d'occupation ou taux de participation	
II.1.4.3. La dépendance	
II.1.4.4. Le chômage II.1.4.5. Les enfants occupés	
II.1.4.6. Le travail des jeunes de 15 à 24 ans	
II.1.4.7. Le sous emploi	
II.2. les ménages : caractéristiques, dépenses et patrimoine	
II.2.1. les caractéristiques des ménages	
II.2.1.1. Les ménages et la structure familiale	
II.2.1.2. La taille des ménages	
II.2.1.3. Le nombre de pièces du logement.	
II.2.1.4. La principale source d'approvisionnement en eau	
II.2.1.5. Le principal type de toilette utilisé	
II.2.1.6. Le principal mode d'éclairage	40
II.2.1.7. La principale source de combustible pour la cuisson des repas	
II.2.2. le patrimoine des ménages	
II 2 2 1 Le logement	41

II.2.2.2. Les terres cultivables	42
II.2.2.3. Le bétail	42
II.2.2.4. Les éléments de confort du ménage	43
II.2.2.5. Le matériel roulant du ménage	
II.2.3. Les dépenses des ménages	
II.2.3.1. La dépense globale annuelle totale	
II.2.3.2. La structure des dépenses des ménages	
II.2.3.3. Les quintiles de dépenses de consommation : une mesure d'inégalité	
II.3. les conditions de vie : acces aux services sociaux et perception de la pauvreté par les populations	48
II.3.1. l'acces aux services communautaires de base	
II.3.1.1. L'acces au marché de produits alimentaires	48
II.3.1.2. L'acces aux moyens de transport public	49
II.3.1.3. L'accés aux établissements scolaires primaires	49
II.3.1.4. L'accès aux établissements scolaires moyens secondaires	50
II.3.1.5. L'accès à une structure de santé	50
II.3.1.6. L'accès à une source d'eau de boisson	
II.3.1.7. L'accès aux technologies de l'information et de la communication	51
II.3.2. La situation économique des communautés et des ménages	
II.3.2.1. La perception de la pauvreté dans les communautés et les ménages	
II.3.2.2. La pauvreté vue au cours des cinq dernières années avant l'enquête	
II.3.2.3. La pauvreté vue en perspective dans les cinq prochaines années	
II.3.2.4. Le niveau de vie des ménages	
II.3.2.5. Les signes de manifestation de la pauvreté	
II.3.3. les priorités des populations et leurs solutions	
II.3.3.1. Les priorités de la communauté	57
II.3.3.2. les meilleurs moyens de lutter contre la pauvreté	
II.3.4. Les institutions de l'état : la gouvernance vue par la population	
II.3.4.1. Les pauvres : une priorité de l'état	
II.3.4.2. Les secteurs jugés prioritaires pour vivre mieux	
II.3.4.3. L'état de la corruption	61
CONCLUSION	62
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	63
ANNEXES	I
ANNEXE A: LISTE DU PERSONNEL AYANT PARTICIPE A L'ENQUETE	I
ANNEXE B : QUESTIONNAIRE	Ш
	······· III

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Taux d'alphabétisation adulte (15 ans et plus) selon le milieu de résidence et la période	25
Tableau 2 : Evolution des taux nets et bruts de scolarisation au primaire dans la période 2001-2006	
Tableau 3: Répartition des effectifs scolaires par type d'école fréquenté et par milieu de résidence	
Tableau 4: Répartition en % des effectifs scolaires selon le cycle, le type d'établissement et le milieu	
Tableau 5 : Répartition en % des malades selon le type de maladie et le milieu de résidence	
Tableau 6: Répartition en % des malades selon la durée d'absence au travail et la résidence	
Tableau 7: Répartition en % des patients selon le service de santé fréquenté et la résidence	
Tableau 8: Répartition en % des individus selon la raison de la non utilisation de service de santé	
Tableau 9: Répartition en % des ménages selon le temps mis (en mn) pour accéder au service de santé le plus proche	
Tableau 10: Répartition en % des malades selon le nombre de consultations et le milieu de résidence	
Tableau 11: Répartition en % de la population malade selon le problème rencontré lors de la visite	
Tableau 12: Proportion en % des enfants travailleurs selon le sexe et le milieu de résidence	
Tableau 13: Répartition des jeunes de 15 à 24 ans selon la situation par rapport à l'emploi et la strate	
Tableau 14: Quelques indicateurs du marché de l'emploi (en %) selon le milieu de résidence	
Tableau 15: Répartition de la dépense annuelle selon certaines catégories et le milieu de résidence	
Tableau 16: Structure des dépenses selon le milieu et les principaux postes de dépenses (montants en millions de francs CFA)	
Tableau 17: Quintiles de dépenses de consommation par tête (en francs CFA) selon le milieu de résidence	
Tableau 18: Répartition de la consommation totale (en millions de francs CFA) par quintile de dépense selon le milieu de	
résidence	48
Tableau 19: Répartition des ménages selon le temps mis pour accéder aux services de marché, de transport et d'établissement	S
scolaires	49
Tableau 20 : Répartition des ménages selon le temps mis pour accéder à une structure de santé, à une source d'eau potable et	aux
cyber café	51
Tableau 21: Répartition en % des ménages selon leur point de vue sur l'évolution de la pauvreté et le milieu de résidence	54
Tableau 22: Répartition en % des ménages non satisfaits selon le type de besoins et le milieu de résidence	
Tableau 23: Répartition en % des ménages selon le classement des signes de manifestation de la pauvreté	
Tableau 24 : Répartition en % des ménages selon la priorité de leur communauté	
Tableau 25 : Répartition en % des ménages selon les moyens de lutter contre la pauvreté	
Tableau 26: Répartition en % des chefs de ménage selon leur point de vue sur la réduction de la corruption	

LISTE DES GRAPHIQUES

	22
Graphique 1: Pyramide des âges de la population du Sénégal	23
Graphique 2: Répartition en % de la population sénégalaise par région administrative	24
Graphique 3: Répartition en % des effectifs scolaires tous cycles confondus, par type d'établissement	26
Graphique 4: Répartition en % des malades selon le milieu de résidence	29
Graphique 5: Pourcentage de personnes ayant déclaré un problème de santé par type de maladie	29
Graphique 6: Répartition en % de la population ayant eu une consultation par milieu de résidence	31
Graphique 7 : Evolution du niveau de la consultation prénatale en % selon différentes sources	34
Graphique 8 : Evolution entre 2001 et 2006 de quelques indicateurs d'emploi au niveau national en %	36
Graphique 9: Répartition en % des ménages selon le statut d'occupation et le milieu de résidence	41
Graphique 10 : Répartition en % des ménages ruraux selon la superficie des terres possédées	42
Graphique 11: Perception de la pauvreté dans les communautés et les ménages (en %)	53

LISTE DES ABREVIATIONS

AFDS Agence du Fonds de Développement Social

ANSD Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

BIT Bureau International du Travail

CREA Centre de Recherche en Economie Appliquée

CRDH Centre de Recherches pour le Développement Humain CRES Consortium pour la Recherche Economique et Sociale

DPS Direction de la Prévision et de la Statistique

DSRP Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté

EDS Enquête Démographique et de Santé

EPPS Enquête de Perception de la Pauvreté au Sénégal ESAM Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages

ESAM Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages ESP Enquête Sur les Priorités

ESPS Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal
MEF Ministère de l'Economie et des Finances

MFFDS Ministère de la Femme, de la Famille et du Développement Social

OPCV Observatoire de la Pauvreté et des Conditions de Vie

OMD Objectifs du Millénaire pour le Développement

OMS Organisation Mondiale de la Santé

PAREP Programme d'Appui à la Réduction de la Pauvreté
PNUD Programme des Nations Unies pour le Développement

PPTE Pays Pauvres Très Endettés

QUIBB Questionnaire Unifié des Indicateurs de Biens être de Base
QUID Questionnaire Unifié des Indicateurs de Développement
RGPH Recensement Général de la Population et de l'Habitat

SENELEC Société Nationale d'Electricité

SRP Stratégie de Réduction de la Pauvreté

REMERCIEMENTS

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) a réalisé en 2005-2006 la première phase de l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS 2005-2006). Conçue pour être menée tous les deux ans, cette enquête s'inscrit dans le cadre général du suivi des conditions de vie des populations, avec un accent particulier sur les aspects liés à la pauvreté, à l'effet de mettre en évidence la priorité des pouvoirs publics en matière de politique de développement économique et social et d'engagements internationaux. L'ESPS est une opération d'envergure nationale qui porte sur un large échantillon, permettant de produire des résultats désagrégés au niveau départemental. Elle a pour but de fournir au Gouvernement, aux partenaires au développement, aux coordonnateurs de programmes et projets de lutte contre la pauvreté, aux chercheurs et à divers utilisateurs de statistiques sociales, des informations pertinentes sur la situation économique et sociale du pays, notamment pour la mesure des progrès réalisés vers l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en général, et à ceux de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) et des programmes sectoriels de développement, en particulier. L'enquête a ainsi produit une importante série d'indicateurs de suivi et d'évaluation calculables à différents niveaux géographiques et pour diverses catégories sociales.

L'ESPS a bénéficié du soutien de plusieurs partenaires au développement dont la Banque mondiale, à travers le Fonds de Développement Social (FDS), et le PNUD, par le canal de son Programme d'Appui à la Réduction de la Pauvreté (PAREP). En effet, la réalisation de l'enquête a nécessité la mobilisation d'importantes ressources humaines, financières et matérielles. Outre son assistance financière et matérielle qui a permis l'essentiel du financement de l'enquête, y compris la prise en charge du personnel temporaire, l'achat et la réparation de matériel roulant et informatique, l'achat de fournitures de bureau et l'impression des documents d'enquêtes, l'Agence du Fonds de développement Social (AFDS) a contribué à la formation de plusieurs cadres de l'ANSD à travers des ateliers de formation de haut niveau, organisés à l'étranger. Cette importante contribution a été complétée par la contrepartie de l'Etat du Sénégal et un soutien financier du PAREP. Le PAREP a recruté des consultants dont l'apport technique a été déterminant au moment où le personnel de l'ANSD était insuffisant pour faire face à de multiples tâches ponctuelles, mobilisant chacune d'importantes ressources humaines. Il a aussi aidé à la formation des cadres de l'ANSD aussi bien dans la mise en place de systèmes d'information que dans le suivi évaluation de programmes.

C'est ici le lieu pour nous, au nom du Gouvernement du Sénégal, d'exprimer toute notre gratitude et toute notre reconnaissance à ces partenaires pour leurs appuis multiformes. A cet égard, nous remercions particulièrement Madame Khardiata LO Ndiaye, Directeur Général de l'ex-AFDS et Monsieur Ibrahima BA, Coordonnateur du PAREP, ainsi que leurs collaborateurs, pour leur appui constant.

Nous profitons de cette occasion, pour remercier, très sincèrement, Monsieur Salif NDIAYE, Directeur Général du Centre de Recherches pour le Développement Humain (CRDH), pour nous avoir appuyé à un moment crucial, dans l'impression des manuels et questionnaires de la formation et de l'enquête pilote. Sans son soutien gracieux et diligent, le calendrier de ces phases de l'enquête aurait été compromis.

Nous adressons aussi nos très sincères remerciements aux autorités administratives et locales dont il convient de souligner le concours précieux dans le cadre de la sensibilisation des populations et la mise à disposition de locaux d'hébergement pour nos équipes d'enquêteurs.

Nous tenons également à remercier les populations qui ont bien voulu se prêter à nos interviews, pour leur disponibilité et la qualité de leurs réponses, mais surtout, pour le temps précieux qu'elles nous ont consacré.

Au personnel de terrain et au personnel informatique, nous adressons également nos remerciements pour la qualité de leurs prestations et le sérieux dans le travail, malgré des conditions de travail particulièrement difficiles.

Nos remerciements vont aussi aux différents services techniques des ministères et institutions pour leur contribution à l'amélioration du questionnaire de l'enquête ainsi qu'à certaines personnes pour leurs remarques pertinentes sur les documents techniques utilisés. En particulier, nous citerons Abdoulaye DIAGNE, Directeur du CRES, Alain Brilleau de DIAL à Paris en France, Momar Ballé SYLLA, Ibrahima SARR et El Hadji Malick DIAME, tous de l'ANSD, et enfin Jean Boursicot, Coopérant français à l'ANSD.

Enfin, nous adressons nos félicitations à toute l'équipe chargée de la coordination technique et de la réalisation de l'enquête, pour sa détermination et son dévouement, sans lesquels cette publication n'aurait pas été possible.

Ce rapport a bénéficié des suggestions et critiques pertinentes du comité de validation de l'ANSD, composé de :

Mamadou Falou MBENGUE Directeur Général Adjoint

Ibrahima SARR Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales

Mamadou Alhousseynou SARR Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale

Mamadou NIANG Directeur du Management de l'Information Statistique

Lamine DIOP Conseiller Technique du Directeur Général
Momar Ballé SYLLA Conseiller Technique du Directeur Général

Yankhoba Jacques BADJI Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles

Pape Madiop DIOP

Administrateur à la Cellule de la Programmation, de la Coordination

statistique et de la Coopération Internationale

Binta MBOW GUISSE Chef de Bureau de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

Mamadou BAH Chef de Bureau de la Documentation, des Publications et des Archives

Amar SECK Administrateur au Bureau de la Comptabilité Nationale

A ces personnes, nous exprimons notre sincère reconnaissance, pour avoir été rigoureux dans la lecture des différents drafts de ce rapport.

Le Directeur Général de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

Babakar FALL

TABLEAU DE SYNTHESE DES PRINCIPAUX INDICATEURS

	AU DE STINTHESE DES FRINCIFAUX INDI		Valeur				
Rubrique	Indicateurs	Unité	Dakar	Autres villes	Rural	Sénégal	
	POPULATION	1	Dakai	Audi Co VIIICO	ixuiai	Joenegal	
Alphabétisa tion	Taux d'alphabétisation (personnes âgées de 15 et plus)	%	63,4	54,8	26,4	41,9	
Education	Taux brut de scolarisation au primaire Taux brut de scolarisation au primaire des filles	%	98,9 100,5	99,3 99,9	63,4 63,0	75,8 76,2	
	Taux brut de scolarisation au primaire des garçons	%	97,3	98,8	63,7	75,6	
	Taux de morbidité au cours des quatre dernières semaines précédant l'interview	%	20,5	14,1	15,1	16,2	
	Pourcentage de personnes ayant déclaré avoir eu la fièvre/le paludisme	%	46,3	47,7	45,1	45,9	
Santé	Pourcentage des personnes absentes du travail pendant une semaine ou plus pour cause de maladie ou problème de santé	%	17,4	19,1	25,8	22,2	
	Pourcentage de femmes ayant reçu des soins prénatals parmi celles qui ont eu une naissance vivante au cours des douze derniers mois	%	94,9	95,1	88,0	90,5	
	Taux d'activité	%	54,1	45,2	50,9	50,7	
	Taux d'occupation ou de participation des personnes âgées de 10 ans et plus	%	41,0	34,8	38,9	38,7	
Emploi	Taux de dépendance économique		2,1	2,9	2,9	2,7	
Emploi	Taux de chômage du BIT au sens strict des personnes âgées de 10 ans et plus	%	15,9	11,1	6,3	10,0	
	Proportion d'enfants travailleurs	%	4,1	3,7	8,4	6,8	
	Taux de sous emploi invisible des personnes âgées de 10 ans et plus	%	13,6	16,8	28,7	22,5	
	MENAGES : CARACTERISTIQUES ET PATRIMOINE					<u> </u>	
	Pourcentage de ménages disposant d'un robinet intérieur	%	86,4	64,3	19,2	46,3	
Caractéristi	Pourcentage de ménages branchés à l'égout	%	85,8	46,4	13,8	39,9	
ques des	Pourcentage de ménages ayant accès à l'électricité	%	92,6	73,9	14,9	47,5	
ménages	Pourcentage de ménages utilisant principalement le bois de chauffe pour la cuisson	%	2,7	26,2	81,6	49,4	
	Pourcentage de ménages utilisant principalement le gaz pour la cuisson	%	88,2	54,1	9,2	39,6	
Patrimoine	Pourcentage de ménages propriétaires du logement occupé	%	60,2	70,6	95,2	80,9	
des	Pourcentage de ménages locataires du logement occupé	%	36,6	21,7	2,6	15,6	
ménages	Pourcentage de ménages propriétaires possédant (6 ha ou plus) de terres agricoles	%	0,5	3,1	25,8	14,5	
menages	Pourcentage de ménages propriétaires possédant moins d'1 ha de terres agricoles	%	96,9	89,0	24,6	56,7	
	CONDITIONS DE VIE DES MENAGES : ACCES AUX SERVICES SOCIA	IUX ET	DEPENSE	S			
	Pourcentage de ménages ayant accès à une école primaire à moins de 30 mn de marche	%	93,9	95,6	69,5	81,2	
Accès aux	Pourcentage de ménages ayant accès à un établissement secondaire à – de 30 mn de marche	%	73,5	73,9	18,3	43,9	
services	Pourcentage de ménages ayant accès à une structure de santé à - de 30 mn de marche	%	82,0	83,0	44,8	62,5	
	Pourcentage de ménages ayant accès à une source d'eau potable à - de 30 mn de marche	%	92,7	92,2	91,2	91,8	
	Pourcentage de ménages ayant accès à un cyber café à moins de 30 mn de marche	%	89,8	57,9	5,6	38,8	
	Part des dépenses alimentaires sur la dépense totale des ménages	%	36,0	47,4	55,8	45,6	
	Part des dépenses de santé sur la dépense totale des ménages	%	3,0	1,9	1,9	2,4	
Dépenses	Part des dépenses d'enseignement sur la dépense totale des ménages	%	1,5	0,6	0,2	0,8	
des	Part des dépenses de logement sur la dépense totale des ménages	%	25,7	21,3	12,9	20,0	
ménages	Montant de la dépense annuelle par tête	FCFA		265 992	162 455	249 008	
3	Ratio des consommations par tête des 20% de la population les plus riches sur celles des 20% les plus pauvres		5,0	4,6	4,9	4,9	
	CONDITIONS DE VIE : PERCEPTION DE LA PAUVRETE PAR LES	POPUL	LATIONS				
Situation économique	Pourcentage de chefs de ménage qui considèrent leur ménage comme pauvreté	%	39,9	43,4	61,6	52,2	
des ménages	Pourcentage de chefs de ménage qui considèrent leur communauté comme pauvre	%	42,5	51,4	64,7	56,0	
monagoo	Pourcentage de chefs de ménage qui citent l'approvisionnement en eau potable comme 1ère priorité	%	15,9	18,6	38,0	28,3	
Priorités .	Pourcentage de chefs de ménage qui citent l'emploi comme 1ère priorité	%	24,3	26,6	7,7	15,8	
Priorités et solutions	Pourcentage de chefs de ménage qui citent la promotion d'activités productrices comme 1ère priorité	%	14,5	14,2	11,3	12,7	
	Pourcentage de chefs de ménage qui citent la construction de dispensaires comme 1ère priorité	%	8,0	6,6	14,8	11,4	
Institutions	Pourcentage de chefs de ménage qui considèrent que les pauvres ne constituent pas une priorité de l'Etat	%	50,0	51,6	57,9	54,6	
de l'Etat	Pourcentage de chefs de ménage qui considèrent que les politiques et programmes de l'Etat ne tiennent pas compte des pauvres	%	55,8	50,5	38,1	45,3	

RESUME ANALYTIQUE

L'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS_2005) qui s'inscrit dans le cadre du programme global de **suivi** - évaluation de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) vise à analyser des indicateurs pertinents et faciles à collecter pour un suivi régulier de l'évolution de la pauvreté. Les informations collectées portent sur l'éducation, la santé, l'emploi, le patrimoine et le confort des ménages, l'accès aux services communautaires de base et les dépenses des ménages, le point de vue des populations sur leurs conditions de vie et leurs attentes de la part de l'Etat. Elle traite aussi des priorités et solutions pour la réduction de la pauvreté ainsi que de la perception que les populations ont des institutions.

Dans ce rapport, les termes 'Dakar', 'Autres Villes' et 'Milieu Rural', seront utilisés pour désigner respectivement la zone urbaine de la région de Dakar, l'ensemble des communes du Sénégal, celles de la région de Dakar non comprises et l'ensemble des villages.

L'ESPS estime le nombre de ménages à environ 1 296 200 dont près de 20% sont dirigés par des femmes. La population sénégalaise est très jeune : près de 55% sont âgés de moins de 20 ans alors que les personnes âgées de plus de 65 ans représentent moins de 4%. Elle est inégalement répartie dans les différentes régions administratives du pays : l'axe Dakar -Thiès - Diourbel concentre plus de la moitié de la population du pays sur une superficie assez réduite, alors que les huit régions administratives restantes sont presque dépeuplées si on en juge par leur densité. La polygamie parmi les femmes de 15 ans ou plus, est encore assez répandue au Sénégal : la moitié des femmes mariées sont en unions polygamiques et chacune d'elle a près de trois co-épouses (2,7).

Le taux d'**alphabétisation** des adultes de 15 ans et plus est estimé à 41,9%. L'analphabétisme est plus répandu parmi les femmes (62%) et en milieu rural (68,2%). S'agissant de la **scolarisation** au primaire, les taux net et brut sont estimés à 54,6% et 75,8% respectivement. L'**abandon scolaire** touche un peu plus de 5,0% des enfants de 7 à 14 ans.

L'état de **santé** de la population s'est amélioré au cours des cinq dernières années, si on en juge par l'évolution des indicateurs. Sur dix femmes qui ont eu une naissance vivante au cours des douze mois précédant l'interview, neuf ont reçu des soins prénatals durant leur grossesse. Sur l'ensemble de la population, 1 966 057 individus ont déclaré avoir eu un problème de santé dans les quatre semaines précédant la collecte. Parmi ces malades, près de la moitié (45,9%) a souffert de paludisme/fièvre, 8,4% de plusieurs maladies à la fois, et plus du quart a eu une maladie non spécifiée. Plus des 2/3 de la population s'adressent, pour leurs soins, à des structures publiques et 23,6% à des structures privées. Plus de 5% des malades s'adressent à des tradi-praticiens (marabout/guérisseurs). Près de 2/3 des patients sont satisfaits lors de leur dernière visite alors que 9,4% estiment le coût du traitement trop cher, 4,3% soulignent l'inefficacité du traitement et 3,3% la durée d'attente trop longue. La proximité des structures de santé facilite l'accès physique aux services et favorise leur fréquentation. Globalement, plus de 60,0% des ménages peuvent accéder à un service de santé à moins de 30 minutes de marche mais près du quart ne peut bénéficier d'un service qu'après une heure de marche ou plus. La situation de ces défavorisés est encore plus largement partagée en milieu rural ou plus de 40% des ménages sont touchés alors que ce problème est presque inconnu en ville (1 à 2% des ménages).

L'ESPS a mesuré l'**emploi** à travers l'activité du moment, c'est-à-dire celle exercée dans les sept jours précédant l'interview. Le taux d'activité est estimé à 50,7% de la population en âge de travailler (personnes de 10 ans et plus). Le taux d'occupation s'établit à 38,7%, ce qui signifie que sur 100 personnes en âge de travailler, moins de 40 occupent un emploi. Le taux de chômage du BIT au sens strict est estimé à 10,0% au niveau national avec un niveau plus élevé dans la zone urbaine de la région de Dakar (16,0% contre 6,3% en milieu rural) et chez les femmes (13,6% contre 7,9% pour les hommes). Près de 23,0% des travailleurs sont en situation de sous emploi invisible, c'est-à-dire qu'ils ont des revenus d'activité insuffisants, les conduisant à chercher activement à les augmenter pour satisfaire leurs besoins. Cette précarité de l'emploi explique la forte dépendance qui sévit dans le pays: 100 travailleurs ont à leur charge 270 personnes dépourvues d'emploi. La dépendance économique est plus lourde dans

les autres villes et en milieu rural (290 inoccupés pour 100 actifs occupés) où le sous emploi est aussi plus sévère (27,0% des occupés).

En moyenne, le logement d'un ménage comprend 4,2 pièces et compte 9 personnes. La famille biologique ou nucléaire compte 64.0% des membres du ménage comprenant le chef de ménage, ses épouses et ses enfants. Un ménage sur cing est dirigé par une femme. Plus de huit ménages sur dix (80,9%) sont propriétaires de leur logement tandis que moins de 2 ménages sur 10 sont des locataires qui vivent en ville, principalement à Dakar. Disposer d'un robinet dans son logement n'est pas encore une pratique généralisée dans les ménages sénégalais. Moins de 47% des ménages du pays possèdent un robinet intérieur et 21,0% s'approvisionne à partir d'un puits non protégé. Ce chiffre global sur l'accès au robinet intérieur, cache cependant une certaine inégalité à l'avantage des citadins. Si à Dakar et dans les autres villes, 86,4% et 64,2% respectivement ont un robinet intérieur, moins de 18,0% des ruraux jouissent de ce privilège. La situation est encore moins favorable en ce qui concerne les questions d'assainissement, avec seulement 37,0% de ménages qui disposent d'une chasse d'eau ou d'une fosse septique. Là aussi, les ruraux sont très largement défavorisés : près de 37,0% des ménages ruraux utilisent des latrines non couvertes, des seaux ou des cuvettes et 30,0% qui n'ont pas du tout de toilettes, vont dans la nature. Près de la moitié des ménages sénégalais (47,0%) ont recours à l'électricité pour leur éclairage, soit par un branchement au réseau de la socièté nationale, la Senelec, soit par groupe électrogène ou solaire. L'accès est toutefois inégal, et les ruraux restent défavorisés. Si à Dakar et dans les autres villes, respectivement 92,5% et 73,5% des ménages utilisent l'électricité pour s'éclairer, cette proportion n'est que de 16,0% en milieu rural. Pour le reste, ils ont recours à la lampe tempête, à la lampe à pétrole artisanale, à la bougie ou au bois, avec tous les risques d'incendie et d'inhalation de gaz toxiques nuisibles à la santé.

L'accès aux services communautaires de base est inégal entre milieux de résidence, quel que soit le service considéré, hormis l'eau de boisson, à laquelle, les citadins comme les ruraux ont un accès relativement similaire. En effet, partout, environ 92% des ménages s'approvisionnent à moins d'une demi heure de marche du point d'eau (dont plus de 85,0% à moins de 15 minutes). Il n'en est pas de même pour atteindre le marché de produits alimentaires le plus proche : 59,0% y accèdent en moins d'une demi heure de marche dont 43,0% en moins de 15 minutes. A Dakar et dans les autres villes, respectivement 86,0% et 79,0% des ménages peuvent accéder au marché en moins de 30 minutes de marche, moins de 40,0% des ménages ruraux bénéficient des mêmes conditions et près de la moitié (47,0%) mettent une heure ou plus. S'agissant du transport public le plus proche, il se trouve à moins de 15 minutes de marche pour la plupart des ménages (59,5%) avec des différences selon le milieu (85,0% à Dakar, 74,0% dans les autres villes et 41,0% seulement en milieu rural). De plus, en milieu rural, 37,0% des ménages mettent une heure ou plus pour atteindre le transport public le plus proche contre beaucoup moins de 1,0% ailleurs. Pour la plupart des ménages (68,7%), l'école primaire la plus proche est située à moins de 15 minutes de marche.

La consommation annuelle totale des sénégalais estimée à travers **les dépenses**, s'élève à 3 021 milliards de francs CFA au total, dont 43,2% par les Dakarois, 18,7% par les citadins des autres villes et 38,1% par les ruraux. Cela correspond à une dépense annuelle de 2 330 271 francs CFA par ménage et de 249 008 francs CFA par personne. Cette répartition est très inégale si on la compare avec celle de la population dans les trois strates retenues : les dakarois qui représentent un peu moins du quart de la population totale, consomment nettement plus que les ruraux qui font près de 60,0%.

Les ménages sénégalais consacrent la plupart de leurs dépenses à la nourriture et au logement (65,6%): à lui seul le poste «Alimentation et boissons non alcoolisées» pèse 45,6% du budget et celui du «logement y compris les loyers fictifs, eau, électricité, gaz et autres combustibles» compte pour 20,0%. Cette structure de la consommation, très dépendante de l'alimentation, est très caractéristique des pays pauvres dans lesquels, la faiblesse des revenus oblige les ménages à privilégier les dépenses de survie, notamment la nourriture. Après l'alimentation et le logement, le reste du budget est affecté principalement à l'habillement et au poste «meubles, articles ménagers et entretien courant» qui comptent respectivement pour 6,0% et 3,9%. Viennent ensuite les dépenses de transport (3,7%), de santé (2,4%) et de communications (1,8%). La faible part des dépenses d'enseignement (0,8%) serait certainement due à la subvention de l'Etat et des collectivités dans les établissements publics très largement fréquentés.

Les estimations de l'enquête montrent qu'au niveau national, les 20% les plus riches ont réalisé 40% des dépenses totales de 2005-2006 contre 8,2% pour les 20% les plus pauvres. En moyenne, un individu du quintile le plus riche a dépensé 479 332 FCFA au cours de cette année alors que dans la même période, celui du quintile le plus pauvre n'a pu dépenser que 97 677 FCFA, soit un ratio de près de un sur cinq, au détriment des plus pauvres. Cette forme d'inégalité est certes variable selon le milieu de résidence, mais pas avec des contrastes entre la capitale et le reste du pays. Un Dakarois parmi les 20% les plus riches, consomme cinq fois plus qu'un Dakarois appartenant à la couche des 20% les plus pauvres. Ce ratio s'établit à 4,9 en milieu rural et à 4,6 dans les autres villes. Ces résultats ne confirment pas les hypothèses selon lesquelles les couches sociales sont plus homogènes en milieu rural, c'est-à-dire moins différenciées sous certains rapports comme la consommation (dépendance à une économie agricole de subsistance) et que par conséquent les écarts entre catégories sont moins profonds qu'en milieu urbain.

Dans une approche du développement fondé sur la participation à la base, la **perception de la pauvreté** du point de vue des populations est un moyen, pour les décideurs, d'obtenir des indications précieuses sur les préoccupations et attentes de celles-ci ainsi que sur les orientations et leviers à actionner pour leur prise en charge. Contrairement à l'approche 'focus groups', dont la représentativité des cibles peut être remise en question, l'approche utilisée dans cette enquête permet de disposer d'informations précises et non biaisées, directement des citoyens, toutes catégories sociales et géographiques confondues. Au niveau des communautés comme au niveau des ménages, la pauvreté perçue est très étendue. Plus de la moitié des ménages (56,0%) estiment que leur communauté est « très pauvre » ou « un peu pauvre ». Bien que l'incidence de la pauvreté perçue soit moindre au niveau des ménages, elle reste toujours élevée : 52,0% des ménages se considèrent comme 'pauvres'. Sur l'ensemble des ménages qui se sont prononcés sur l'évolution récente de la pauvreté, près de 44,0% pensent que celle-ci s'est plutôt aggravée au cours des cinq dernières années. Toutefois, les perspectives sont moins sombres : moins du quart des ménages (22,0%) pensent que la pauvreté pourrait s'aggraver dans les cinq prochaines années.

En 2005-2006, le niveau de vie tel que perçu par les ménages, a été une préoccupation sur tous ces aspects. La grande majorité des ménages, soit plus de deux ménages sur trois, estiment qu'ils ne disposaient pas de suffisamment de ressources pour couvrir leurs besoins alimentaires, en matière de logement, de santé et d'habillement, et dans une moindre mesure, pour faire face à leurs dépenses de cérémonies (60%). L'insuffisance de revenus monétaires est encore plus répandue : elle touche plus de trois ménages sur quatre (77,0%). Par contre, l'éducation des enfants a posé moins de problème dans la période et le manque de ressources nécessaires a touché moins de ménages : un peu moins de la moitié des ménages (49,0%) éprouvent encore des difficultés pour 'joindre les deux bouts' dans ce domaine. Cela tient probablement à la subvention de l'état et des collectivités pour la gratuité de certaines dépenses scolaires.

La pauvreté présente plusieurs traits dont l'importance relative dépend de l'appréciation des individus avec leur propre histoire et des jugements de valeurs véhiculés par la société. Des treize signes de manifestation considérés comme les plus appropriés pour décrire la pauvreté, quatre ont émergé comme les plus caractéristiques, c'est-à-dire les plus représentatives ou les plus aptes à décrire l'état de pauvreté. La dimension « difficultés pour nourrir sa famille » a recueilli la voix de deux tiers des ménages qui la considèrent comme la plus significative de toutes. Viennent, loin derrière, avec moins de 10% des voix, « le manque de travail » (8,9%), « le manque de logement décent » (8,8%) et « le manque de moyens pour soigner les malades de son ménage » (5,4%).

S'agissant de la première priorité des communautés, quatre principaux secteurs préoccupent près de sept ménages sur dix (68,2%). Dans l'ordre, on relève « l'approvisionnement en eau potable » citée par près de 30,0% des chefs de ménage, « l'emploi des jeunes » (15,8%), « la promotion d'activités productives » (12,7%) et « la construction de dispensaires ou postes de santé » (11,4%). Cela signifie qu'une amélioration de la qualité et de la quantité de l'eau potable, une économie plus dynamique et capable de générer des emplois rémunérateurs, en particulier pour les jeunes, mais aussi une prise en compte des problèmes de santé, sont les solutions que les populations ont mises en avant pour la prise en charge de leurs attentes. Dans une moindre mesure, sont également citées parmi les premières priorités, « la décentralisation», notamment celle des infrastructures et services sociaux de base (6,3% des

11

ménages) et « la construction d'écoles » (6,1%). L'approvisionnement en produits de première nécessité (3,3%) et la lutte contre la violence (2,8%) recueillent très peu de voix.

Plus d'un ménage sur trois (35,3%) pense que le meilleur moyen de lutter contre la pauvreté dans leur communauté c'est de « développer les activités génératrices de revenus ». Selon un chef de ménage sur cinq (19,3%), ce combat contre la pauvreté passe par « la baisse des prix à la consommation » alors que 13,1%, 9,0% et 8,0% soulignent comme meilleur politique à adopter, respectivement « l'appui matériel et financier », l'élargissement des « services sociaux de base » et « l'aide à l'organisation et à l'encadrement des populations ».

Les ménages ont aussi porté un jugement sur les institutions de la République. La plupart (55,0% des ménages) pensent que les pauvres ne constituent pas une priorité pour l'Etat, sentiment qui semble avoir pris de l'ampleur dans les cinq dernières années. Moins d'un ménage sur dix pense que les politiques et programmes de l'Etat tiennent suffisamment compte des préoccupations et besoins des pauvres. Aussi, près de 43,0% des ménages attendent-ils de l'Etat, plus de justice et d'équité sociale et 41,0% réclament plus de transparence dans la gestion des affaires. Les secteurs jugés prioritaires pour améliorer les conditions de vie sont, du point de vue des populations, « l'emploi des jeunes » (34,4% des ménages), « l'éducation » (18,9%) et « la réduction des prix à la consommation » (14,5%), entre autres. Sur les questions de bonne gouvernance, plus de la moitié des ménages pensent que les nouvelles autorités ne sont pas encore parvenues à réduire la corruption et les détournements de deniers publics.

REPORT OVERVIEW

The **Senegal Poverty Monitoring Report (ESPS_2005),** which is part of the overall monitoring program for the **Strategy of Poverty Reduction (SPR),** aims to analyse relevant and easy-to-collect indicators for a regular follow-up of poverty progression in Senegal. The information provided in the survey relate to education, health, employment, heritage and households welfare, access to basic community services and households expenditure, the households' view point of their living conditions and expectations from the government. It also deals with the priorities and solutions for poverty reduction as well as the populations' perception of the State institutions.

ESPS_2005 estimates the number of Senegalese households to be 1, 296, 200, of which the quarter are headed by women. The youth consists of the majority of the Senegalese population: around 55% of the total population are less than 20 years old while old people are less than 4% of the population. The population is unevenly distributed across the various administrative regions of the country: more than half of the population are concentrated on a quite limited area (Dakar, Thiès and Diourbel), while the eight remaining administrative regions are almost depopulated judging by their density. Polygamy, among women aged 15 or more, is still widespread in Senegal: half of married women live in polygamy and each of them has about three co-spouses.

The literacy rate for adults aged 15 years and more is estimated at 41.9%. Illiteracy is more widespread among females (62%) and in rural area (68.2%). As far as primary education is concerned, the gross and net rates stand at 54.6% and 75.8% respectively. There are slightly over 5% of children ranging from 7 to 14 years leaving school according to the survey results.

The health condition of the population improved during the last five years, according to the indicators status. Nine in ten women, who had a living birth during the past twelve months prior to the interview, received prenatal treatment during their pregnancy. Of the whole population, 1, 966, 057 individuals declared they had health problems during the four weeks before the data collection. About half of those patients (47%) suffered from malaria/flu; 10% from several illnesses at the same time; and more than the quarter from a non-specified illness. More than 2/3 of the population go to public health centres and 27% visit the private health centres. More than 5 in 100 patients go to traditional practitioners (marabout/healers). Around 2 in 3 patients are satisfied during their last visit, while 10 in 100 feel that the cost of medical treatment is too high; 4% highlight the inefficiency of treatment and 3% judge the waiting time too long. The proximity of health centres facilitates the physical access to the services and makes it easy for their use. Overall, over 60% of households can access a health service within 30-minute walk but about 1 in 4 households can gain access to a service after a one-hour walk or more. The rural area is more affected with 40 households out of 100 whereas this situation affects only 1 to 2 households out of 100 in the cities.

ESPS_2005 measured employment trough the most recent activity, i.e., that conducted during the seven days prior to the interview. The activity rate is estimated at 43% of the active population (persons of 10 years and more). The occupation rate stands at 38.7%, which means less than 40 in 100 active people are employed. The unemployment rate is estimated to be 10% at the national level with a higher rate in urban area of Dakar region (16% against 6.3% in rural area) and among women (13.6% against 7.9% for men). About 23% of workers are in a situation of invisible underemployment, i.e., they have insufficient activity incomes, forcing them to actively seek to increase them in order to meet their needs. This job insecurity may account for the heavy dependence which is rife in the country, even though this decreased in the past five years: 100 workers take charge of 270 jobless people. The economic dependence is predominantly present in the other cities (excluding the capital Dakar) and rural area (290 jobless for 100 actively employed) where underemployment is higher (27% of the employed).

On average, the household accommodation comprises 4.2 rooms and includes 9 individuals. The biological or nuclear family includes 64% of the household members, consisting of the household head, his spouses and children. One household out of five is headed by a female. One for every four households owns an accommodation while less than

2 in 10 households are tenants, who live in the city, mainly in Dakar. The majority of Senegalese households still find it difficult to afford a tap in their accommodation: fewer than 44% of the country's households have an indoor tap and about the quarter get their water supply from an uncovered well. In analysing this figure in greater detail, we notice a certain imbalance to the advantage of cities' residents. While 86.4% and 64.2% of households own an indoor tap in Dakar and in the other cities respectively, less than 18% of rural households benefit from this advantage. The situation becomes worst when it comes to sanitation, with only 37% of households using a toilet flash or cesspool. In particular, the rural households are very disadvantaged as compared with their urban counterparts: indeed approximately 37% of rural households use uncovered latrines, buckets and bowls and 30% who don't have toilets at all go to the bush for their vital needs. Only about half of Senegalese households (47%) have access to electricity for lighting, either by a connection to the network of the national electricity company (SENELEC), or by a power/solar generator. Though, the access is unequal, and the rural households are most affected. While 92.5% and 73.5% of households use electricity for lighting in Dakar and the other cities, this proportion falls to 16% in rural area. As for the remaining households, they resort to hurricane lamp, traditional paraffin lamp, candle or wood which can potentially cause fire and inhalation of toxic gases detrimental to their health.

Access to basic community services varies with the residence area for every service considered, except drinking water, for which both urban and rural residents access within the same walking distance: everywhere, more than 92% of households get their water supply within half an hour of watering place. Among them, 85% access the watering place within 15 minutes. In contrast, only 59% of households access to the nearest food products market within half-an-hour walking distance. Of the 59%, only 43% use 15 minutes to reach the market by walk. In Dakar and the other cities, 86% and 79% of households can access the market within half an hour respectively. Instead, less than 40% of rural households have the same privilege and around half the households (47%) spend one hour or more. With regard to the nearest public transport, it is reachable within 15-minute walk for the majority of households (59.5%). There are differences in the access rate across the country's geographic strata (85% in Dakar, 74% in the other cities and only 41% in rural zone). In addition, in rural area, 37% of households spend one hour or more to reach the nearest public transport as compared with less than 1% anywhere else. For most of households (68.7%), the nearest primary school is situated within quarter-hour walk.

The total annual consumption expenditure of households is estimated to be 3, 021 billion franc CFA. The Dakar, other cities and rural households account respectively for 43.2%, 18.7% and 38.1% of that amount. This is equivalent to an annual spending of 2, 330, 271 franc CFA per household and 249, 008 per capita. This distribution is unequal in terms of the population in the three strata considered: the Dakar city-dwellers, who represent slightly less than quarter of the total population, spend a good deal more than the rural residents who constitute around 60%.

The Senegalese households use most of their spending on food and housing (65.6%): the sector "Food and soft drinks" alone represents 45.6% of the budget and the sector "Housing including the fictitious rents, water, electricity, gas and other fuels" accounts for 20%. This consumption pattern, largely driven by food, is typical of poor countries where the low salaries constraint households to have no option but to give priority to vital expenditure, such as food. Outside food and housing, the remainder of the budget is mostly used to cover the clothing expenditure and items expenditure, such as furniture, household goods and daily maintenance, which claim 6% and 3.9% respectively. Then follow the transportation (3.7%), health (2.4%), and communications expenditure (1.8%). The government and local authorities' subsidy in public schools may explain the low level of education expenditure estimated at 0.8%.

The survey results indicate, at the national level, of the total expenditure made in 2005-2006 the share of the 20% richer is 40% contrary to that of the 20% poorer which is only 8.2%. On average, an individual belonging to the highest quintile of expenditure (richer quintile) spent 479,332 FCFA during that year while one of the lowest quintile of expenditure (poorer quintile) spent only 97, 677 FCFA, that is a ratio of about 1 to 5, to the detriment of the poorer individuals. We observe relatively the same trend across each stratum. In Dakar, a member of the 20% richer has an expenditure power five times as high as a member belonging to the 20% poorer. This ratio stands at 4.9 and 4.6 in the country (rural area) and in the other cities respectively. These results stand in stark contrast to the theory that the social groups behave more consistently in rural area, i.e., showing little difference on certain issues, such as

consumption (dependence on a livelihood farming economy) and therefore the gaps between categories are smaller in rural area.

In assessing more effectively the populations' needs in order to support their development, the **poverty perception** from their own point of view allows policy-makers to obtain relevant information with regard to the concerns and expectations of the populations as well as the steps required to meet those needs. Unlike the approach "focus groups", whose members are not truly representative of the population, the method used in this survey enables to collect accurate and unbiased information, directly from people, all social and geographic categories taken together. According to the perceptions of both communities and households, poverty is very severe. Over half of households (56%) believe that their community is "very poor" or "little poor". Even though the poverty incidence, as perceived by the households, declined, it is still high: 52% of households consider themselves as "poor". Taking into consideration the opinion of all households on the recent poverty progression, about 44% think it has increased during the past five years. However, the prospects are less gloomy: less than a quarter of households (22.2%) say poverty might worsen in the next five years. This might mean if an important part of households may have suffered from the poverty effects between 2000 and 2005, they believe in a positive change of their future and an improvement to their living conditions.

In 2005-2006, the living standard as it is perceived by households, raised concerns at various levels. The vast majority of households, that is, more than 2 households out of three, consider they lacked sufficient financial resources to meet their food, housing, health and clothing needs, and to a lesser degree, to cover their ceremony expenditure (60%). The weak level of monetary income is still more widespread: it affects over three for every four households (77%). On the contrary, the children education was more affordable during the same period and the lack of adequate resources hit less households: only less than of households (49%) still have difficulty in "making ends meet" when it comes to education. This is likely due to the State and local authorities subsidy that relieve parents of high education expenditure.

The multiple characteristics of poverty are relatively and differently assessed by individuals according to their own history and values judgements reflected by the society where they live. Of the thirteen poverty signs regarded as most appropriate in describing poverty, four came up as the most relevant or more susceptible to describe the poverty situation. The indication "difficulties to feed one's family" is cited by 2-third of households as the most significant of the four main poverty symptoms. Hardly followed by "the lack of job", with less than 10% (8.9%), "the lack of decent accommodation" (8.8%) and "the lack of resources to pay for the medical expenses of one's family members" (5.4%).

When asked about the first priority of their communities, about seven households in ten (68.2%) raised concerns about four facilities. In order of importance, "access to clean water" is listed by around 30% of household heads, "the employment of young people" (15.8%), "the promotion of productive activities" (12.7%) and "the construction of healthcare centres" (11.4%). In other words, improving the quality and quantity of clean water, creating a more dynamic economy susceptible to generate remunerative jobs, in particular for the young as well as dealing with the health problems are the pre-requisites to meet households' expectations. To a lesser degree, "decentralisation", notably, access to basic infrastructure and social services (6.3% of households) and "construction of schools" (6.1%) are listed as first priority by households. The provision of basic products and the fight against violence are credited with 3.3% and 2.8% respectively.

Over one in three households (35.3%) believes the best way of eradicating poverty in their community is to "develop activities with the potential to generate income". According to one household in five (19.3%), poverty is best tackled through "the decrease in consumer prices" while 13.1%, 9% and 8.1% highlight as best policy to adopt by the authorities respectively "the material and financial support", the development of "basic social services" and "the support for the organisation and training of the populations".

Households also made their assessment of the government institutions. Most (55.5% of households) state that poor people do not constitute a priority for the authorities-a sentiment that has deepened over the past five years. Less

than a household out of ten believe the government policies and programmes fully take account of the poor' needs and concerns. Approximately 43% of households also expect more social justice and equity from the State and 41% require more transparency in the management of public affairs. The priority sectors, from the populations' point of view, that can potentially improve their living conditions include "the employment of young people" (34.4% of households), "education" (18.9%) and "the reduction of consumer prices" (14.5%). Asked about their opinion on good governance, more than half of households believe the new authorities² have not succeeded yet in eradicating corruption and embezzlement of public funds.

.

² The ruling party that took over after the political change in 2000

I. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ENQUETE

I.1. INTRODUCTION

Ce rapport préliminaire présente les premiers résultats de l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), réalisée par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ex-Direction de la Prévision et de la Statistique). Comme son nom l'indique, l'enquête vise à produire des indicateurs permettant de suivre l'évolution des conditions de vie des Sénégalais, avec une attention particulière accordée à la pauvreté. Toutefois, après la présentation de l'enquête, seuls quelques indicateurs globaux sur les principaux thèmes seront traités ici. Le rapport présente la méthodologie de l'enquête et donne les principaux résultats relatifs à la population, à l'éducation et à l'alphabétisation, à la santé, à l'emploi, aux avoirs des ménages, au logement et à l'accès aux services sociaux de base, à la situation économique générale des ménages, aux dépenses des ménages et à leurs priorités et solutions ainsi qu'à leurs perceptions des institutions de l'Etat. Suivront deux rapports distincts. Le premier traitera exclusivement des indicateurs de pauvreté au niveau départemental et mettra l'accent, sur la dimension 'pauvreté monétaire' et les questions d'inégalités qui seront examinées en détail. Le second reviendra en détail sur l'ensemble des thèmes abordés dans l'enquête, en privilégiant l'approche 'analyse comparative' entre départements. Par ailleurs, des rapports spécifiques seront publiés par région administrative.

I.2. LE CONTEXTE

Faisant suite aux engagements internationaux de l'Etat dans le cadre des Objectifs de Développement du Millénaire (OMD) et à l'éligibilité du Sénégal à l'initiative PPTE (Pays Pauvres Très Endettés) qui a conduit à l'élaboration d'un Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), il a été ainsi initié, pour la première fois au Sénégal, un projet de mise en place d'un système permanent d'enquêtes, comprenant un dispositif d'aide au suivi des conditions de vie. Ce dispositif de collecte des données auprès des ménages doit permettre le suivi régulier du niveau et des tendances des indicateurs de bien-être pour aider à mieux apprécier l'impact des politiques, programmes et projets de développement visant l'amélioration des conditions de vie, en particulier celles des pauvres.

De plus, il est nécessaire de tenir compte dans ces travaux et dans la prise de décision, de l'effectivité de la décentralisation de l'Etat dont la mise en œuvre requiert des informations plus fines en vue d'une meilleure gestion des affaires à la base et du besoin pressant de désagréger les données par groupes sociaux d'intérêt, pour la mesure des inégalités. Ainsi, les décideurs et les principaux utilisateurs ont recommandé la conduite d'une enquête permettant, au moins, la production d'indicateurs pouvant être désagrégés au niveau département et par milieu de résidence (urbain et rural) au sein d'une même région.

Ainsi, à côté des enquêtes lourdes conduites tous les cinq ans, celle-ci est conçue pour être réalisée tous les deux ans. La collecte des données de la première phase qui fait l'objet de ce rapport, s'est déroulée dans la période de décembre 2005 à avril 2006.

II.

I.3. LES OBJECTIFS DE L'ENQUETE

Les différents diagnostics établis au cours de l'élaboration du DSRP ont montré la nécessité d'investir dans le secteur social, notamment l'éducation, la santé et l'hydraulique par le développement d'infrastructures pouvant satisfaire la forte demande d'une part, et de promouvoir les activités génératrices de revenus, en particulier l'emploi des jeunes d'autre part. Une grande importance est également accordée aux questions de bonne gouvernance et à la nécessité, pour les dirigeants, de rendre compte.

L'ESPS qui s'inscrit dans la même optique que les dernières enquêtes réalisées sur les conditions de vie doit permettre de dresser un profil de pauvreté, de faire ressortir les traits caractéristiques des différents groupes sociaux

en les comparant, et d'analyser les déterminants de la pauvreté. Elle doit fournir des indicateurs pertinents sur l'éducation, la santé, l'emploi, le patrimoine et la consommation des ménages. Enfin, elle doit renseigner sur la perception que les ménages ont de la pauvreté et de la bonne gouvernance ainsi que sur les solutions que les populations préconisent pour sortir du dénuement.

En trois modules, l'enquête fait la synthèse et l'adaptation aux nouveaux besoins, des objectifs du Questionnaire Unifié des Indicateurs de Développement (QUID, 2001), ceux de l'Enquête de Perception de la Pauvreté au Sénégal (EPPS, 2001) et ceux du volet dépenses de l'Enquête Sur les Priorités (ESP, 1992-93) ou du QUIBB (Questionnaire Unifié des Indicateurs de Bien-être de Base), dernière version du QUID.

Le QUID a été conçu par la Banque mondiale, en collaboration avec l'OMS, le BIT et le PNUD, pour le suivi d'indicateurs de pauvreté et des effets des politiques sur le niveau de vie. Le choix des indicateurs visés est fondé sur l'hypothèse selon laquelle les ménages et les collectivités tirent le maximum de profit de leur potentiel économique et de leur capital social s'ils ont accès aux équipements et services de base pouvant aider à l'amélioration de leurs conditions de vie. Pour mieux répondre aux besoins spécifiques des utilisateurs, ce QUID originel a été légèrement réadapté en concertation avec des cadres nationaux sénégalais, y compris des techniciens du secteur social et de la recherche.

Le module sur la perception de la pauvreté a été administré pour la première fois en 2001 afin d'éviter certaines limites inhérentes aux enquêtes qualitatives de type « focus groups » qui, en général, ne portent pas sur un échantillon représentatif de la population, d'où l'impossibilité de généraliser les résultats. Sur une recommandation du comité de pilotage du DSRP, ce volet statistique a été introduit et administré sur le même échantillon de ménages que l'Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM II, 2001/2002), ce qui permet ainsi de comparer certains indicateurs de pauvreté mesurés selon deux approches (quantitative et qualitative, c'est-à-dire du point de vue des populations). Il visait en particulier, à mesurer le point de vue des Sénégalais sur l'évolution de la situation économique et sociale et sur les nouvelles perspectives basées sur les déclarations de politique générale du gouvernement. Cette version a été revue et corrigée pour mesurer les changements observés depuis cette date.

A l'opposé des enquêtes de type budget consommation classiques, qui collectent des données détaillées sur tous les produits, le module « dépenses des ménages » de l'ESPS se limite à relever des informations par grand poste de dépenses ou fonction de consommation (santé, éducation, transport, logement, etc.), en distinguant les dépenses alimentaires et non alimentaires, les achats de produits et l'autoconsommation. Cette approche, même simplifiée, pour saisir les dépenses, permet d'estimer la consommation des ménages et de mesurer la pauvreté monétaire suivant une méthodologie comparable à celle déjà utilisée dans les enquêtes ESAM I et ESAM II.

En résumé, l'enquête vise à renseigner sur des indicateurs simples mais appropriés à l'évaluation du niveau de développement des différents groupes sociaux. Les informations collectées à travers ces modules permettent ainsi :

- de renseigner sur les conditions de vie des populations à travers les principaux indicateurs de niveau de vie relatifs à l'éducation, à la santé et à l'emploi d'une part, à l'habitat, à l'équipement, au confort et au patrimoine des ménages, à l'état nutritionnel des enfants, à l'accès aux infrastructures de base et à la satisfaction des populations par rapport à celles-ci d'autre part;
- d'estimer la consommation des ménages, d'identifier les ménages pauvres et de déterminer l'ampleur et l'évolution de la pauvreté monétaire ;
- de connaître le point de vue des populations sur leurs propres conditions de vie et sur les institutions de l'Etat, sur leurs priorités et leurs attentes ainsi que sur leurs perceptions de la qualité des services sociaux et de la place du tissu social dans l'organisation des communautés.

En visant à faciliter le dialogue politique et social, par la production d'indicateurs pertinents et consensuels, l'enquête répondra ainsi aux attentes des décideurs, des bailleurs de fonds, de la société civile et d'autres utilisateurs de données.

18

I.4. LES GRANDES LIGNES DE LA METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

L'ESPS est une opération légère et rapide dont l'approche méthodologique, y compris l'administration du questionnaire et l'organisation des travaux de terrain, permet d'interviewer les ménages au cours d'une seule visite. La méthodologie devrait permettre ainsi de minimiser les inconvénients des enquêtes classiques de type budget consommation, caractérisées par leur coût élevé et leur lourdeur aussi bien dans la durée de collecte (questionnaire détaillé) que dans le traitement des données.

L'enquête porte sur un échantillon national de 13 600 ménages dont 8640 en milieu urbain et 4960 en milieu rural. Etant donné qu'elle vise à collecter des données comparables au niveau départemental, chaque département est considéré comme une strate ou domaine à part. Il a donc été tiré dans chaque département, un sous échantillon de taille statistiquement suffisante, pour produire des résultas comparables entre départements.

Le questionnaire est administré par voie d'interview sur la base d'un questionnaire comprenant trois modules : 'QUID', 'Perception de la Pauvreté' et 'Dépenses des ménages'. L'administration de ces modules permet, dans une certaine mesure, d'actualiser des enquêtes déjà réalisées et de mesurer l'évolution des indicateurs visés, dans la période 2001-2006.

I.4.1. LA CONSTITUTION DE L'ECHANTILLON

L'échantillon de l'enquête a été constitué pour permettre l'estimation de divers indicateurs sur la population, l'éducation, la santé, l'emploi, l'équipement des ménages, le logement, les mesures anthropométriques sur les enfants, les dépenses, et la perception de la pauvreté. Par le passé, ces indicateurs ont été calculés au niveau national, au niveau des strates traditionnelles (zone urbaine de la région de Dakar, Autres villes, Milieu rural) et au niveau régional. Le but visé dans cette enquête est d'aller au-delà de ces domaines habituels pour répondre aux besoins de la décentralisation en données au niveau le plus fin. Aussi, l'échantillon de l'ESPS doit-il permettre de désagréger les données au niveau départemental (34 départements) et de comparer les milieux urbain et rural d'une même région.

Pour atteindre cet objectif, l'ESPS a utilisé un échantillonnage probabiliste stratifié à deux degrés. Chaque département est considéré comme un domaine spécifique pour lequel, le sous échantillon tiré, devra produire des résultats statistiquement significatifs. La taille requise pour satisfaire cette contrainte est estimée à 400 ménages par département, soit un échantillon national de 13600 ménages (400 ménages/département x 34 départements). L'échantillon a été tiré en deux phases. Au premier degré, il a été tiré dans chaque département, 25 grappes ou districts de recensement (DR), à raison de 16 ménages par grappe. Pour tenir compte de la plus grande variabilité (hétérogénéité) en milieu urbain, eu égard aux phénomènes observés, la composante urbaine de l'échantillon départemental a été privilégiée. Ainsi, 15 grappes (240 ménages) ont été tirées en milieu urbain et 10 grappes (160 ménages) en milieu rural.

En effet, les ménages ruraux tendent généralement à se ressembler sur plusieurs plans, ce qui conduit à une faible variabilité dans les phénomènes que l'on cherche à mesurer. Aussi, les gains en informations deviennent-ils quasinuls, au-delà d'un certain nombre d'observations. Quel que soit le nombre d'interviews supplémentaires réalisées, l'apport en nouvelles informations reste insignifiant et la perte de temps, d'énergie et d'argent qui s'ensuit ne se justifie nullement. Dans les départements de Dakar, Pikine et Guédiawaye, qui n'ont pas de grappes rurales, 25 grappes urbaines ont été sélectionnées. Il faut signaler qu'il a été procédé à des ajustements dans deux départements dans lesquels, le nombre total de grappes urbaines était inférieur à 15.

Ainsi toutes les grappes urbaines sont maintenues dans l'échantillon du département et il est tiré plus de 16 ménages par grappe, de manière à disposer du nombre de ménages urbains requis, mais en les répartissant uniformément dans le département. Dans chaque département les grappes dites 'urbaines' et 'rurales' on été tirées

indépendamment. Une fois les grappes classées dans leur milieu de résidence respectif (urbain/rural), les grappes à enquêter (15 et 10 respectivement) ont été sélectionnées avec une probabilité proportionnelle à leur taille exprimée en nombre de ménages. Dans chaque grappe ainsi tirée, la liste des ménages issue du dernier RGPH-III a été actualisée, pour servir de base de sondage au second degré.

A ce stade, c'est-à-dire au second degré de tirage, il a été tiré un échantillon systématique de 16 ménages par grappe. Toutes les grappes tirées ont été visitées et enquêtées. L'échantillon stratifié par département n'étant pas auto-pondéré, des pondérations ont été calculées pour chaque grappe en vue de l'extrapolation des résultats. Pour le tirage de l'échantillon, la base de sondage du troisième Recensement Général de la population et de l'habitat du Sénégal de 2002 (RGPG-III, 2002) contient tous les districts de recensement ou grappes avec des informations sur leur localisation et leur identification (région, département, arrondissement ou commune, communauté rurale, numéro dans la base, taille ou nombre de ménages). L'information sur la commune et communauté rurale permet de classer le DR dans le milieu urbain ou le milieu rural.

I.4.2. L'ELABORATION DU QUESTIONNAIRE

Le questionnaire de l'enquête est le résultat d'une double approche : la synthèse d'enquêtes précédentes dont les objectifs sont similaires à ceux poursuivis dans l'ESPS d'une part, et leur adaptation aux besoins nouveaux de données exprimés par différents utilisateurs, services techniques des ministères, chercheurs et partenaires au développement, impliqués dans les nombreux programmes de lutte contre la pauvreté et le suivi des conditions de vie des populations en cours au Sénégal d'autre part. Le questionnaire comprend trois modules : Le module 'Questionnaire Unifié des Indicateurs de Développement' (QUID), le module 'Perception de la Pauvreté' et le module 'Dépenses des ménages'.

- Le module 'QUID' comprend les sections ci-dessous :
 - Section A: Informations sur le questionnaire
 - Section B : Composition du ménage
 - Section C : Education
 - Section D : Santé
 - Section E : Emploi
 - Section F : Avoirs des ménages
 - Section G : Caractéristiques du logement et accès aux services communautaires de base
 - Section H : Mesures anthropométriques chez les enfants de 3 à 59 mois.
- Le module 'Dépenses des Ménages' comprend une section unique dénommée 'Section I', composée des éléments suivants :
 - Les dépenses scolaires au cours de l'année scolaire 2004-2005
 - Les dépenses de santé au cours des 30 derniers jours
 - L'autoconsommation de produits alimentaires (agricoles et d'élevage) au cours des 12 derniers mois
 - Les dépenses en produits alimentaires au cours des 30 derniers jours
 - Les dépenses en produits non alimentaires (selon la période de référence retenue par produit)
- Le module 'Perception de la Pauvreté' comprend les sections ci-dessous :
 - Section J : Situation économique du ménage
 - Section K : Priorités et solutions
 - Section L : Tissu associatif
 - Section M : Perception des institutions
 - Section N : Accès aux services sociaux de base

Ce questionnaire a fait l'objet d'une enquête pilote de deux jours, réalisée à Dakar, les 12 et 13 mai 2005, ce qui a

permis d'y apporter les adaptations nécessaires et de finaliser sa version définitive.

I.4.3. LE TRAVAIL DE TERRAIN

Le personnel de terrain a suivi une formation de 10 jours dans la période du 28 avril au 10 mai 2005. Il convient de signaler, qu'après cette première formation, des retards importants sont intervenus dans le calendrier initialement prévu pour les travaux de terrain, suite à des problèmes de logistique, indépendants de la volonté de l'ANSD. Des séances de recyclage de quatre jours ont été organisées à l'attention des enquêteurs qui, après une longue attente, ont dû oublier certaines des instructions et procédures de l'enquête. Il a été également organisé une formation spécifique à l'attention des contrôleurs, pour s'assurer qu'ils comprennent bien leur rôle, aussi bien au plan administratif que technique. Les données ont été recueillies par 23 équipes dont 13 en milieu urbain et 10 en milieu rural. Chaque équipe comprend 4 enquêteurs et un contrôleur. Les 10 équipes 'rurales' étaient dotées chacune d'un véhicule et d'un chauffeur. Les équipes urbaines ont bénéficié d'indemnités de transport pour assurer leurs déplacements quotidiens au sein d'une même commune et leurs déplacements interurbains d'une commune à l'autre. Les travaux de terrain qui devaient durer quatre mois, ont commencé le 1er décembre 2005 et se sont achevés le 15 avril 2006. Le retard accusé qui concerne six équipes, est consécutif à des pannes de véhicules d'une part et, aux contraintes et impondérables liés à la célébration de certains évènements religieux comme la Tabaski et le Magal de Touba d'autre part.

Les travaux de terrain comprennent, pour chaque équipe, le dénombrement ou actualisation des listes de ménages des grappes qui lui ont été affectées, le remplissage des questionnaires, les mesures de poids et taille pour les enfants ainsi que le contrôle des questionnaires remplis, dévolu au chef d'équipe. Le tirage des ménages échantillons a été fait au bureau, avant le départ des équipes pour le terrain, sur la base d'une table de nombres au hasard établie en fonction de la taille de la grappe. Partant de la taille la plus petite (16 ménages) à la taille la plus grande attendue, il est tiré pour chaque taille, les numéros des ménages à sélectionner sur le terrain, ce, pour éviter une manipulation éventuelle, par le personnel de terrain, de la procédure arrêtée. La coordination de l'enquête était assurée par une équipe de huit cadres qui ont effectué des missions de contrôle régulières, pour s'assurer du bon déroulement des opérations, mais surtout du respect des procédures définies pour les différents aspects de la collecte.

I.4.4. LA SAISIE ET LE TRAITEMENT DES DONNEES

Contrairement à la programmation initiale basée sur le déroulement concomitant de la collecte et de la saisie, le traitement des données a démarré après la collecte. Cette nouvelle disposition visait à mettre à la disposition de l'enquête, les meilleurs opérateurs de saisie chargés, durant la période de collecte, de la saisie du RGPH. Après une formation de cinq jours sur la maquette de saisie de l'enquête, il a été recruté parmi ces derniers, un nombre deux fois plus important que l'effectif initialement prévu, afin de respecter les délais et de tenir compte de la clôture du projet. La saisie des données a ainsi démarré le 1er mars 2006 et s'est terminée le 30 avril 2006, soit une durée deux fois moins longue que celle précédemment fixée. Les données ont été saisies sur 15 ordinateurs avec le logiciel CSPro. Les procédures classiques de traitement des données d'enquêtes ont été rigoureusement suivies à toutes les étapes. Ainsi, pour les besoins de la qualité des données, un programme de contrôle de cohérence interne a été écrit et exécuté. Une équipe de 6 vérificateurs (composés des 4 meilleurs contrôleurs de terrain appuyés par deux contrôleurs de saisie) ont procédé aux contrôles et corrections nécessaires. Le traitement des données, la tabulation et l'analyse, ont été faits avec le logiciel SPSS.

I.4.5. LA COUVERTURE DE L'ECHANTILLON

Sur les 13 600 ménages de l'échantillon de départ, 13 565 ont été enquêtés avec succès, soit un taux de participation des ménages de 99,7%. Etant donné que le dénombrement et le tirage se font la veille de la collecte, les rares cas de remplacements de ménages proviennent de refus ou d'indisponibilité temporaire de la personne habilitée à répondre. Toutefois, il peut être noté quelques données individuelles manquantes sur certaines sections du questionnaire, ce qui n'a nullement entaché la qualité des données.

21

I.5. LES PARTENAIRES FINANCIERS

L'enquête a été financée dans le cadre de l'Accord de crédit IDA N°3446/SE de la Banque mondiale, relatif au Fonds de Développement Social, à travers la convention 02B/2002 entre le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) et l'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS). Le principal objectif de cette convention dénommée "Convention d'Appui à la Mise en Place d'un Dispositif de Suivi des Conditions de Vie des Ménages et de la Pauvreté", est d'aider à la mise en place d'un système permanent de collecte et d'analyse des données pour le suivi d'indicateurs préalablement définis dans ce domaine. Cette convention couvrait d'autres composantes comme la réalisation de l'ESAM II (2001/2002), l'équipement de l'Observatoire de la Pauvreté et des Conditions de Vie (OPCV), la mise en place du réseau producteurs/utilisateurs d'indicateurs de développement et la mise en place d'une base de données sur les infrastructures socioéconomiques et d'un tableau de bord sur les indicateurs sociaux.

La Banque mondiale a aussi apporté sa contribution technique à travers le QUID. Le PNUD a financé la première EPPS et recruté un consultant international qui a proposé la première version du questionnaire adaptée et enrichie de façon notable par la suite. Dans le cadre de son Programme de Réduction de la Pauvreté (PAREP), le PNUD a aussi apporté un soutien financier et technique visant le renforcement du système d'information statistique de suivi des conditions de vie, par la mise en place effective de l'Observatoire de la Pauvreté et des Conditions de Vie (OPCV). Les consultants recrutés à cet effet, ont joué un rôle très actif dans la mise en œuvre de l'enquête. Le Consortium pour la Recherche Economique et Sociale (CRES) de Dakar a fait des observations très pertinentes lors de la finalisation du questionnaire de l'enquête.

LES PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ENQUETE

II.1. LA POPULATION

II.1.1. LA STRUCTURE ET LES CARACTERISTIQUES

L'ESPS indique que la population sénégalaise est dominée par les femmes, avec 51,9% de l'effectif total. Cette tendance est observée dans les trois strates : Dakar (51,8%), Autres villes (51,1%) et milieu rural (52,3%).

La structure par âge présente les caractéristiques d'une population très jeune : les moins de 20 ans représentent plus de 54,0% de la population totale alors que les personnes âgées de 65 ans et plus comptent pour moins de 4,0%. L'enquête montre aussi que plus d'un sénégalais sur quatre (42,2%) a moins de 15 ans, ce qui se traduit par un taux de dépendance démographique assez élevé de 46,0%. Ce taux défini comme le rapport entre les moins de 15 ans et les personnes âgées de 65 ans et plus, à la population de 15 à 64 ans, mesure d'une certaine manière, la charge qui pèse sur la population adulte : au sens démographique du terme, 85 individus potentiellement inactives (enfants de moins de 15 ans et personnes âgées) sont à la charge de 100 adultes.

95-99 90-94 85-89 80-84 75-79 70-74 65-69 60-64 55-59 50-54 féminin 45-49 m asculin 35-39 30-34 15-19 10--14 5--9 0-4 600000 1000000 80,000 600000 400000 200000 200000 400000 800000 1000000

Graphique 1: Pyramide des âges de la population du Sénégal

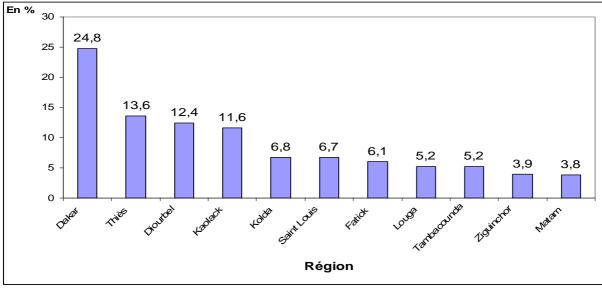
Source: Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

Le nombre de **femmes** *en âge de reproduction* (15-49 ans) est estimé à 3 124 600 et celui **des** *enfants de moins de 5 ans* à 1 755 800, ce qui correspond à un ratio de près de 0,6 enfant par femme en âge de procréation. L'importance de ces deux catégories de population est assez indicative de l'ampleur des besoins d'assistance en matière de santé de la reproduction et, d'une manière plus générale, des soins de santé de la mère et de l'enfant. La pyramide des âges ci-dessus permet de constater une sous estimation de l'effectif des enfants de 0-4 ans, par le déséguilibre entre cette tranche d'âges et celle des 5-9 ans, en faveur des derniers. Ce phénomène, courant dans les

enquêtes en Afrique, est généralement dû à un transfert ou tendance à classer des enfants de moins de cinq dans la tranche d'âges 5-9ans. Ce phénomène connu sous le nom 'd'attraction des âges ronds', c'est-à-dire ceux terminés par 0 ou 5, dans ce cas d'espèce, peut provenir des enquêteurs et/ou des enquêtés.

L'effectif des enfants de 7-12 ans ou *population en âge d'aller à l'école primaire*, est estimé à 1 992 100 individus dont 1 295 800 qui vivent en milieu rural, soit 65,0%. La population de 18 ans et plus ou *population en âge de voter*, compte 6 106 000 électeurs potentiels.

- La *répartition* de la population totale entre *les villes et la campagne* montre une prédominance de la composante rurale (58,4%), même si le poids des ruraux tend à baisser au profit de Dakar, du fait de la migration (interne et internationale). Ce qui frappe cependant, c'est l'aggravation du déséquilibre entre la zone urbaine de Dakar et les autres villes : près d'un Sénégalais sur quatre (24,1 %) vit dans la Capitale qui ne couvre que trois millièmes du territoire national alors que 17,5% seulement résident dans les autres villes. Près de six citadins sur dix (58,0%) vivent dans la Capitale.
- La *répartition par région administrative* est aussi très inégale : plus de la moitié de la population (50,8%) réside dans l'axe Dakar (24,8 %) Thiès (13,6%) Diourbel (12,4%). En revanche, les régions de Matam (3,8%), Ziguinchor (3,9%), Tambacounda (5,2%), Louga (5,2%) et Fatick (6,1%), zones d'émigration pour la plupart, sont les moins peuplées du pays: les cinq régions réunies sont moins peuplées que celle de Dakar (24,2% contre 24,8%). En plus de l'enclavement de certaines régions, ce qui explique en partie ce déséquilibre dans la répartition de la population entre régions, ce sont les redécoupages administratifs qui se sont succédés après l'indépendance du pays, touchant les anciennes régions de Diourbel, de la Casamance, du Sine Saloum et du Fleuve.



Graphique 2: Répartition en % de la population sénégalaise par région administrative

Source : Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

➤ Les données sur le **statut matrimonial** portent sur la population de 15 ans et plus. Elles montrent que six femmes sur dix et près de cinq hommes sur dix sont en union. La pratique de la polygamie est encore assez répandue au Sénégal, la moitié des femmes mariées sont en union polygamique alors qu'un peu plus du quart des hommes (26,5%) seulement ont plus d'une épouse. Tous types d'union confondus, un sénégalais marié a 1,4 épouses alors qu'un polygame en a un peu moins de trois (2,7). Le célibat est moins fréquent chez les femmes (29% contre 50,1% chez les hommes). La proportion de veufs et divorcés représente 11,2% des femmes et moins de 2% des hommes, différence qui reflète les effets multiplicateurs de la polygamie sur le veuvage et le divorce des femmes.

II.1.2. L'EDUCATION ET L'ALPHABETISATION

Facteur déterminant pour le développement, l'épanouissement et la protection des enfants (contre le travail dangereux et l'exploitation sexuelle), pour l'autonomisation des femmes et la maîtrise de leur fécondité, pour la lutte contre la pauvreté, pour la participation efficace des citoyens au développement économique et social, pour la promotion des droits humains et la protection de l'environnement, l'accès à l'éducation pour tous, en particulier l'achèvement de l'enseignement primaire, est un objectif prioritaire des OMD. En particulier, savoir lire et écrire est aujourd'hui, le seul moyen pour s'ouvrir à son environnement, par l'accès à l'information et à la communication, condition essentielle de survie dans un monde devenu planétaire.

II.1.2.1. L'ALPHABETISATION

L'alphabétisation adulte définie comme le fait de savoir lire et écrire dans une langue quelconque, est mesurée auprès des personnes âgées de 15 ans et plus dont l'effectif est estimé à environ 6 985 200. Parmi elles, 2 927 400 sont alphabétisées, soit un taux d'alphabétisation de 41,9%. Les analphabètes ou individus qui ne savent pas lire et écrire dans aucune langue, y compris les langues nationales, sont estimés à 4 057 790, inégalement repartis selon le genre et le milieu de résidence : la grande majorité est constituée de femmes (62%) et de ruraux (68,2%).

Bien que *l'analphabétisme* fasse l'objet d'une haute préoccupation, il peut être noté une hausse légère mais continue des taux d'alphabétisation aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, malgré la persistance d'une forte disparité entre zones de résidence. En effet, si les taux ont augmenté en moyenne d'un point par an depuis 1995, les écarts entre milieux se sont bien aggravés : le taux d'alphabétisation est de 63,5% à Dakar et de 54,8% et 26,4%, respectivement dans les autres villes et en milieu rural.

Tableau 1: Taux d'alphabétisation adulte (15 ans et plus) selon le milieu de résidence et la période

Milieu de résidence	ESAM-I (1994-1995)	ESAM-II (2001-2002)	ESPS (2005-2006)
Ensemble	32,9	37,8	41,9
Milieu urbain	54,0	55,5	60,0
- Dakar	59,0	58,3	63,5
- Autres villes	49,0	51,9	54,8
Milieu Rural	17.5	23.3	26.4

Sources: Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal; Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM II, 2001-2002), ANSD, Dakar, Sénégal

II.1.2.2. LA SCOLARISATION DES ENFANTS

En 2005-2006, le **taux net de scolarisation au primaire** ou rapport de l'effectif des enfants de 7 à 12 ans fréquentant l'école à l'ensemble de la population du même groupe d'âges, est estimé à 54,6%. S'agissant de la scolarisation des filles, il convient de noter les progrès réalisés : ce taux a nettement augmenté dans les quatre dernières années, passant de 42,7% en 2001-2002 (ESAM II) à 54,6% en 2005-2006. Environ 1 013 400 enfants de 7 à 12 ans (39,5%) n'ont jamais été à l'école (50,3 % de garçons et 49,7% de filles) dont la grande majorité (82,3%) réside en milieu rural.

Le **taux brut de scolarisation au primaire** se situe à 75,8%, avec, là aussi, des disparités entre milieux : alors que la presque totalité des citadins sont scolarisés (99,1%), en milieu rural 63,4% seulement des enfants ont ce privilège. Le ratio filles/garçons est de 1,01, ce qui traduit le progrès notable réalisé au cours des quatre dernières années : selon l'ESAM II, ce rapport était de 0,77 en 2001-2002.

Tableau 2 : Evolution des taux nets et bruts de scolarisation au primaire dans la période 2001-2006

	Taux brut de scolarisation au primaire					Taux net de scolarisation au primaire							
Milieu	Ensemble		Garç	Garçons		Filles		Ensemble		Garçons		Filles	
de résidence	2001	2006	2001	2006	2001	2006	2001	2006	2001	2006	2001	2006	
Ensemble	62,8	75,8	74,7	75,6	57,3	76,2	45,4	54,6	53,2	54,5	42,7	54,6	
Dakar	86,4	98,9	101,4	97,3	81,6	100,5	63,4	73,0	73,8	73,8	61,2	72,1	
Autres Villes	80,7	99,3	96,3	98,8	75,9	99,9	59,4	71,5	70,8	70,5	56,3	72,6	
Milieu Rural	50,5	63,4	61,0	63,7	44,3	63,0	36,0	45,1	42,4	45,2	33,0	44,9	

Sources: Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal; Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM II, 2001-2002), ANSD, Dakar, Sénégal

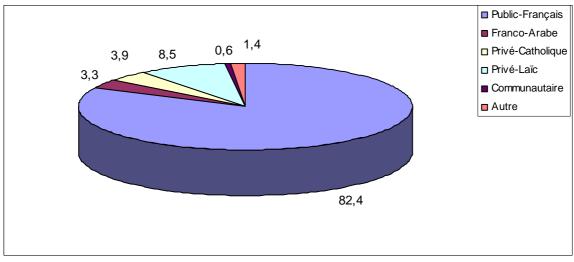
II.1.2.3. LES ABANDONS SCOLAIRES

L'abandon scolaire est mesuré ici par la proportion des élèves qui ont quitté l'école au cours de l'année scolaire précédant l'enquête. Leur effectif est estimé à 85 300, soit un taux d'abandon de 5,5%. Quel que soit le milieu de résidence ou le genre, ce taux est presque invariable : 5,8% en milieu urbain contre 5,2% en milieu rural d'une part, et 5,8% pour les filles contre 5,2% pour les garçons, d'autre part. La mauvaise perception de l'école jugée inutile/sans intérêt (par 21,0% des enquêtés), l'échec aux examens (17,4%) et le travail des enfants (15,6%) effectué à la maison ou en dehors, sont les principaux motifs d'abandon déclarés. Outre ces cas, des facteurs moins dominants ont été évoqués à savoir : maladies/grossesse (6,4%), cherté de l'école (5,6%), éloignement de l'école (1,8%) et mariage (1,4%).

II.1.2.4. LES TYPES D'ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

La répartition dans les différents établissements concerne les élèves qui fréquentaient l'école durant l'année scolaire 2005/2006. Le système éducatif comptait, tous cycles confondus, environ 2 344 200 élèves dont plus de 8 sur 10 (82,4%) fréquentaient des établissements publics d'enseignement français. Le reste des élèves est réparti, pour l'essentiel, entre le privé laïc (8,5%), le privé catholique (3,9%) et les établissements privés franco arabes (3,3%). Les écoles communautaires (0,6%) et les autres établissements non spécifiés (1,4%) sont très peu fréquentés.

Graphique 3: Répartition en % des effectifs scolaires tous cycles confondus, par type d'établissement



Source: Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

Comme l'indique le tableau ci-après, les établissements publics d'enseignement français sont plus largement fréquentés en milieu rural (92,6%) que dans les autres villes (85,2%) et Dakar (66,8%). Par contre, les établissements privés sont plus fréquentés à Dakar (26,6% dont 20,4% pour le privé laïc et 6,2% pour le privé catholique). Le franco-arabe enregistre un taux de fréquentation de 3,2% au niveau national avec une répartition inégale selon le milieu : 4,6% à Dakar; 2,6% dans les autres villes et 2,5% en milieu rural. Les écoles communautaires de base et les autres non spécifiées ont des niveaux de fréquentation relativement faibles avec des taux ne dépassant pas 2,0%.

Tableau 3: Répartition des effectifs scolaires par type d'école fréquenté et par milieu de résidence

Type d'école fréquenté	Dak	Dakar		Autres villes		ıl	Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Public	490 448	66,8	484 293	85,1	956 932	91,9	1 931 672	82,4
Franco-arabe	33 871	4,6	14 457	2,5	27 995	2,7	76 323	3,3
Privé Catholique	45 449	6,2	23 365	4,1	22 623	2,2	91 438	3,9
Privé Laïc	149 688	20,4	41 690	7,3	7 281	0,7	198 659	8,5
Communautaire	5 543	0,8	2 312	0,4	6 391	0,6	14 246	0,6
Autre	9 408	1,3	2 936	0,5	19 563	1,9	31 906	1,4
Total	734 407	100,0	569 054	100,0	1 040 784	100,0	2 344 244	100,0

Source : Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

La répartition des élèves dans les différents établissements publics, privés et autres types, varie sensiblement selon le niveau d'enseignement (maternelle, primaire, moyen, secondaire, supérieur). Au niveau national, la part du public reste la plus importante mais baisse avec le cycle au profit du privé laïc en particulier : de 89,6% au primaire, la part des élèves du public tombe à 84,0% au moyen, à 75,4% au secondaire et à 72,7% au supérieur. En revanche, le poids du privé augmente passant de 4,4% dans le primaire, à 10,0% dans le moyen, à 17,6% dans le secondaire et se tasse à 16,5% dans le supérieur. La part grandissante du privé peut s'expliquer par deux facteurs : les exclusions du public pour diverses raisons et la spécialisation des enseignements. Quel que soit le milieu de résidence, la tendance est la même mais la part du public reste plus forte en milieu rural et dans les autres villes qu'à Dakar. Quel que soit le cycle considéré la part du public varie à Dakar entre 71,0% au supérieur et moins de 75,0% au moyen, dans les autres villes entre 79,0% au supérieur et 91,0% au primaire, tandis qu'en milieu rural cette part varie entre 92,0% au supérieur et 96,0% au primaire.

S'agissant de la maternelle, le public touche moins d'enfants que les autres établissements préscolaires : moins de 44, 0% contre près de 32,0% pour le privé laïc et 11,4% pour le privé catholique. Sauf en milieu rural où le poids du public prédomine très largement (près de 70,0% contre 13,1% pour le privé catholique), la tendance est la même dans les autres villes (44,4% contre 33,3% pour le privé laïc et 12,5% pour le privé catholique) tandis qu'elle est inversée à Dakar où la fréquentation est plus forte dans le privé laïc et le franco - arabe (42,2% et 15,0% respectivement contre 30,2% seulement dans le public). Les différences observées dans la fréquentation des établissements préscolaires des citadins et des ruraux peuvent s'expliquer par la présence d'infrastructures, le coût supplémentaire lié à ce type d'enseignement et la nécessité pour les parents d'envoyer leurs enfants à l'école, la garde des enfants étant plus préoccupante en ville où les contraintes professionnelles sont plus fortes sur les parents et les personnes au foyer plus rares.

Tableau 4: Répartition en % des effectifs scolaires selon le cycle, le type d'établissement et le milieu

Milieu			Type d'établissement								
de résidence		Public Français	Franco Arabe	Privé Catholique	Privé Laïc	Commu- nautaire	Autre				
	Maternelle	30,2	14,6	9,1	4,2	2,3	1,6	100,0			
Dakar	Primaire	72,8	3,3	6,8	16,4	0,4	0,3	100,0			
	Moyen	74,5	2,0	5, 6	16,9	0,6	0,4	100,0			
	Secondaire	66,0	2,4	5,1	25,8	0,4	0,3	100,0			
	Supérieure	71,4	0,2	2,6	17,5	2,1	6,2	100,0			
	Autres	3,2	36,6	3,8	39,0	1,7	15,7	100,0			
	Maternelle	44,4	4,8	12,5	33,3	2,4	2,6	100,0			
Autres villes	Primaire	91,3	2,3	4,0	2,2	0,1	0,1	100,0			
	Moyen	83,2	2,4	2,7	11,0	0,6	0,1	100,0			
	Secondaire	83,3	2,0	3,6	10,9	0,1	0,1	100,0			
	Supérieure	78,7	0,0	0,2	11,7	0,0	9,4	100,0			
	Autre	19,3	29,5	5,2	11,9	0,6	33,5	100,0			
	Maternelle	69,3	2,6	13,1	5,5	5,5	4,0	100,0			
	Primaire	95,9	1,8	1,6	0,3	0,2	0,2	100,0			
Rural	Moyen	95,1	1,2	2,0	1,5	0,1	0,1	100,0			
	Secondaire	92,1	0,9	4,0	3,0	0,0	0,0	100,0			
	Supérieure	95,2	0,0	0,0	0,0	0,0	4,8	100,0			
	Autres	2,3	30,1	0,3	0,4	10,8	56,1	100,0			
	Maternelle	43,2	9,3	10,9	31,1	3,1	2,4	100,0			
Ensemble	Primaire	89,6	2,3	3,3	4,4	0,2	0,2	100,0			
	Moyen	84,0	1,9	3,5	10,0	0,4	0,2	100,0			
	Secondaire	75,4	2,1	4,4	17,6	0,3	0,2	100,0			
	Supérieure	72,7	0,2	2,3	16,5	1,9	6,4	100,0			
	Autres	3,7	32,5	2,0	15,9	6,7	39,2	100,0			

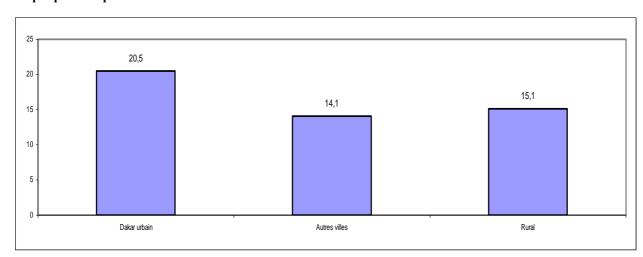
Source: Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

II.1.3. LA SANTE

L'enquête s'est intéressée à l'état de santé de la population, notamment celui de la mère et de l'enfant, à travers la fréquence des maladies, la fréquentation des structures sanitaires et les problèmes que les patients rencontrent à l'occasion des visites médicales. Le suivi de ces questions se justifie d'autant que dans la Constitution du Sénégal d'une part, dans la ratification des textes internationaux d'autre part, il est entendu que l'Etat et les Collectivités locales doivent veiller à la santé physique, morale et mentale de la famille.

II.1.3.1. L'ETAT DE SANTE DE LA POPULATION

L'état de morbidité de la population et les causes de morbidité sont de bonnes indications sur l'état de santé d'une population. Près de 17 personnes enquêtées sur 100 ont déclaré avoir eu une maladie ou un problème de santé quelconque au cours des quatre semaines précédant l'enquête. La proportion de personnes malades ou blessées est plus importante à Dakar (20,5% contre 14,1% dans les autres villes et 15,1% en milieu rural). Ces chiffres n'incluent pas les malades mentaux et les handicapés qui représentent 1,4% de la population totale (1,5% en milieu urbain et 1,3% en milieu rural).

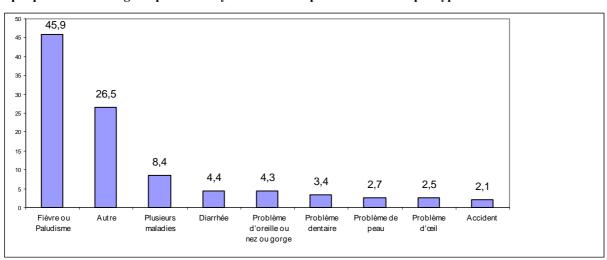


Graphique 4: Répartition en % des malades selon le milieu de résidence

Source: Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

Parmi les personnes ayant déclaré un problème de santé au cours des quatre semaines précédant l'enquête, le paludisme/la fièvre est la maladie la plus couramment déclarée : près de la moitié (45,9%). Il convient de souligner que l'enquête s'étant déroulée entre décembre 2005 et mars 2006, cette prédominance du paludisme ne peut être imputée à une situation exceptionnelle comme la saison des pluies qui favorise la prolifération des moustiques, vecteurs de cette maladie. Quoi qu'il en soit, le paludisme est un problème de santé publique, l'une des principales causes de décès chez les enfants. Il n'épargne pas les femmes enceintes qui courent plus de risques de le contracter, d'être anémiées, d'accoucher prématurément ou même de perdre leur vie. Le paludisme étant aussi responsable d'un fort taux d'absentéisme scolaire et au travail, sa prise en charge par les autorités est une priorité.

Il convient de signaler, qu'un peu plus du quart de la population a souffert d'un problème de santé non spécifié et plus de huit sur cent ont déclaré plusieurs maladies dans la période. Les autres problèmes de santé bien spécifiés, touchent des proportions plus faibles : diarrhée (4,4%), problèmes liés à l'oreille, au nez ou à la gorge (4,3%) et problème dentaire (3,4%).



Graphique 5: Pourcentage de personnes ayant déclaré un problème de santé par type de maladie

Source: Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

La prépondérance des cas de paludisme prévaut quel que soit le milieu de résidence considéré. Avec 42,6% des cas de maladie déclarés en 2001-2002, la prévalence semble avoir connu une légère augmentation dans la période, ces données ayant été collectées en juin - août 2001, période hivernale de forte incidence de la maladie. En revanche, les autres pathologies semblent connaître un léger recul.

Tableau 5 : Répartition en % des malades selon le type de maladie et le milieu de résidence

	Milieu de résidence				
Maladie		Autres			
dont l'individu a souffert	Dakar	Villes	Urbain	Rural	Ensemble
Fièvre ou Paludisme	46,3	47,7	46,8	45,1	45,9
Diarrhée	5,4	3,5	4,8	4,1	4,4
Accident	2,4	2,1	2,3	1,9	2,1
Problème dentaire	4,8	4,4	4,7	2,3	3,4
Problème de peau	2,9	2,4	2,7	2,6	2,7
Problème d'œil	2,9	2,4	2,7	2,3	2,5
Problème d'oreille ou nez ou gorge	5,6	4,1	5,1	3,6	4,3
Autre	21,7	27,0	23,5	29,1	26,5
Plusieurs maladies	8,1	6,3	7,5	9,1	8,4
Total	100,0	100,0	100,0	100.0	100,0

Source : Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

L'impact des problèmes de santé sur la productivité du travail, sur la pauvreté en particulier, et sur le développement humain en général, est une donnée importante dans la mesure de la performance d'une économie. En effet, les absences au travail pour cause de maladies peuvent être plus ou moins longues et affecter sérieusement la production et les revenus des ménages. D'une manière générale, la maladie peut contribuer à appauvrir le ménage par l'amputation de ses revenus (journée sans travail donc sans gain) mais aussi de son patrimoine (vente de biens par nécessité pour soigner un malade) ou s'opposer au développement humain.

Selon l'enquête, sur cent malades, moins du tiers seulement n'a pas observé de repos nécessitant une absence au lieu de travail ou à l'école. Près de la moitié (46,4%) a eu une maladie ou une blessure qui a nécessité un repos médical pouvant aller jusqu'à 6 jours. Les absences d'une telle durée sont plus fréquentes à Dakar (51,2%) et dans les autres villes (47,0%). Les absences longues de 7 jours ou plus, pour raisons de maladie, sont plus observées en milieu rural (25,8% des malades) qu'en milieu urbain (moins de 20,0%). Ces comportements différents, eu égard à la durée du repos pour des raisons de santé, pourraient s'expliquer par la différence du niveau d'activités et des contraintes professionnelles entre milieux. En effet, si le niveau élevé du sous emploi en milieu rural agricole et la nature du travail (indépendant pour la plupart) favorisent le repos, à Dakar l'intensité des activités génératrices des revenus nécessaires pour faire face aux dépenses quotidiennes d'une part et la plus grande dépendance à un salaire d'autre part, pousseraient plutôt les malades ou blessés à vite retourner au travail.

Tableau 6: Répartition en % des malades selon la durée d'absence au travail et la résidence

Nombre de jours d'absence du Travail/ école		Milieu de résidence				
pour cause de problème de santé de maladie	Dakar	Autres villes	Ens.Urbain	Rural	Ensemble	
Aucun	31,4	33,9	32,7	30,6	31,4	
Moins de 7 jours	51,2	47,0	49,1	43,6	46,4	
7 à 14 jours	9,5	10,8	10,2	12,8	11,5	
Plus de 14 jours	7,9	8,3	8,1	13,0	10,7	
Total	100	100	100	100	100	

Source: Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

II.1.3.2. LES CONSULTATIONS MEDICALES

Le taux de fréquentation des structures sanitaires et des tradi-praticiens, par des personnes malades ou non, est plus élevé à Dakar (18,2%) que dans les autres villes (12,3%) et en milieu rural (11,7%). Cela dénote également le faible recours aux consultations par la population totale : durant la période d'observation, près de 90% n'ont pas consulté un personnel de santé.

Rural 11,7

Autres villes 12,3

Dakar urbain 18,2

0 2 4 6 8 10 12 14 16 18 20

Graphique 6: Répartition en % de la population ayant eu une consultation par milieu de résidence

Source: Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

L'ESPS montre que les structures sanitaires privées ne sont pas aussi fréquentées que les structures publiques : les structures sanitaires publiques sont les plus fréquemment visitées avec plus de 60% des malades qui se font consulter dans des hôpitaux, centres ou postes de santé. Près du quart des patients consulte des services de santé privés (hôpital, clinique, cabinet médical, médecin, dentiste, infirmier ou sage-femme de quartier) et 5,3% seulement s'adressent à des tradi-praticiens (guérisseurs, marabouts, etc.). Probablement, du fait du coût plus élevé et de la proximité, les hôpitaux, cliniques et dispensaires privés sont plus visités par les citadins (27,7%) que par les ruraux (18,8%). La tendance est la même pour les hôpitaux et les centres de santé publics (38,4% contre 26,5%). Concernant la fréquentation des postes de santé publics, c'est l'inverse qui est observé : 41,0% des ruraux y ont recours contre 23,0% des citadins. De même, la tendance à consulter les guérisseurs et les marabouts est légèrement plus forte chez les ruraux (6,4%) contre (4,3%) en zone urbaine.

Tableau 7: Répartition en % des patients selon le service de santé fréquenté et la résidence

Genre					
de service/ personnel de santé	Dakar	Autres villes	Urbain	Rural	Ensemble
Hôpital/Clinique/Dispensaire Privé ³	24,6	30,9	27,7	18,8	22,7
Hôpital/Centre de Santé Public	39,3	37,5	38,4	26,5	32,5
Dispensaire/Poste de Santé Public	24,8	21,2	23,0	41,0	32,5
Médecin/Dentiste Privé	1,4	1,8	1,6	0,3	0,9
Guérisseur/Marabout	3,8	4,8	4,3	6,4	5,3
Sage Femme/Infirmier de quartier	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7
Chrétien/ONG	2,5	1,9	2,2	2,3	2,1
Pharmacie	2,3	0,6	1,4	0,1	0,9
Case de Santé	0,0	0,2	0,0	3,3	2,2
Autre	0,7	0,4	0,6	0,4	0,5
Total	100	100	100	100	100

Source : Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

³ Un dispensaire privé correspond à une structure médicale privée

Pour diverses raisons (contrôle médical, bilan, suivi, etc.) des personnes bien portantes peuvent faire des consultations. Cependant, la presque totalité (93,7%) des personnes enquêtées qui n'ont déclaré aucun problème de santé au cours des quatre semaines précédant l'interview, estiment que leur état de santé ne nécessitait pas de recourir à un service de santé. Cette proportion est restée presque inchangée depuis 2001-2002 (92,4% selon l'ESAM II). Les autres n'ont pas consulté, soit parce qu'ils ont recours à l'automédication, soit parce qu'ils trouvent le service médical trop cher ou éloigné. La situation est la même quel que soit le milieu de résidence.

Tableau 8: Répartition en % des individus selon la raison de la non utilisation de service de santé

Raisons de l'absence de visite médicale	Milieu de résidence					
	Dakar	Autres villes	Urbain	Rural	Ensemble	
Pas nécessaire	91,6	94,5	93,1	94,3	93,7	
Automédication	6,4	3,3	4,8	2,4	3,5	
Trop cher	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	
Trop éloigné	0,1	0,1	0,1	0,4	0,2	
Autre	0,3	0,6	0,4	0,5	0,4	
Plusieurs raisons	0,3	0,1	0,2	1,0	0,7	
Ensemble	100	100	100	100	100	

Source: Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

II.1.3.3. L'ACCESSIBILITE DES SERVICES DE SANTE

L'accessibilité des services de santé qui permet d'évaluer l'efficacité du système de santé renvoie à la notion de proximité géographique et aux moyens financiers des usagers pour faire face au coût du traitement qui inclut le paiement des soins et du transport pour se rendre à la structure souhaitée. Elle est appréhendée à travers la distance parcourue ou le temps mis pour accéder à un service, éléments déterminants de la fréquence des visites.

Au niveau national, 38,7% des ménages mettent 30 minutes ou plus de marche, pour se rendre au service de santé le plus proche. Bien que cette situation d'ensemble soit préoccupante en soi, elle cache des disparités d'accès encore plus fortes entre le milieu urbain et le milieu rural : 56,0% des ménages ruraux n'accèdent à un service de santé qu'après trente minutes et plus de marche, proportion qui n'atteint pas 16,9% en ville. Sous l'angle de la proximité des infrastructures, les inégalités deviennent plus visibles encore : si en milieu rural, plus de quatre ménages sur dix (40,5%) mettent une heure ou plus de marche pour atteindre le service de santé le plus proche, en milieu urbain, c'est moins de deux ménages sur cent qui se trouvent dans la même situation. La plus grande difficulté dans l'accès, pourrait expliquer la plus faible fréquentation des établissements sanitaires très distants des usagers en milieu rural.

Tableau 9: Répartition en % de ménages selon le temps mis (en mn) pour accéder au service de santé le plus proche

Temps mis		Milieu de résidence					
'	Dakar	Autres villes	Urbain	Rural	Ensemble		
0 – 14	56,4	51,6	54,0	34,1	43,1		
15 – 29	26,6	31,6	29,1	10,0	18,2		
30 – 44	10,3	12,2	11,2	8,9	9,8		
45 – 59	4,6	3,4	4,0	6,6	5,5		
60 et plus	2,1	1,3	1,7	40,5	23,4		
Ensemble	100	100	100	100	100		

Source : Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

La plupart des personnes (un peu plus de huit sur dix) ont eu une à trois consultations dans les quatre semaines précédant l'enquête. Cette proportion est légèrement plus élevée en milieu urbain (82,5%) qu'en milieu rural (79,3%) où les patients se font consulter plus fréquemment : près de 21% des patients ruraux et 17,5% des citadins ont fait 4 consultations ou plus dans la période d'observation.

Tableau 10: Répartition en % des malades selon le nombre de consultations et le milieu de résidence

Nombre	Milieu de résidence				
de consultations	Dakar	Autres villes	Urbain	Rural	Ensemble
1 à 3 Fois	82,6	82,1	82,5	79,3	80,8
4 à 6 Fois	11,0	12,4	11,7	13,4	12,5
Plus de 6 Fois	6,4	5,6	5,8	7,3	6,7
Ensemble	100	100	100	100	100

Source : Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

II.1.3.4. LES DIFFICULTES RENCONTREES LORS DES VISITES

Deux tiers (66,2%) des patients se disent satisfaits de leur consultation, n'ayant constaté aucun problème au moment de leur visite médicale. Ce niveau de satisfaction s'est nettement amélioré par rapport à 2001-2002 où il se situait à 38,9% selon l'ESAM II. La proportion de patients satisfaits de leur consultation est plus élevée en milieu urbain (70,5% pour l'ensemble des villes et presque les trois quarts à Dakar) qu'en milieu rural (61,0%). Ces inégalités pourraient s'expliquer par l'inégale répartition des équipements et du personnel de santé, notamment au profit de Dakar, la Capitale administrative et économique.

Parmi les problèmes rencontrés au moment de la visite, les patients non satisfaits soulignent en premier la cherté du coût du service (9,4% contre 16,6% en 2001-2002). Moins de 5,0% ont cité comme motif d'insatisfaction l'inefficacité du traitement et 3,3% le temps d'attente trop long. Peu de malades ont fait état de l'indisponibilité de médicaments dans les structures sanitaires (1,5%), du niveau de formation du personnel (0,9%), de la mauvaise qualité de l'accueil (0,8%) ou de la propreté de l'établissement (0,4%), problèmes qui ne semblent donc pas les préoccuper outre mesure. Cependant, il convient de compter parmi les insatisfaits, les 11,6% de patients (17,2% en milieu rural) qui ont signalé plusieurs problèmes à la fois.

Tableau 11: Répartition en % de la population malade selon le problème rencontré lors de la visite

Critères d'appréciation		Milieu de résidence					
	Dakar	Autres villes	Urbain	Rural	Ensemble		
Satisfait/aucun problème	74,2	66,8	70,5	61,0	66,2		
Mauvais accueil	1,5	1,7	1,6	0,1	0,8		
établissement pas propre	0,7	0,5	0,6	0,2	0,4		
temps d'attente trop long	4,1	5,7	4,9	2,1	3,3		
pas de personnel formé/qualifié	1,0	1,0	1,0	0,8	0,9		
trop cher	8,6	11,7	10,2	9,3	9,4		
pas de médicaments disponibles	1,1	2,5	1,8	1,5	1,5		
Traitement inefficace	1,9	4,4	3,2	5,8	4,3		
Autre	0,9	0,6	0,7	2,1	1,4		
Plusieurs problèmes rencontrés	5,9	5,2	5,6	17,2	11,6		
Ensemble	100	100	100	100	100		

Source : Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

II.1.3.5. LES CONSULTATIONS PRENATALES

Au cœur des politiques et programmes de santé, la santé de la mère et de l'enfant intéresse au premier chef le gouvernement du Sénégal et les partenaires au développement qui apportent un appui conséquent, ce qui justifie un suivi régulier de l'évolution de certains indicateurs relatifs aux soins de santé prénatals. En effet, le suivi prénatal est le premier maillon dans la prévention de la morbidité et de la mortalité maternelle, grâce au dépistage et à la prise en charge précoces des pathologies obstétricales.

La prise en charge des femmes en état de grossesse continue de s'améliorer avec une couverture en soins prénatals : sur un effectif de 340 500 femmes en grossesse, 9 sur 10 ont eu des visites prénatales (90,5%). Cela signifie que la proportion de femmes qui se font consulter pour des raisons liées à la grossesse, a connu une augmentation continue dans la période 1986-2006. En effet, cette proportion était de 64% seulement en 1986, selon l'EDS I. L'augmentation est plus significative en milieu urbain où, en 2005-2006, la proportion atteint 95,0% à Dakar et dans les autres villes et 88% en milieu rural.

En % 100,0 90,5 87.5 82 O 90,0 74.0 80,0 64,0 70,0 60,0 50,0 40,0 30,0 20.0 10,0 0,0 EDS I EDS II EDS III ESAM II **ESPS** (1986)(1992-93)(2005-06) (1997)(2001-02)**Enquêtes**

Graphique 7: Evolution du niveau de la consultation prénatale en % selon différentes sources

Sources : Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM II, 2001-2002), ANSD, Dakar, Sénégal ; Enquête Démographique et de Santé (EDS I, II et III), ANSD, Dakar, Sénégal

II.1.4. L'EMPLOI

Pour des besoins de comparaisons, l'ESPS a mesuré l'activité du moment, comme pour les enquêtes précédentes. L'emploi du moment ou l'emploi actuel est l'emploi occupé au cours de la dernière semaine, c'est-à-dire dans les sept derniers jours précédant la date d'interview. L'emploi est mesuré auprès d'une population de référence comprenant l'ensemble des personnes âgées de 10 ans et plus, dites aussi 'population en âge de travailler' ou 'population potentiellement active'. Avant d'analyser les résultats, il y a lieu de donner ici la définition d'autres concepts relatifs à la mesure de quelques indicateurs du marché du travail. La population active comprend les personnes des deux sexes remplissant le critère âge au cours de la période retenue, qui, au sens du système de la comptabilité nationale, fournissent la main d'œuvre pour la "production de biens et services, marchands ou non, moyennant un salaire ou un traitement en espèces ou en nature, ou en vue d'un bénéfice ou d'un gain familial". Il est donc nécessaire de fixer les limites entre les activités économiques et non économiques pour cerner la population active composée des "occupés" ou "population pourvue d'un emploi" et des "chômeurs" ou "population à la recherche d'un emploi". Sont exclus des activités économiques, le bénévolat et les activités illicites ou souterraines et les activités domestiques ou ménagères.

Encadré 1

Etre **occupé** ou pourvu d'un emploi, c'est le fait d'avoir travaillé au moins pendant une heure au cours de la semaine ayant précédé l'enquête.

Etre au **chômage** c'est remplir les conditions définies par le BIT qui retient trois critères devant être remplis à la fois : le fait d'être dépourvu d'emploi dans la période retenue (les 7 derniers jours précédant l'interview ou date de l'enquête), être activement à la recherche d'un emploi et être disponible pour occuper un emploi dans les deux semaines.

La population **active** comprend les personnes pourvues d'un emploi et celles au chômage.

La population **inactive** est définie par opposition à la population active. C'est donc l'ensemble des personnes qui ne remplissent pas les conditions permettant de les compter parmi les personnes actives (c'est-à-dire occupée ou au chômage). Elle comprend les personnes au foyer, les élèves et étudiants, les handicapés, les retraités, les rentiers et toutes les personnes se trouvant dans une situation d'inactivité similaire, qui n'ont pas travaillé et n'ont pas cherché du travail dans la période de référence définie.

Le BIT suggère que l'âge minimum soit 15 ans, mais tout en donnant des degrés de liberté aux pays afin de l'adapter à leur propre contexte juridique ou socio-économique. Le choix de 10 ans nous paraît le plus approprié dans la mesure où peu d'enfants travaillent avant cet âge.

Etant donné que l'ESPS et le deuxième passage de l'ESAM2 se sont déroulés sur une période de l'année assez similaire, les données de 2001-2002 qui seront utilisées pour les besoins de comparaison vont porter sur ce passage. Cela résulte du caractère conjoncturel des questions liées à l'activité ou à l'emploi.

II.1.4.1. LE TAUX D'ACTIVITE

Le taux d'activité global défini comme le rapport du nombre d'actifs (occupés et chômeurs au sens strict du BIT) sur la population en âge de travailler, est estimé à 50,7%. Cela veut dire que sur 10 personnes potentiellement actives, un peu plus de cinq sont actives, c'est-à-dire présentes sur le marché du travail pour travailler ou pour chercher du travail. Ce taux varie selon le milieu de résidence : Il est plus élevé à Dakar (54,1%) et en milieu rural (50,9%) et plus faible dans les autres villes (45,2%). La période de la collecte (saison sèche) peut expliquer le faible taux d'activité en milieu rural. Selon le genre, les hommes sont plus actifs que les femmes (respectivement 66,6% et 36,9%). Comparé à celui du deuxième passage de l'ESAM2, le taux d'activité a baissé de 4,5 points.

II.1.4.2. LE TAUX D'OCCUPATION OU TAUX DE PARTICIPATION

L'ESPS estime la population occupée ou pourvue d'un emploi à 3 309 716 individus, soit un *taux d'occupation* ou taux de participation de 38,7%. Cela veut dire qu'au Sénégal, seulement quatre personnes en âge de travailler sur dix occupent effectivement un emploi. Ce taux global cache une disparité entre les autres villes et le reste du pays : s'il est presque le même entre le milieu rural (38,9%) et Dakar (41,0%), il est plutôt bas dans les autres villes (34,8%). Estimé à 35,8% en 2002 à Dakar selon l'ESAM II, ce taux a enregistré une augmentation de 5 points de pourcentage dans les quatre dernières années. La proportion des occupés à la population en âge de travailler est plus importante chez les hommes (53,6%) que chez les femmes (25,5%).

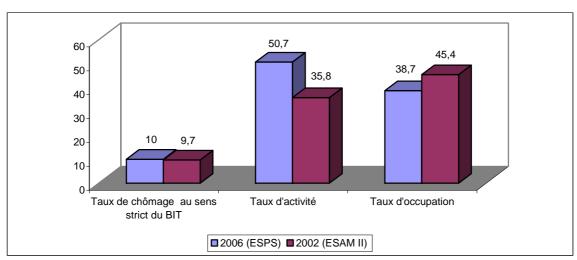
II.1.4.3. LA DEPENDANCE

La population dépendante comprend l'ensemble des personnes au chômage et les personnes inactives de 10 ans et plus, auxquelles sont ajoutées les personnes de moins de 10 ans. *Le taux de dépendance* défini comme le rapport de cette population à la population active occupée, donne le nombre moyen de personnes à la charge d'un actif occupé. Ce taux est de 2,7 dans l'ensemble du pays, indiquant qu'une personne active occupée a en charge près de trois personnes inoccupées. Cela veut dire aussi que 100 personnes actives occupées ont à leur charge 270

personnes dépourvues d'emploi. De ce point de vue, la dépendance pèse inégalement selon le milieu de résidence. Elle est plus pesante dans les autres villes et en milieu rural (290 inoccupés pour 100 actifs occupés) mais moins lourde à Dakar (210 inoccupés pour 100 actifs occupés). A Dakar, la dépendance serait en baisse par rapport à son niveau de 2002 qui était, selon l'ESAM II, de 270 inoccupés pour 100 actifs occupés.

II.1.4.4. LE CHOMAGE

Sur la base de la définition qui précède, le taux de chômage ou rapport du nombre de chômeurs à la population active (les occupés et les chômeurs) est estimé à 10,0% au niveau national. Pour mieux appréhender la question du chômage, l'ESPS a essayé de ressortir la raison principale qui explique l'inactivité de l'individu à travers les trois modalités qui suivent : non disponibilité de travail, inactivité saisonnière et rémunération trop insuffisante. Sur la base de cette approche qui intègre ces personnes-ci, le taux de chômage s'établirait à 23,7% au niveau national.



Graphique 8: Evolution entre 2001 et 2006 de quelques indicateurs d'emploi au niveau national en %

Sources: Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal; Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM II, 2001-2002), ANSD, Dakar, Sénégal

II.1.4.5. LES ENFANTS OCCUPES

Est enfant travailleur toute personne de 6 à 14 ans ayant travaillé au cours des 7 derniers jours précédant la date d'interview. Le tableau ci-dessous montre que 6,8% des enfants ont travaillé durant cette période. Cette proportion varie selon le milieu de résidence et le genre. Le travail des enfants est plus fréquent en milieu rural (8,4% des enfants) et moins répandu dans les autres villes (3,7%). Au niveau national, 9% des garçons travaillent contre la moitié chez les filles. Quel que soit le milieu de résidence la proportion d'enfants qui travaillent est plus élevée chez les garçons : 5,1% contre 3,1% à Dakar, 5,8% contre 1,6% dans les autres villes et 11,0% contre 5,7% en milieu rural.

Tableau 12: Proportion en % des enfants travailleurs selon le sexe et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Ensemble
Dakar	5,1	3,1	4,1
Autres villes	5,8	1,6	3,7
Rural	11,0	5,7	8,4
Ensemble	9,0	4,5	6,8

Source : Enguête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

II.1.4.6. LE TRAVAIL DES JEUNES DE 15 A 24 ANS

Sur la population potentiellement active de 15 à 24 ans, près de quatre sur dix (38,5%) travaillent ou sont à la

recherche d'un emploi : 32,8% occupent un emploi et 5,7% en cherchent. Au niveau national, le taux de chômage des jeunes au sens strict du BIT est estimé à 14,8%. Ce qui signifie que sur 100 personnes actives de 15 à 24 ans, près de 15 sont en chômage. Le chômage des jeunes est plus sévère à Dakar (21,7%) et dans les autres villes (15,2%) qu'en milieu rural (10,6%). Comparés à leurs aînés, les jeunes sont défavorisés. En effet, la situation de l'emploi semble plus favorable pour la population de 25 ans et plus : parmi elle, plus de la moitié travaille et le taux de chômage n'est que de 8,1% au niveau national, soit sept points de pourcentage de moins. Quel que soit le milieu de résidence, l'avantage des aînés est maintenu : le taux de chômage des plus âgés est de 13,7% à Dakar, 9,6% dans les autres villes et de 4,4% en milieu rural (contre 21,7%, 15,2%, et 10,6% respectivement pour les jeunes).

Tableau 13: Répartition des jeunes de 15 à 24 ans selon la situation par rapport à l'emploi et la strate

Population de 15 à 24 ans	Dakar	Autres villes	Rural	Ensemble
ropulation de 13 à 24 ans		Effecti	fs	
Occupés	244 590	132 522	471 931	849 044
Chômeurs	67 617	23 685	56 244	14 7546
Inactifs	405 202	350 067	836 710	1 591 979
Total	717 409	506 274	1 364 885	2 588 568
Actifs	312 207	156 207	528 175	996 589
		Pourcen	tage	
Proportion des actifs	43,5	30,9	38,7	38,5
Proportion des occupés	34,1	26,2	34,6	32,8
Taux de chômage du BIT au sens strict	21,7	15,2	10,6	14,8

Source: Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

II.1.4.7. LE SOUS EMPLOI

Le sous emploi revêt plusieurs aspects généralement classés en deux types : le sous-emploi visible et le sous emploi invisible. Le sous-emploi visible estimé en termes de temps de travail compare le temps effectivement consacré à l'activité à une norme spécifiée (fixée par la loi ou la pratique) tandis que le sous emploi invisible est analysé du point de vue de l'inadéguation entre l'emploi et les qualifications professionnelles d'une part, et l'inadéguation entre l'emploi et le revenu d'autre part. L'ESPS a mesuré le second aspect du second type, à savoir le sous emploi invisible comme mesure de l'insuffisance du revenu tiré de l'activité. Selon cette approche, « les personnes qui ont cherché à augmenter leurs revenus dans les 7 derniers jours qui ont précédé l'enquête et qui se sont déclarées prêtes, pour prendre un emploi dans les quatre semaines qui suivent l'interview, sont en situation de sous emploi invisible ». Sous ce rapport, le taux de sous *emploi invisible* ou rapport entre le nombre de personnes en situation de sous emploi et l'ensemble des personnes occupées, s'établit à 22,5% au niveau national. Cela signifie que sur 100 personnes occupées, plus de 22 sont en situation de sous emploi invisible. Ce taux est variable selon le milieu de résidence : le sous emploi est plus marqué en milieu rural (28,7%) et plus faible à Dakar (13,6%) et dans les autres villes (16,8%). Ce taux varie aussi selon le sexe. Il est plus important chez les hommes (25,3%) que chez les femmes (17,3%). Globalement les indicateurs du marché du travail semblent avoir enregistré une amélioration au cours des quatre dernières années. Cela s'est traduit par une baisse du taux de dépendance et celui du chômage, accompagnée d'une augmentation du taux d'activité et du taux d'occupation. Toutefois, la différence dans la période de collecte pourrait expliquer les différences dans le niveau de certains indicateurs. Au vu des résultats de l'enquête, on peut affirmer que le principal problème du marché du travail sénégalais, comme pour la plupart des pays d'Afrique, c'est plus le sous emploi que le chômage.

Tableau 14: Quelques indicateurs du marché de l'emploi (en %) selon le milieu de résidence

	Dakar	Autres villes	Rural	Ensemble
Population de 10 ans et +	26,4	18,3	55,3	100
Population active de 10 ans et +	30,0	16,7	53,3	100
Dont Occupés	28,0	16,5	55,5	100
➤ Et Chômeurs	47,9	18,5	33,5	100
Taux d'activité en %	48,8	39,2	41,5	43
Taux d'occupation en %	41,0	34,8	38,9	38,7
Taux de dépendance	2,1	2,9	2,9	2,7
Taux de chômage (10 ans et +) au sens strict du BIT	15,9	11,1	6,3	10,0
Personnes sous employées	16,9	12,3	70,8	100
Taux de sous emploi en %	13,6	16,8	28,7	22,5
Taux de chômage (15 ans et +)	16,0	11,0	6,2	10,0

Source : Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

II.2. LES MENAGES: CARACTERISTIQUES, DEPENSES ET PATRIMOINE

II.2.1. LES CARACTERISTIQUES DES MENAGES

II.2.1.1. LES MENAGES ET LA STRUCTURE FAMILIALE

La stabilité de la composition des ménages dans le temps est une indication du maintien des valeurs culturelles solidement enracinées qui favorisent la famille élargie. Dans le contexte actuel du Sénégal, on peut penser que ces normes qui se reflètent dans les attitudes et comportements des individus, sont renforcées par la situation de forte dépendance économique comme le montrent les indicateurs d'emploi présentés dans ce rapport.

Au niveau national, le nombre de ménages est estimé à environ 1 296 200 dont près de 20% dirigés par des femmes. Les femmes chefs de ménage sont plus fréquentes en milieu urbain (29,5% à Dakar, 28,5% dans les autres villes et 11,6% seulement en milieu rural), ce qui reflète, dans une certaine mesure, la tendance à une grande autonomisation plus marquée de ces dernières, dans un contexte où les valeurs modernes influent petit à petit sur les rôles et responsabilités des femmes aussi bien dans le ménage qu'en dehors.

Les composantes de la famille nucléaire ou biologique (le chef de famille, ses épouses et ses enfants) constituent 64, 0% des membres du ménage. Environ 42,5% des membres sont des enfants biologiques du chef de ménage, 18,0% ses petits fils, ses nièces ou neveux et 11,0% ses épouses. Moins de 2% des membres n'ont aucun lien avec le chef de ménage. Paradoxalement les caractéristiques de la famille élargie sont plus présentes dans les autres villes qu'à Dakar et en milieu rural. En effet, la proportion des membres du ménage qui ne sont ni conjoints ni enfants biologiques du chef de ménage est plus importante dans les autres villes (38,9%) qu'à Dakar (35,9%) et en milieu rural (35,4%). Il convient de noter cependant que les épouses sont plus présentes dans les ménages ruraux (12,1% contre moins de 9% dans les ménages urbains) tandis que la présence des petits fils et des autres parents est plus marquée dans les villes (près de 20% contre 16,2%).

II.2.1.2. LA TAILLE DES MENAGES

La taille moyenne des ménages est estimée à 9 personnes et un ménage sur trois compte 11 personnes ou plus. Les ménages de petite taille (1 à 5 personnes) sont assez rares : un ménage sur quatre compte 1 à 5 personnes dont 2,6% sont constitués par des personnes seules. La taille du ménage varie sensiblement selon le genre. Les femmes sont relativement plus nombreuses à diriger des ménages de petite taille : près de 35,0% des femmes contre 23,0%

des hommes et 3,1% de femmes seules contre 2,4% d'hommes.

La fréquence des ménages de grande taille peut s'expliquer par la structure familiale décrite plus haut qui est caractéristique des sociétés traditionnelles où la famille élargie est la norme. Estimée à 9,8 en 2001-2002 selon l'ESAM II, la taille moyenne tend vers une baisse dans le temps (une personne) mais reste encore élevée par rapport à celle des pays de la sous région. Cette tendance à la baisse peut être due à l'urbanisation continue : la taille moyenne passe de 10 personnes par ménage en milieu rural à 9 dans les autres villes et à 8 seulement à Dakar. Cette structure par strate reste quasi identique à celle de l'ESAM II.

II.2.1.3. LE NOMBRE DE PIECES DU LOGEMENT

L'information sur le nombre de pièces à usage d'habitation est une mesure indirecte du niveau de peuplement du ménage qui peut traduire, d'une certaine manière, les conditions de vie et le niveau socioéconomique du ménage. Par exemple, qu'un nombre réduit de pièces pose des problèmes de promiscuité et de manque d'hygiène, souvent néfastes au développement physique et mental des enfants. Le nombre de pièces du logement peut dépendre, à la fois, de la taille du ménage et du standing de vie des occupants. En particulier, en milieu urbain où la promiscuité est un phénomène assez répandu, la plupart des ménages disposent d'un nombre limité de pièces dans leur logement.

Les données ci-dessous illustrent bien cette situation. Près de 46% des ménages vivent dans un logement disposant d'au plus trois pièces et 39,3% occupent des logements de 4-6 pièces. Moins de 11% des ménages disposent de 7 à 9 pièces et 4,0% occupent un logement de 10 pièces ou plus. Les logements disposant d'au plus trois pièces sont plus fréquents à Dakar (près de 57%) et dans les autres villes (47%) qu'en milieu rural (40%) où les problèmes d'espace et de qualité du logement (matériau utilisé) se posent avec moins d'acuité.

Le nombre moyen de pièces par logement est estimé à 4,2 au niveau national. Cette moyenne est légèrement plus faible à Dakar (3,5) que dans les autres villes (4,1) et en milieu rural (4,6). Cette légère variation selon la strate, semble refléter l'effet de l'urbanisation et ses contraintes sur l'espace vital des ménages. En effet, à Dakar où l'espace est plus rare, la taille moyenne des ménages est aussi plus faible ; en milieu rural où l'espace est plus accessible, le nombre moyen de personnes par ménage est aussi plus élevé ; ces mêmes critères d'appréciation expliquent aussi la position intermédiaire des autres villes.

II.2.1.4. LA PRINCIPALE SOURCE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU

L'intérêt de la question de l'approvisionnement en eau tient au fait que l'eau potable, absolument nécessaire à la bonne santé, peut aussi être source de maladie. Le but visé ici est d'apprécier la qualité de l'eau que les membres du ménage utilisent principalement pour la boisson et d'autres besoins comme la cuisson des repas. La source étant fortement corrélée avec la qualité de l'eau, il est important de la saisir pour déterminer la salubrité de l'eau utilisée. Il est reconnu qu'une eau potable insalubre, parce que contaminée par des matières chimiques ou physiques, est un vecteur potentiel de maladies comme la diarrhée, le choléra et la fièvre typhoïde, qui ont des effets hautement néfastes sur la santé. La contamination de l'eau constitue donc un sérieux problème de santé, particulièrement en milieu rural où le transport de l'eau sur de longues distances, son transfert dans divers récipients et sa conservation, ne garantissent pas toujours sa bonne qualité. La source d'eau utilisée est considéré ici comme un bon indicateur de la qualité de l'eau potable.

Plus de deux ménages sur cinq (46,3%) disposent d'un robinet intérieur, 18,3% s'approvisionnent par les bornes fontaines publiques et 2,4% utilisent le robinet du voisin, soit un taux d'accès à l'eau courante de 67,0%. Ce taux d'accès à l'eau courante, estimé à 55,0% en 2002 selon l'ESAM II, semble indiquer une amélioration notable dans la qualité de la principale source d'eau utilisée (12 points de pourcentage). Si on considère les forages auxquels ont recours 4,7% des ménages, comme source protégée, près du quart des ménages utilisent des sources non protégées (puits non protégés, service de camion d'eau, vendeur d'eau, source/cour d'eau).

L'accès à l'eau potable est loin d'être égalitaire au Sénégal. L'eau courante qui garantit de meilleures conditions de salubrité, est la principale source d'approvisionnement pour la presque totalité des ménages de Dakar (98,4%) et pour 82,0% des ménages des autres villes. Cette proportion reste faible en milieu rural (45,5%) où près de la moitié

39

des ménages s'approvisionne à partir d'une source non protégée (puits non protégé, vendeur d'eau, cours d'eau, etc.). A Dakar, seulement cinq ménages sur mille utilisent une source d'eau non protégée. Cette proportion de défavorisés atteint 8,2% dans les autres villes et 41,1% des ménages ruraux, si on exclut les forages qui alimentent près de 9,0%.

II.2.1.5. LE PRINCIPAL TYPE DE TOILETTE UTILISE

Cet indicateur permet de mesurer le niveau d'hygiène des toilettes utilisées par les membres du ménage. L'information collectée sert à identifier dans les ménages, l'utilisation d'installations sanitaires qui ne remplissent pas les conditions minimales d'hygiène nécessaire à la bonne santé. Au Sénégal, l'égout, les chasses d'eau et les latrines couvertes sont les types de toilettes qui sont considérés comme répondant aux critères d'un niveau d'assainissement acceptable.

L'enquête montre que les niveaux d'accès à de bonnes conditions d'assainissement restent encore faibles. Plus de 17% des ménages ne disposent même pas de toilettes dans leur logement et font leurs besoins dans la nature ou dans des lieux publics. Moins de quatre ménages sur dix (39,9%) seulement sont branchés à l'égout ou utilisent principalement des chasses d'eau avec fosse et 13,0% disposent de latrines couvertes. Le reste des ménages (plus de 40%) utilisent des toilettes non protégées comme des cuvettes/seaux, des latrines couvertes ou d'autres types de toilettes.

Les conditions sont plus favorables à Dakar où la plupart des ménages jouissent de conditions d'hygiène satisfaisantes, avec 86,0% qui ont une chasse d'eau et 1,6% seulement qui n'ont pas de toilettes. Dans les autres villes, ces proportions sont de 46,4% et 3,1% respectivement. Les ménages ruraux vivent pratiquement en dehors de toute protection avec les risques permanents associés à une évacuation inadéquate des excréments : moins de 14% seulement des ménages disposent de chasse d'eau tandis que la grande majorité utilise des toilettes non protégées et les 31% qui n'ont pas de toilettes, font leurs besoins dans la nature.

II.2.1.6. LE PRINCIPAL MODE D'ECLAIRAGE

L'électricité est le moyen le plus couramment utilisé pour s'éclairer mais la plupart des ménages n'y ont pas accès. Au niveau national, seuls 47,5% des ménages s'éclairent à l'électricité, y compris 0,4% qui disposent d'un groupe électrogène. L'usage de la lampe tempête (22,5%) et de la lampe à pétrole artisanale (19,2%) est encore très répandu au Sénégal : il touche 41,7% des ménages alors que le gaz n'est pratiquement pas utilisé (0,4%) pour l'éclairage. Le reste de la population a recours à la bougie (5,2%) et au bois (2,7% dont les 98,1% résident en milieu rural). Comme mode d'éclairage, l'électricité est loin d'être partagée équitablement entre zones de résidence. Avec 14,9% des ménages ruraux qui s'éclairent à l'électricité, il convient de constater que l'objectif d'atteindre un taux d'électrification rurale de 15% en 2005 dans le cadre de la première génération du DSRP est presque atteint. Pourtant l'écart entre ruraux et urbains demeure encore considérable avec 92,6% des ménages dakarois et plus de 73,9% des ménages des autres villes qui jouissent de l'éclairage électrique. L'utilisation de l'énergie solaire comme source d'éclairage est plus répandue en milieu rural (2,3%) qu'à Dakar (0,5%) et dans les autres villes (0,2%).

II.2.1.7. LA PRINCIPALE SOURCE DE COMBUSTIBLE POUR LA CUISSON DES REPAS

La source d'énergie ou type de combustible utilisé pour la cuisine fournit également une bonne appréciation du statut socioéconomique du ménage. Cette information permet aussi d'anticiper sur les conséquences néfastes et directes que l'utilisation de certains combustibles a sur la santé, en particulier celle des femmes et des enfants. Pendant longtemps, le bois de chauffe et le charbon de bois ont été les principales sources d'énergie auxquelles les sénégalais ont recours pour la cuisson de leurs repas. Pour la sauvegarde de la forêt, la protection de la nature et la réduction de la pollution, des campagnes de sensibilisation ont été menées pour une plus grande utilisation du gaz, parallèlement à une politique de subvention et de régulation de la production du charbon de bois.

Les résultats ci-dessous semblent indiquer que l'utilisation du gaz comme moyens de combustible n'est pas encore une pratique généralisée chez les ménages sénégalais. En 2005-2006, presque la moitié d'entre eux (49,4%) utilisait encore le bois de chauffe pour faire la cuisine et un peu moins de quatre ménages sur dix (39,6%) seulement avaient

40

recours au gaz, soit pour les deux sources près de 89% des ménages.

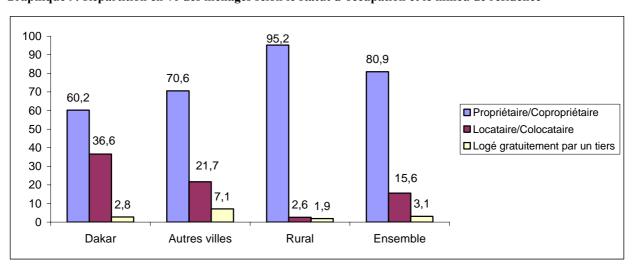
L'utilisation du gaz est plus fréquente parmi les ménages dakarois (plus de 88%) et dans les autres villes (54,1%) qu'en milieu rural (9,2%). En revanche, le bois de chauffe et le charbon de bois, très largement utilisés par les ménages ruraux (respectivement 81,6% et 8,1% des ménages), sont beaucoup moins présents dans les autres villes (respectivement 18,2% et 26,2% des ménages) et d'usage très limité à Dakar (respectivement 7,8% et 2,7% des ménages). Les contraintes du cadre de vie urbain et le coût du gaz, expliquent en partie ces différences dans l'accès au gaz.

II.2.2. LE PATRIMOINE DES MENAGES

Le fait pour un ménage d'être propriétaire ou non de certains types de biens peut permettre de mesurer indirectement son statut socioéconomique. Ainsi, l'ESPS s'est intéressée sur une liste de biens qui comporte des items aussi différents que les éléments de confort comme la radio, la montre, la télévision, le téléphone, le réfrigérateur mais aussi des biens plus importants comme le matériel roulant (bicyclette, motocyclette, voiture, charrette, etc.), les animaux, les terrains ou la terre agricole, entre autres. Dans ce présent rapport, l'analyse porte sur le statut d'occupation de logement et la possession (et non le simple usage) de terres cultivables. Détenir ces biens est considéré comme une forme de sécurité. En effet, la terre à usage d'habitation garantit une relative sécurité du point de vue du logement alors que la possession de terre à usage professionnelle constitue un atout pour l'exercice d'une activité agricole ou non agricole. A ce titre, la terre est une préoccupation des ménages.

II.2.2.1. LE LOGEMENT

En 2005-2006, plus de huit ménages sur dix (80,9%) étaient propriétaires ou copropriétaires du logement qu'ils occupaient au moment de l'enquête, alors que 15,6% étaient locataires ou colocataires. Le reste des ménages, peu nombreux (3,1%) était logé gratuitement par un tiers (parents, amis ou entreprise). Comme le montre le graphique ciaprès, le statut d'occupation est variable d'un milieu de résidence à l'autre. La propriété d'un logement baisse avec l'urbanisation : presque tous les ménages ruraux 95,2% sont propriétaires de leur logement. Dans les autres villes et à Dakar, les ménages propriétaires font respectivement sept sur dix (70,6%) et six sur dix (60,2%). Par contre, la location, phénomène essentiellement urbain, est une pratique très peu répandue en milieu rural : 36,6% des ménages dakarois et 21,7% de ceux des autres villes sont locataires tandis que seulement 2,6% des ménages ruraux payent un loyer pour leur logement.



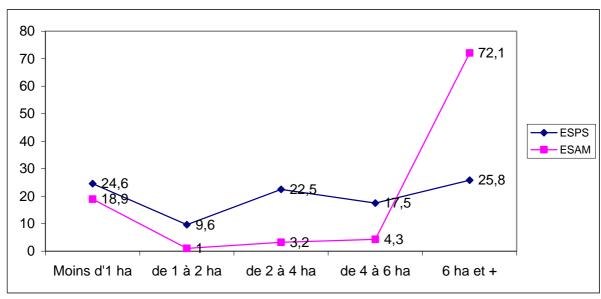
Graphique 9: Répartition en % des ménages selon le statut d'occupation et le milieu de résidence

Sources: Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal;

II.2.2.2. LES TERRES CULTIVABLES

Près de six résidents sur dix (58,4%) vivent en milieu rural et exercent des activités agricoles. Dans ce contexte, la possession de terres comme facteur de production revêt un intérêt capital. La possession de terres cultivables devrait donc être plus valorisée par les ruraux qui tirent leurs revenus essentiellement d'activités agricoles. Parmi les ménages propriétaires de terres cultivables, la majorité (56,7%) possède des superficies inférieures à un hectare et 24,3% seulement détiennent des lopins de plus de quatre hectares. Au Sénégal, la possession de terres cultivables est le fait des ruraux qui tirent leurs revenus essentiellement d'activités agricoles : les trois quarts des ménages ruraux possèdent des terres cultivables d'un hectare ou plus. Comme indiqué plus haut, l'urbanisation et la modernisation des activités économiques influent fortement sur la possession de terres. En dehors de ceux qui exercent leurs activités dans le maraîchage, les ménages de Dakar ne sont pas très attirés par la terre à usage agricole. Ainsi, la presque totalité des ménages urbains (96,9% à Dakar et 89,0% dans les autres villes) propriétaires de terres cultivables, détiennent des lopins de moins d'un hectare. Respectivement, moins de 1% et 5% d'entre eux possèdent des terres de plus de quatre hectares. Par contre, en milieu rural où la possession de terre trouve toute sa signification, ces proportions sont nettement plus importantes et atteignent respectivement 24,6% et 43,3%.

Un examen rétrospectif des données révèle des changements importants dans l'évolution de l'accès à la terre à usage agricole. Comme le montre le graphique ci-dessous, l'accès aux lopins de terre de moins de 6 hectares a sensiblement augmenté entre 2001 et 2006, tandis que la possession de terres plus vastes a fortement baissé (passant de 72,1% des ménages en 2001-2002 à 27,4% en 2005-2006) au profit des petits propriétaires terriens. Cela pourrait-il signifier que les grands propriétaires terriens ont procédé à des ventes importantes ou le résultat d'une redistribution des terres suite à un héritage ?



Graphique 10 : Répartition en % des ménages ruraux selon la superficie des terres possédées

Sources: Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal; Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM II, 2001-2002), ANSD, Dakar, Sénégal

II.2.2.3. LE BETAIL

Sont considérés dans cette analyse deux catégories d'animaux : le gros bétail et les autres gros animaux d'une part, les moutons, les chèvres et autres animaux de taille moyenne d'autre part. Les résultats font état de 13 339 624 têtes de bétail répartis entre 66,0% pour le bétail de taille moyenne et 34,0% pour le gros bétail. En moyenne, un ménage possède cinq animaux en 2005-2006. Cette moyenne nationale cache toutefois des disparités entre les milieux de résidence. En effet, si en milieu rural un partage équitable du bétail permettrait à chaque ménage d'obtenir au moins huit animaux, dans les autres villes chaque ménage n'aurait qu'un seul animal alors qu'à Dakar les ménages dispose

en moyenne de moins d'un animal. L'urbanisation poussée à Dakar et dans les autres villes constitue très certainement la raison principale de la rareté de ces animaux en milieu urbain. La détention de bétail n'est pas le fait de tous les ménages ruraux si l'on constate que 29,2% et 39,5% d'entre eux ne possèdent aucun animal de taille moyenne et de gros bétail respectivement. Parmi ces détenteurs, la majorité ont au plus cinq animaux.

II.2.2.4. LES ELEMENTS DE CONFORT DU MENAGE

Plus de huit ménages sur dix (82,8%) déclarent posséder un poste de radio ou un magnétoscope contre près de six sur dix (58,3%) pour un réveil ou une montre. La détention d'un téléphone portable est un phénomène assez répandu dans les ménages de Dakar (73,5%) et des autres villes (54,6%) alors qu'en milieu rural seul près du quart des ménages (24,7%) le possède, ramenant ainsi le niveau national à 43,8%.

La possession d'un poste téléviseur (36,4%), d'un ventilateur (26,8%) ou d'un téléphone fixe (16,4%) se révèle moins répandue que les éléments de conforts précités bien que ces résultats globaux cachent de fortes disparités entre les zones de résidence : Dakar (respectivement de 68,3%, 39,3% et 35,3%), autres villes (respectivement de 56,0%, 38,9% et 23,2%) et milieu rural (respectivement 13,0%, 5,6% et 4,3%). Pour les biens de confort comme une machine à coudre, un fer électrique à repasser, une cuisinière moderne, un ordinateur ou un climatiseur, pas plus de 6% des ménages en possèdent.

II.2.2.5. LE MATERIEL ROULANT DU MENAGE

Pour les biens composant le matériel roulant, les ménages propriétaires de charrette (21,7%) sont les plus nombreux. Viennent ensuite les propriétaires de charrue (17,1%), de bicyclette (9,6%), de voiture/camion (5,3%), de motocyclette (4,9%), de pirogue/bateau de pêche (2,1%) et de filet à tourner (1,7%). Le tracteur, avec 0,7%, est en ce qui le concerne, le bien le moins présent dans le patrimoine roulant des ménages sénégalais.

Il peut être constatée que la possession de charrette et de charrue est un phénomène beaucoup plus répandu en milieu rural (34,2%) que ne l'est celle de voiture/camion, de bicyclette et de motocyclette en milieu urbain (7,4%).

II.2.3. LES DEPENSES DES MENAGES

Encadré 2

Comme indicateurs de niveau de vie du ménage, la dépense traduit, d'une certaine manière, la capacité du ménage à se payer les biens et services nécessaires pour satisfaire au mieux ses besoins de consommation, et ainsi, améliorer son niveau de bien être. Le revenu du ménage peut être destiné à sa consommation directe en vue de satisfaire ses divers besoins alimentaires et non alimentaires, à ses investissements productifs à travers une exploitation agricole ou non agricole et à son épargne. C'est la dépense directe des ménages que l'enquête a tenté de saisir par les relevés des dépenses effectuées sur la période de référence retenue, c'est-à-dire les douze mois précédant l'interview. La dépense ou l'utilisation des ressources monétaires et non monétaires renseigne sur les biens alimentaires et non alimentaires que les ménages ont acquis durant cette période.

En cohérence avec le système de comptabilité nationale, les produits agricoles ou d'élevage autoconsommés par les ménages (c'est-à-dire, les produits issus de leurs propres exploitations et consommés par les membres de leur ménage) sont relevés lors de la collecte et pris en compte dans l'évaluation de leur consommation. L'approche consiste à saisir les informations de manière rétrospective. Les ménages ont donc été invités à déclarer leurs dépenses sur une période fixée par les responsables de l'enquête, en tenant compte de la fréquence avec laquelle les achats ou l'autoconsommation de produits sont généralement faits. En effet, considérant les effets de mémoire, il est distingué d'une part, les dépenses courantes, c'est-à-dire celles qui sont quotidiennes, hebdomadaires ou mensuelles comme les achats de produits alimentaires, et d'autre part les dépenses moins courantes (bimensuelles, trimestrielles ou annuelles) dont le recueil demande plus d'effort de mémoire de la part de la personne enquêtée. Entrent dans cette catégorie, les dépenses d'eau et d'électricité, les dépenses d'habillement, d'éducation, de santé, les dépenses de cérémonies, etc. Ensuite chaque type de dépense est extrapolé sur l'année selon la durée de la période de référence fixée pour sa collecte et la fréquence à laquelle l'achat ou le prélèvement est effectué.

Pour les besoins de l'analyse, une distinction est faite entre les dépenses globales et les dépenses de consommation proprement dite qui sont obtenues en défalquant des premières, les postes « Impôts et taxes », « transferts versés » et «dépenses de construction ». En général, ces postes peuvent être assimilés respectivement à des transferts versés au profit de l'Etat ou d'autres ménages et de l'épargne. De ce fait, ils ne sont pas considérés comme des postes effectivement consommés par les ménages. Il faut préciser que l'ESPS n'a pas mesuré la consommation qu'un ménage peut faire sur un bien d'investissement comme la construction.

II.2.3.1. LA DEPENSE GLOBALE ANNUELLE TOTALE

Au cours des douze mois précédant l'enquête, les ménages sénégalais ont dépensé 3021 milliards de francs CFA au total, dont 43,2% par les Dakarois, 18,7% par les citadins des autres villes et 38,1% par les ruraux. Globalement, cela correspond à une dépense annuelle de 2 330 271 francs CFA par ménage et de 249 008 francs CFA par personne. Cette répartition est très inégale si elle est comparée avec celle de la population dans les trois strates retenues : les dakarois qui représentent un peu moins du quart de la population totale dépensent nettement plus que les ruraux qui font près de 60%.

La dépense quotidienne par personne ou dépense moyenne par tête et par jour, est, d'une certaine manière, indicative du niveau de vie, en particulier si on veut comparer des catégories socioéconomiques comme les ménages qui sont différentes à plusieurs égards. Sans avoir l'exactitude de l'équivalent adulte qui permet de tenir compte des caractéristiques des membres (sexe, âge, par exemple) pour déterminer les besoins individuels de consommation, cet indicateur a le mérite de corriger la différence de taille entre les ménages, pour les rendre plus comparables. La dépense quotidienne est estimée à 682 FCFA par jour pour un sénégalais moyen. Cette dépense journalière par tête cache de très fortes disparités entre les citadins eux-mêmes d'une part, et entre les citadins et les ruraux d'autre part. En effet, le dakarois moyen dépense 1 224 FCFA par jour contre 729 FCFA seulement pour le citadin d'une autre ville. A l'opposé, le villageois moyen se contente de 445 FCFA pour satisfaire ses besoins quotidiens. Ces différences sont révélateurs de la différence de pouvoir d'achat entre les dakarois et les autres sénégalais : les résidents de la

Capitale dépensent presque deux fois plus (1,7) que les autres citadins et presque trois fois plus (2,7) que les villageois. L'écart entre les populations des autres villes et la campagne n'en est pas moins significatif, même si les proportions sont moindres : un citadin résidant hors de Dakar dépense près de 50% plus qu'un villageois.

Tableau 15: Répartition de la dépense annuelle selon certaines catégories et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Dépense annuelle totale (en francs CFA)	Dépense annuelle par ménage (en francs CFA)	Dépense annuelle par tête (en francs CFA)		
Dakar	1303 988 384 960	3 598 707	446 718		
Autres villes	566 026 062 628	2 369 962	265 992		
Rural	1 151 060 213 118	1 655 570	162 455		
Ensemble	3 021 074 660 706	2 330 271	249 008		

Source : Enguête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

II.2.3.2. LA STRUCTURE DES DEPENSES DES MENAGES

Globalement, les ménages sénégalais consacrent la plupart de leurs dépenses à la nourriture : à lui seul le poste «Alimentation et boissons non alcoolisées» pèse près de 46% du budget des ménages. Cette structure de dépense très dépendante de l'alimentation est caractéristique des pays pauvres pour lesquels la faiblesse des revenus distribués aux ménages oblige ces derniers à privilégier les dépenses de survie, à savoir, la nourriture. Après l'alimentation, le reste du budget des ménages est affectée aux postes «logement⁴, eau, électricité, gaz et autres combustibles» pour 20%, «habillement et chaussures» (6,0%) et les dépenses de «meubles, articles ménagers et entretien courant» (3,9%). Viennent ensuite les dépenses de «transport » (3,7%), de santé (2,4%) et de communications (1,8%). La faible part des dépenses d'enseignement (0,8%) est certainement due à la contribution de l'Etat dans les établissements publics très largement fréquentés. En outre, les postes «hôtels et restaurants» (1,2%), «Loisirs et culture» (0,8%) et «boissons alcoolisées et tabac» (0,6%) représentent très peu dans la consommation des Sénégalais.

La structure des dépenses varie sensiblement selon le milieu de résidence indiquant ainsi que les habitudes de consommation et les capacités à se payer certains biens, diffèrent entre les citadins et les ruraux. Ces derniers, moins nantis, consacrent une part plus importante de leur dépense à l'alimentation : 55,8% contre 47,4% dans les autres villes et 36,0% à Dakar. Par contre, les citadins dépensent plus pour le logement, l'eau, l'électricité, le gaz et les autres combustibles (25,7% à Dakar, 21,3% dans les autres villes et un peu moins de 13% en milieu rural). C'est aussi à Dakar que les dépenses de transport et de santé pèsent le plus sur le budget des ménages, soit deux fois plus qu'ailleurs (5,3% et près de 3,0% respectivement contre 2,7% et 1,9% dans les autres villes et 2,4% et 1,9% en milieu rural). Les dépenses d'enseignement semble aussi peser plus dans le budget des dakarois que dans celui des autres sénégalais (1,5% contre 0,6% dans les autres villes et 0,2% en milieu rural). En revanche, pour les dépenses d'hôtels et restaurants, les ruraux dépensent par rapport à leur budget, autant que les dakarois (1,4%) et plus que les autres citadins (0,9%).

⁴ Y compris les loyers imputés ou loyers fictifs qu'auraient dû payer les propriétaires sur leur propre logement s'ils en étaient les locataires.

Tableau 16: Structure des dépenses selon le milieu et les principaux postes de dépenses (montants en millions de FCFA)

	Milieu de résidence										
	Dakaı	-	Autres vi	lles	Rural		Ensemble				
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%			
Alimentation et boissons non alcoolisées	468 786	36,0	268 121	47,4	641 722	55,8	1 378 629	45,6			
Boissons alcoolisées et tabac	5 735	0,4	3 432	0,6	9 450	0,8	18 617	0,6			
Habillement et chaussures	85 253	6,5	28 851	5,1	68 038	5,9	182 142	6,0			
Logement y compris les loyers fictifs, eau, électricité, gaz et autres combustibles	334 559	25,7	120 806	21,3	148 545	12,9	603 910	20,0			
Meubles, articles de ménage et entretien courant	57 629	4,4	20 321	3,6	39 797	3,5	117 747	3,9			
Santé	38 581	3,0	10 727	1,9	22 439	1,9	71 748	2,4			
Transports	69 343	5,3	15 040	2,7	27 791	2,4	112 175	3,7			
Communications	30 313	2,3	12 509	2,2	12 533	1,1	55 355	1,8			
Loisirs et culture (y compris les livres et fournitures)	14 972	1,1	4 465	0,8	4 391	0,4	23 828	0,8			
Enseignement	18 980	1,5	3 282	0,6	1 840	0,2	24 101	0,8			
Hôtels et restaurants	18 054	1,4	5 180	0,9	11 760	1,0	34 994	1,2			
Biens et services divers (Hors communication)	161 783	12,4	73 292	12,9	162 754	14,1	397 829	13,2			
Total	1 303 988	100,0	566 026	100,0	1 151 060	100,0	3 021 075	100,0			

Source: Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

II.2.3.3. LES QUINTILES DE DEPENSES DE CONSOMMATION: UNE MESURE D'INEGALITE

Encadré 3

Les revenus disponibles auprès des ménages permettent d'évaluer les capacités de ceux-ci à se payer les biens et services nécessaires à la consommation de leurs membres. Les quintiles de dépenses de consommation ou de revenus aident à mieux apprécier la distribution des ressources entre catégories sociales, donc à mettre en évidence les inégalités de pouvoir d'achat entre différentes couches. Les quintiles sont calculés en utilisant l'agrégat de consommation⁵. Manifestement, les inégalités sociales dépassent la consommation de biens et services et touchent des domaines aussi divers que l'accès à la santé, à l'éducation, à la liberté sous toutes ses formes, à la sécurité, etc. Dans la présente approche, les individus sont classés suivant l'ordre croissant de leur dépense de consommation par tête, du premier au dernier, c'est-à-dire, de la dépense de consommation la plus faible à la plus élevée. Etant donné que la consommation totale du ménage est rapportée à la taille du ménage exprimée en nombre de personnes, tous les individus d'un même ménage auront la même consommation par tête. Ensuite, ces individus sont réparties dans cet ordre, en cinq catégories de 20% chacune. Le tableau ci-dessous donne la répartition de la de dépense de consommation par tête et par quintile.

_

⁵ Dépenses de consommation= dépenses globales - dépenses de construction - impôts et taxes versés - transferts versés

Tableau 17: Quintiles de dépenses de consommation par tête (en francs CFA) selon le milieu de résidence

	Enser	nble	[Dakar	Autre	es villes	F	Rural
Quintile de dépense par tête	Dépense de consommati on par tête	Part dans la consomma tion totale en%	la consomma tion totale Dépense par tête		Dépense de consomm ation par tête	Part dans la consommati on totale en%	Dépense de consomm ation par tête	Part dans la consommati on totale en%
1er quintile (20% les plus pauvres)	97 677	8,2	176 540	8,3	107 158	8,4	62 157	8,0
2ème quintile	153 027	12,8	267 364	12,4	169 189	13,2	101 137	12,9
3ème quintile (quintile moyen)	200 574	16,8	344 082	16,1	221 264	17,3	134 890	17,3
4ème quintile	265 926	22,3	460 806	21,6	289 556	22,7	177 925	22,8
5ème quintile (20% les plus riches)	479 332	40,0	888 635	41,5	495 208	38,5	305 456	39,1
Ensemble	239 279	100,0	427 491	100,0	256 285	100,0	156 317	100,0

Source: Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 20052006), ANSD, Dakar, Sénégal

Ces estimations montrent qu'au niveau national, les 20% les plus riches ont effectué 40% des dépenses totales de consommation en 2005-2006 tandis que les 20% les plus pauvres n'ont disposé que de 8,2%. En moyenne, un individu du quintile le plus riche a dépensé 479 332 FCFA au cours de cette année alors que dans la même période, celui du quintile le plus pauvre n'a pu dépenser que 97 677 FCFA, soit un ratio de près de un sur cinq, au détriment des plus pauvres.

Cette forme d'inégalité est variable selon le milieu de résidence, avec des contrastes entre la capitale et le reste du pays. A Dakar, les 20% les plus riches effectuent un peu plus des deux cinquièmes (41,5%) de la dépense de consommation totale des ménages tandis que les 20% les plus pauvres se répartissent 8.3% seulement, soit un ratio des dépenses de consommation par tête de un sur cinq. En outre, les différences très légères observées entre les autres villes et le milieu rural, sont une preuve de la présence de fortes inégalités là où habituellement elles sont supposées moins marquées. En effet, en milieu rural où les couches sociales sont en général les plus homogènes, c'est-à-dire les moins différenciées sous certains rapports ; les écarts entre catégories sociales y sont donc moins profonds, notamment en ce qui concerne la consommation. Les estimations ci-dessus montrent le contraire : les 20% des ruraux les plus riches disposent de 39,1% de la consommation totale contre 8,0% pour les 20% les plus pauvres. Le ratio de la dépense de consommation par tête des plus riches sur celle des plus pauvres s'établit à 4,9. Ces inégalités semblent relativement moins marquées dans les autres villes où les ressources semblent plus égalitairement réparties, même si des écarts profonds subsistent entre les plus riches et les plus pauvres. Les 20% les plus riches effectuent 38,5% de la dépense totale de consommation contre 8,4% pour les plus pauvres. La consommation moyenne par personne parmi les plus nantis y est 4,6 fois plus forte que parmi les moins lotis. Au fond, ce qui surprend, c'est plutôt le fait que la distribution des ressources ne soit pas sensiblement différente entre villes et campagne.

Les tendances ainsi observées sont maintenues, mêmes si on considère les 40% les plus riches et les 40% les moins riches : les premiers accaparent 62,3% de la consommation au niveau national, 63,1% à Dakar, 61,9% en milieu rural et 61,2% dans les autres villes contre respectivement 21%, 20,7%, 20,9% et 21,6%. Au niveau national comme au niveau des strates urbaine et rurale, seul le quatrième quintile bénéficie un peu plus de la part qui lui est due si les ressources étaient équitablement réparties, soit 20% de la consommation totale.

Tableau 18: Répartition de la consommation totale (en millions de francs CFA) par quintile de dépense selon le milieu de résidence

Quintile	Ensemb	le	Daka	ır	Autres v	illes	Rural		
1er quintile : (20% les plus pauvres)	234976	8,2	102551	8,3	45254	8,4	87170	8,0	
2ème quintile	367024	12,8	154171	12,4	71111	13,2	141742	12,9	
3ème quintile : (Moyen)	482014	16,8	199831	16,1	93140	17,3	189042	17,3	
4ème quintile	640427	22,3	268222	21,6	122626	22,7	249578	22,8	
5ème quintile : (20% les plus riches)	1150864	40,0	514825	41,5	207760	38,5	428278	39,1	
Ensemble	2875305	100,0	1239600	100,0	539891	100,0	1095810	100,0	

Source : Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 20052006), ANSD, Dakar, Sénégal

II.3. LES CONDITIONS DE VIE : ACCES AUX SERVICES SOCIAUX ET PERCEPTION DE LA PAUVRETE PAR LES POPULATIONS

II.3.1. L'ACCES AUX SERVICES COMMUNAUTAIRES DE BASE

L'accès aux équipements et services sociaux de base aide les populations à utiliser au maximum leur potentiel économique et leur capital humain et social en vue d'augmenter leurs opportunités d'améliorer sensiblement leurs conditions de vie. L'accès des ménages aux services et infrastructures communautaires de base est en général mesuré en termes de proximité, soit en fonction de la distance parcourue, soit en fonction du temps mis pour atteindre la structure concernée. Sans le choix d'un moyen de transport déterminé, les comparaisons s'avèrent difficiles. Ici, l'infrastructure la plus proche est définie par rapport au temps de marche.

II.3.1.1. L'ACCES AU MARCHE DE PRODUITS ALIMENTAIRES

Au niveau national, l'accès au marché de produits alimentaires ne semble pas poser de problèmes sérieux à la majeure partie de la population, même si la marche est choisie pour se rendre au point de distribution le plus proche. En effet, plus de six ménages sur dix (60,8%) ont accès à un marché de produits alimentaires à moins d'une demi heure de marche. Cependant, cette situation quelque peu favorable pour beaucoup de ménages cache les difficultés de ménages, non négligeables, qui rencontrent encore des difficultés pour se rendre au lieu d'approvisionnement le plus proche : plus du quart des ménages (25,8%), soit plus de 334 000 foyers et plus de 3 340 000 personnes, sont obligés de marcher pendant une heure ou plus pour se ravitailler en nourriture. Si on en juge par les résultats de l'ESAM II (2001-2002), cette proportion semble avoir légèrement augmenté dans les quatre dernières années. Cela veut simplement dire que, dans cette période, l'évolution de ce type d'infrastructure n'a pas suivi l'évolution de la population. Mais sur ce point, c'est la comparaison selon le milieu de résidence qui montre un tableau assez poignant, avec des différences notables dans les conditions d'accès, et ce, au détriment des ruraux. A Dakar, près de neuf ménages sur dix (86,0%) peuvent faire leurs achats à moins d'une demi heure, tandis que ces proportions sont plus faibles dans les autres villes (79,4% et 47,4% respectivement) et en milieu rural (41,1% et 33,6% respectivement). La pénibilité du ravitaillement est donc plus forte en milieu rural où beaucoup de ménages (45,4% contre 3.0% seulement en ville) doivent marcher pendant une heure ou plus pour s'acheter les produits alimentaires dont ils ont besoin. Considérant les conditions (climatiques, géographiques et l'état des pistes) moins favorables en campagne, la corvée des ruraux pour s'approvisionner n'en est que plus dure.

Tableau 19: Répartition des ménages selon le temps mis pour accéder aux services de marché, de transport et d'établissements scolaires

Milieu	Temps en mn	Accè au march	ıé	Accè au transport	1	Accès à un établis primai	sement e	Accès établisse second	ement laire
de résidence		Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
	0 – 14	236200	65,2	306827	84,7	287950	79,5	155582	42,9
	15-29	75363	20,8	37779	10,4	52260	14,4	111064	30,6
Dakar	30-44	30694	8,5	14615	4,0	15378	4,2	54404	15,0
Dakai	45 - 59	7495	2,1	2845	0,8	6009	1,7	23354	6,4
	+ 60	12597	3,5	282	0,1	753	0,2	17944	4,9
	Total	362349	100,0	362349	100,0	362349	100,0	362349	100,0
	0 - 14	113213	47,4	176117	73,7	189226	79,2	86690	36,3
	15-29	76346	32,.0	40685	17,0	39102	16,4	89874	37,6
Autres villes	30-44	34244	14,3	15222	6,4	7591	3,2	41782	17,5
Add 63 ville3	45 – 59	8762	3,7	4598	1,9	2759	1,2	12601	5,3
	+ 60	6269	2,6	2211	0,9	155	0,1	7885	3,3
	Total	238833	100,0	238833	100,0	238833	100,0	238833	100,0
	0 - 14	233246	33,6	288851	41,6	412909	59,4	88885	12,8
	15-29	52430	7,5	60212	8,7	70368	10,1	38000	5,5
Rural	30-44	52084	7,5	52270	7,5	53983	7,8	56937	8,2
	45 – 59	42134	6,1	41817	6,0	27357	3,9	56401	8,1
	+ 60	315189	45,4	251934	36,3	130466	18,8	454861	65,4
	Total	695084	100,0	695084	100,0	695084	100,0	695084	100,0
	0 - 14	582659	45,0	771795	59,5	890085	68,7	331157	25,5
	15-29	204139	15,8	138676	10,7	161730	12,5	238939	18,4
Ensemble	30-44	117023	9,0	82107	6,3	76953	5,9	153124	11,8
Elisonible	45 – 59	58390	4,5	49261	3,8	36125	2,8	92356	7,1
	+ 60	334055	25,8	254427	19,6	131374	10,1	480690	37,1
	Total	1296266	100,0	1296266	100,0	1296266	100,0	1296266	100,0

Source: Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal.

II.3.1.2. L'ACCES AUX MOYENS DE TRANSPORT PUBLIC

Le transport public inclut le transport urbain et inter urbain, les cars 'ndiaga n'diaye', les cars rapides, les taxis, les taxis brousse, les bus de Dakar (Dem Dikk). Dans l'ensemble, un peu plus de sept ménages sur dix (70,2%) peuvent trouver un moyen de transport public en moins d'une demi heure de leur domicile (dont 59,5% en moins d'un quart d'heure). Cependant, près d'un ménage sur cinq (19,6%) est obligé de marcher pendant une heure ou plus pour accéder au moyen de transport public le plus proche. Du point de vue du temps mis pour accéder au moyen de transport, les ruraux éprouvent plus de difficultés: presque aucun ménage urbain (moins de 1%) ne met une heure ou plus pour trouver un moyen de transport public tandis que 36,3% des ménages ruraux sont confrontés à cette difficulté.

II.3.1.3. L'ACCES AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIMAIRES

Marcher pour aller à une école est relativement aisé dans l'ensemble : 81, 2% des ménages disposent en 2005-2006 d'une école primaire à moins d'une demie heure de marche de leur domicile dont près de 68,7 % sont à moins d'un quart d'heure. Les autres villes (95,6%) et Dakar (93,9%) se distinguent nettement par rapport au milieu rural où près de sept ménages sur dix (69,5%) se localise à moins de 30 minutes de marche par rapport à l'école la plus proche. Ces proportions étaient respectivement de 91,0%, de 93,4% et de 68,8% en 2001-2002. Ces tendances à la hausse peuvent être mises à l'actif des nombreuses constructions d'écoles de proximité initiées par l'Etat.

Les ménages dont les écoliers mettent une heure ou plus pour se rendre à leur établissement ne font que 10,1%. La aussi, les inégalités d'accès demeurent, même si, dans les cinq dernières années, l'Etat a consenti des efforts considérables dans la construction d'écoles de proximité. En effet, si la longue marche pour se rendre à l'école primaire est inconnue dans les villes, en milieu rural, par contre, près d'un ménage sur cinq (18,7%) envoie ses enfants à une heure ou plus de marche pour acquérir le savoir. Si ce trajet est à parcourir quatre fois par jour, la pénibilité n'en est que plus grande pour les jeunes écoliers. Pour envoyer les enfants à l'école et les y maintenir, les parents ont besoin d'être motivés, au moins, par une amélioration de l'accès physique. Aussi, les pouvoirs publics devront-ils consentir d'autres efforts envers la grande majorité des enfants, en faveur des jeunes ruraux, en particulier. C'est le prix à payer, si on veut atteindre la scolarisation universelle au primaire.

II.3.1.4. L'ACCES AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES MOYENS SECONDAIRES

Les distances à couvrir ou le temps de marche, s'allongent avec le niveau d'enseignement (secondaire et supérieur), du fait que les structures requises sont relativement plus rares parce qu'implantées dans des localités jouissant d'un certain statut (commune d'une certaine envergure). Comparée à celle des écoles primaires, la proportion de ménages pouvant envoyer leurs enfants dans un établissement secondaire proche (moins d'une demie heure) est beaucoup plus faible : 44,0% contre plus de 80% pour l'école primaire. Par rapport à 2001-2002, l'accès aux établissements moyens secondaires est beaucoup plus répandu si l'on constate que, pour la même durée de marche, la proportion était de 34,8%.

Toutefois, il reste encore un nombre assez important, près de quatre ménages sur dix (37,1%), dont les élèves continuent à faire plus d'une heure de marche pour se rendre à leur lycée ou collège respectif. Dans deux tiers des ménages ruraux (65,7%), les élèves font une heure ou plus de marche pour accéder à l'établissement secondaire le plus proche. Cette difficulté ne concerne que 3 à 4% des ménages des villes qui, toutes choses égales par ailleurs, ont plus de possibilités pour accéder à un moyen de transport (s'ils le désirent), ce qui atténue leur corvée quotidienne, même si cet avantage relatif a un coût financier non négligeable dans leur budget.

II.3.1.5. L'ACCES A UNE STRUCTURE DE SANTE

L'accès facile à une structure de santé est essentiel pour la prise en charge des patients dès qu'un problème de santé se pose. Cela permet d'éviter les complications dues à une intervention tardive et les absences au travail ou à l'école, qui peuvent en être des conséquences immédiates. Pour une amélioration de la productivité dans le travail, ces questions sont d'une grande importance et doivent être prises en compte dans les programmes de mise en place d'infrastructures de santé.

Les résultats de l'ESPS montrent que seuls 43,9 % des ménages résident à moins d'un quart d'heure de la structure de santé qui leur est la plus proche. Toutefois, il semble aussi que la facilité d'accès s'est légèrement améliorée dans le temps : en 2001-2002, cette proportion était de 39,5%, soit une hausse de plus de 4,4 points de pourcentage. Mais cette relative facilité d'accès est variable selon le milieu de résidence : de plus de 50% ou plus à Dakar et dans les autres villes, cette proportion est tombée à 34,7% en milieu rural. Il demeure que c'est seulement en milieu rural qu'il reste une proportion non négligeable de ménages encore très éloignés des structures sanitaires : près de 40% des ménages ruraux sont à une heure ou plus de marche contre une proportion négligeable de 1 à 2% dans les villes.

50

Tableau 20 : Répartition des ménages selon le temps mis pour accéder à une structure de santé, à une source d'eau potable et aux cyber café

Milieu	Temps mis en mn	Acce à une strue sant	cture de	Accès à potab		Accès aux cybercafé		
De résidence		Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	
	0 – 14	204486	56,4	314486	314486 86,8		73,8	
	15-29	96507	26,6	21382	5,9	57841	16,0	
	30-44	37178	10,3	9032	2,5	18825	5,2	
Dakar	45 - 59	16589	4,6	7262	2,0	8607	2,4	
	+60	7589	2,1	10187	2,8	9520	2,6	
	Total	362349	100,0	362349	100,0	362349	100,0	
	0 - 14	123959	51,9	197207	82,6	68307	28,6	
	15-29	74301	31,1	22853	9,6	69943	29,3	
	30-44	29372	12,3	7738	3,2	40573	17,0	
Autres villes	45 – 59	8083	3,4	3885	1,6	25355	10,6	
	+60	3119	1,3	7150	3,0	34655	14,5	
	Total	238833	100,0	238833	100,0	238833	100,0	
	0 - 14	241074	34,7	594789	85,6	20842	3,0	
	15-29	70498	10,1	38615	5,6	18045	2,6	
	30-44	62953	9,1	17655	2,5	19456	2,8	
Rural	45 – 59	44907	6,5	7135	1,0	27495	4,0	
	+60	275651	39,7	36890	5,3	609245	87,7	
	Total	695084	100,0	695084	100,0	695084	100,0	
	0 - 14	569519	43,9	1106482	85,4	356706	27,5	
	15-29	241305	18,6	82850	6,4	145829	11,3	
	30-44	129504	10,0	34426	2,7	78854	6,1	
Ensemble	45 – 59	69579	5,4	18282	1,4	61458	4,7	
	+60	286360	22,1	54226	4,2	653420	50,4	
	Total	1296266	100,0	1296266	100,0	1296266	100,0	

Source: Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal.

II.3.1.6. L'ACCES A UNE SOURCE D'EAU DE BOISSON

L'eau de boisson étant une denrée de première nécessité, source de vie, son accessibilité physique et financière doit être assurée pour tous, citadins comme ruraux. Bien que l'accès soit inégal et que la couverture ne soit pas complète pour tous, l'accès à l'eau est nettement meilleur que l'accès aux autres services sociaux de base. De plus, si on ne tient pas compte de la qualité de la source, les disparités sont aussi plus faibles.

En effet, au niveau national, une grande majorité des ménages (85,4%) accède à une source d'eau pour boire à moins d'un quart d'heure de leur domicile. Peu de ménages (4,2%) mettent une heure ou plus pour trouver de l'eau à boire. Le temps mis pour s'approvisionner en eau est presque le même quel que soit le milieu de résidence. Contrairement à ce que l'on a observé concernant les autres services sociaux de base, les ruraux ne sont pas aussi défavorisés pour accéder à l'eau : si en ville 3 à 4% des ménages ne peuvent obtenir de l'eau qu'après une heure ou plus de marche, en milieu rural, cette proportion est comparable (5,3%).

II.3.1.7. L'ACCES AUX TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

L'information et la communication sont aujourd'hui une nécessité, dans un monde de plus en plus ouvert, où les échanges de tous ordres ont gagné en intensité et en volume. Ce recours de plus en plus fréquent à de nouvelles technologies, a fait naître et se développer de nouveaux concepts comme celui de l'économie du savoir. L'accès aux technologies de l'information et de la communication est mesuré ici à travers les services accessibles par le biais d'un cybercafé, en particulier le téléphone et l'Internet.

Peu de résidents ont facilement accès à un cybercafé: seuls 38,8% des ménages peuvent utiliser les services d'un cybercafé à moins d'une demie heure de leur domicile, dont 27,5% font moins d'un quart d'heure. Malgré le développement rapide de ces moyens de communications, plus de la moitié de la population (50,4% des ménages) n'y a accès qu'après une heure ou plus de marche. La situation est très différente d'un milieu à l'autre: près de neuf ménages dakarois sur dix (89,8%) peut accéder à un cybercafé en moins d'une demi heure de son domicile. Cette proportion tombe de façon drastique à 58,0% dans les autres villes et à 5,6% en milieu rural où neuf ménages sur dix (87,6%) ne peuvent utiliser les services d'un cybercafé qu'après une marche d'une heure ou plus. Ces défavorisés dans l'accès à l'information et à la communication, sont rares en ville (2,6% à Dakar et 14,5% dans les autres villes). Ces résultats remettent à l'ordre du jour la question de la téléphonie rurale, assez souvent agitée dans les politiques et programmes de développement du milieu rural.

II.3.2. LA SITUATION ECONOMIQUE DES COMMUNAUTES ET DES MENAGES

Le point de vue des ménages sur leur propre situation est importante pour les décideurs, en ce sens qu'il donne des indications précises sur leurs préoccupations et leurs attentes ainsi que sur les orientations et les moyens de leur prise en charge. L'ESPS a tenté de mesurer la perception que les ménages ont de l'évolution de leur situation économique globale, en terme d'amélioration ou de dégradation, aussi bien au niveau individuel de chaque ménage avec sa propre histoire qu'au niveau global de la communauté dans laquelle vit le ménage. La communauté est définie ici comme le quartier pour les ménages urbains et le village pour les ménages ruraux. Pour des raisons de simplicité, de temps d'interview et de coût, ces questions d'opinions n'ont été posées qu'aux chefs de ménage ou à leurs représentants. Les résultats présentés ici représentent donc leur point de vue, qui peut être différent, par exemple, de celui de la population de 18 ans et plus qui choisit ceux qui nous gouvernent, sur la base de leurs programmes politiques. Toutefois, dans le cas d'espèce, la position sociale des chefs de ménage, leur rôle économique et leurs responsabilités en tant que pourvoyeurs de revenus et preneurs de décisions dans le ménage, justifieraient que leurs avis soient privilégiés.

II.3.2.1. LA PERCEPTION DE LA PAUVRETE DANS LES COMMUNAUTES ET LES MENAGES

La situation économique est mesurée au niveau communautaire et au niveau des ménages, à travers des questions sur le niveau de pauvreté perçue, les manifestations de la pauvreté, l'évolution de la pauvreté dans le temps et le degré de la solidarité sociale.

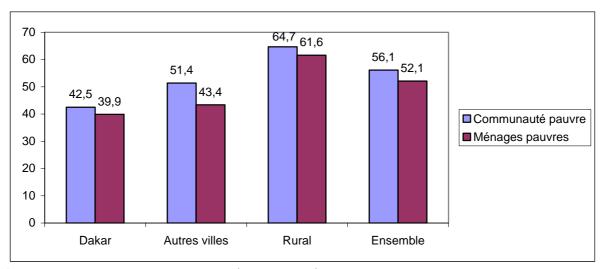
- Au niveau des communautés

Tous milieux de résidence confondus, la pauvreté des communautés est très étendue du point de vue des chefs de ménage : la majorité d'entre eux (56%) estiment que leur communauté est 'un peu pauvre' ou 'très pauvre'. En 2001-2002, trois quarts des chefs de ménage (74,0%) avaient le même sentiment, ce qui montre que l'incidence de la pauvreté perçue a baissé de façon significative dans la période, soit plus de 4 points de pourcentage par an. En revanche, moins de 6% seulement considèrent leur quartier ou village 'un peu riche' ou 'très riche. Le point de vue des ménages varie selon la résidence, se traduisant par une baisse de l'incidence de la pauvreté perçue avec le degré d'urbanisation : 42,5% des chefs de ménage dakarois et 51,4% des chefs de ménage des autres villes déclarent leur communauté pauvre ou très pauvre. En milieu rural par contre, deux chefs de ménage sur trois (64,7%) considèrent leur village comme tel.

- Au niveau des ménages

Au sein des ménages eux-mêmes, la pauvreté perçue est aussi très répandue : une majorité de 52,2% se considère comme pauvre. Comme pour les communautés aussi, le sentiment d'être pauvre a sensiblement baissé dans les ménages, au cours des quatre dernières années. En 2001-2002, deux chefs de ménage sur trois (65,7%) considéraient leur ménage comme pauvre, soit une baisse de plus de 3 points de pourcentage annuellement. La

différence de niveau de pauvreté entre les 'communautés' et les 'ménages' reflète simplement le fait qu'on peut trouver des ménages non pauvres dans de quartiers ou villages eux-mêmes déclarés très pauvres. Même si l'incidence est légèrement moins forte qu'au niveau de la communauté, les tendances sont les mêmes dans les différents milieux de résidence. Les Dakarois sont mieux lotis avec une incidence de pauvreté déclarée de près de 40% contre 43,4% dans les autres villes et 61,6% en milieu rural. Paradoxalement, même si les proportions de ménages qui s'auto déclarent 'un peu riche' ou 'très riche' sont statistiquement faibles, elles sont très proches entre la ville et la campagne (près de 6% en milieu rural contre 5,2% dans les autres villes et 4,9% à Dakar).



Graphique 11: Perception de la pauvreté dans les communautés et les ménages (en %)

Source : Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal;

II.3.2.2. LA PAUVRETE VUE AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES AVANT L'ENQUETE

Au niveau national, 43,9% des chefs de ménage pensent que la pauvreté s'est aggravée. Ils étaient 64,6% en 2001-2002, soit une baisse significative de 20,7 points de pourcentage dans les quatre dernières années. Par contre, 31,2% estiment que la pauvreté a diminué dont 28,0% disent 'un peu' seulement. En 2001-2002, seuls 18,2% avaient le sentiment que la pauvreté était en baisse. Selon l'ESPS, un ménage sur quatre a le sentiment que la pauvreté est restée stable au cours des cinq dernières années. Un petit nombre de ménages ne peuvent pas se prononcer (2,8%). Cependant, des différences notables sont à signaler entre les citadins et les ruraux. En effet, le sentiment de dégradation du niveau de vie est plus partagé en milieu rural (la moitié des ménages) qu'à Dakar (36,1%) et dans les autres villes (39,6%). Quel que soit l'angle sous lequel l'évolution de la pauvreté est analysée, c'est le sentiment d'une amélioration qui se dégage de façon nette.

II.3.2.3. LA PAUVRETE VUE EN PERSPECTIVE DANS LES CINQ PROCHAINES ANNEES

Tous milieux de résidence confondus, les perspectives sont moins sombres quant à l'évolution de la pauvreté dans les cinq prochaines années : 22,1% seulement des chefs de ménage pensent que la pauvreté va s'aggraver dans cette période alors que plus du double (44,8%) s'attend à une diminution, même faible pour la plupart d'entre eux. A cela, il faut ajouter les 20,0% de personnes indécises sur le sens de l'évolution de la pauvreté. L'espoir est plus grand à Dakar et dans les autres villes où près de la moitié des ménages interrogés (48,6% et 48,1 % respectivement) croient à une diminution de la pauvreté dans les cinq prochaines années, proportion légèrement plus faible en milieu rural (41,5%).

Tableau 21: Répartition en % des ménages selon leur point de vue sur l'évolution de la pauvreté et le milieu de résidence

		Milieu	de résidence		
		Dakar	Autres Villes	Rural	Ensemble
Selon vous, au cours des cinq dernières	A beaucoup diminué	2,9	2,6	3,6	3,2
années, la pauvreté?	A un peu diminué	29,4	30,7	26,4	28,0
	Est restée stable	28,3	23,1	18,5	22,1
	S'est un peu aggravée	22,7	24,7	28,6	26,2
	S'est beaucoup aggravée	13,4	14,9	20,9	17,7
	Ne sait pas	3,4	4,1	2,0	2,8
Selon vous, au cours des cinq	Va beaucoup diminuer	7,4	7,5	9,3	8,5
prochaines années, la pauvreté?	Va un peu diminuer	41,2	40,6	32,2	36,3
	Va rester stable	17,9	10,2	11,8	13,2
	Va un peu s'aggraver	9,2	13,7	11,1	11,1
	Va beaucoup s'aggraver	7,1	9,5	13,6	11,0
	Ne sait pas	17,2	18,5	22,0	20,0

Source: Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

II.3.2.4. LE NIVEAU DE VIE DES MENAGES

Dans l'ensemble, près de 7 ménages sur 10 (69,1%) estiment que leur *consommation alimentaire* au cours des 12 mois précédant l'interview était insuffisante par rapport aux besoins de leurs membres et seulement 2,1% déclarent avoir disposé de plus de provisions que nécessaires pour se nourrir. Concernant les *conditions de logement* les proportions sont quasiment les mêmes, qu'il s'agisse des ménages non satisfaits (68,4%) que de ceux dont le logement dépasse les besoins des membres (2,4%). Les proportions de ménages non satisfaits des *soins de santé reçus et de leur habillement* par rapport à leurs besoins, sont légèrement plus faibles (67,3% et 65,8% respectivement). L'insuffisance des ressources disponibles par rapport aux besoins du ménage baisse davantage avec les *dépenses de cérémonies* et l'*éducation des enfants*. Six ménages sur dix estiment qu'ils n'ont pas eu ce qu'ils auraient souhaité avoir pour faire face aux nécessités des cérémonies. Quant à l'éducation des enfants, c'est seulement la moitié (48,8%) qui n'a pas eu satisfaction durant l'année scolaire passée.

L'insuffisance du *revenu monétaire* semble poser le plus de problème aux ménages. En effet, à la question de savoir si au cours des 12 derniers mois, le ménage avait des revenus suffisants pour faire face aux besoins de ses membres, plus de trois chefs de ménage sur quatre (76,7%) ont répondu négativement. Cela peut paraître surprenant que le manque d'argent soit plus ressenti que les autres manques énumérés plus haut, étant donné que la satisfaction de la plupart de ces besoins dépend en général de la disponibilité d'argent. Alors comment peut-on avoir satisfait 'plus' ces besoins si on a eu 'moins' d'argent? Intuitivement, cette situation peut être comprise en rapport avec le sens et l'importance qu'on accorde généralement à l'argent en espèces: au Sénégal, ont dit presque toujours 'de l'argent on en a jamais assez'. Au-delà de cette hypothèse sur la sensibilité de tout ce qui touche l'argent, ce décalage peut s'expliquer par le fait qu'un bon nombre de ménages reçoivent des transferts, ce qui réduit les déboursements de leur part pour satisfaire des besoins tels que l'éducation des enfants, les soins de santé, et dans une moindre mesure, le logement, la nourriture et l'habillement, etc.

L'éducation des enfants qui connaît le niveau d'insatisfaction le plus bas (moins que la moitié) est un parfait exemple de ce qui semble être une contradiction, dans un contexte de marché où tout se vend et s'achète avec de l'argent. C'est que l'éducation des enfants est en bonne partie à la charge de l'Etat ou des collectivités pour beaucoup de ménages qui ne supportent qu'une faible partie des frais liés à l'école. La même règle peut s'appliquer aux besoins en soins de santé pour lesquels on peut aussi évoquer les mutuelles de santé en plus des structures de santé publiques, largement subventionnées, si on compare leur coût à celui du privé. Pour le logement, la pratique enseigne que les ménages sont généralement propriétaires, logés gratuitement ou dépendants d'un tiers qui paye directement leur loyer. Le lieu de résidence influe sensiblement sur la satisfaction ou non des besoins de base. C'est

en milieu rural que l'insuffisance des ressources est le plus notoire, avec des proportions d'insatisfaits qui dépassent la moyenne nationale d'au moins 9 points de pourcentage pour tous les besoins cités, sauf pour le revenu (8 points). Par contre, à Dakar, cette proportion est inférieure à la moyenne d'au moins quinze points, sauf pour le revenu (13 points).

Il convient cependant de souligner une probable amélioration du niveau de vie des ménages: la proportion de ménages n'arrivant pas à satisfaire leurs besoins d'alimentation, de logement, d'habillement, de soins de santé, d'éducation des enfants et des dépenses de cérémonies a sensiblement baissé entre 2001-2002 et 2005-2006. Pour l'éducation, la proportion des ménages non satisfaits a baissé en passant de 71,6% à 48,8%; pour le revenu, elle a baissé de 9 points de pourcentage.

Pour tous les besoins, la non satisfaction touche un bon nombre de ménages, quel que soit le milieu de résidence, considéré, même si les difficultés pour faire face sont nettement plus aigües en milieu rural : la proportion de ménages non satisfaits varie entre 58,0% pour l'éducation des enfants, près de 80,0% pour la nourriture et 84,4 % pour les revenus monétaires. Dans les autres villes, ces proportions varient entre 50,0%, 65,0% et 75,3% respectivement. La situation est nettement plus favorable à Dakar où ces proportions sont de 31,0%, 52,1% et 63,1% respectivement. En résumé, quel que soit le domaine considéré, la situation se présente mieux à Dakar, ensuite dans les autres villes.

Tableau 22: Répartition en % des ménages non satisfaits selon le type de besoins et le milieu de résidence

		Milieu de ré	sidence	
	Dakar	Autres villes	Rural	Ensemble
Consommation Alimentaire	52,1	65,0	79,4	69,1
Logement ménage	54,8	63,4	77,3	68,4
Habillement ménage	47,6	63,0	76,3	65,8
Soins de santé	50,2	63,1	77,6	67,3
Education enfants	30,8	49,5	57,9	48,8
Dépenses cérémonie	44,1	59,1	68,5	60,0
Revenus ménage	63,1	75,3	84,4	76,7

Source: Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

II.3.2.5. LES SIGNES DE MANIFESTATION DE LA PAUVRETE

La pauvreté étant multidimensionnelle, elle présente plusieurs traits dont l'importance relative dépend, à la fois, de l'appréciation des individus avec leur propre histoire et des jugements de valeurs véhiculés par la société. Durant l'enquête, treize signes généralement considérés comme les plus appropriés pour décrire la pauvreté ont été présentés aux répondants qui devaient désigner par ordre d'importance, les quatre qui, de leur propre point de vue, caractérisent le mieux la pauvreté. Ils sont libellés ainsi qu'il suit :

«Quand on a des difficultés pour nourrir son ménage», «Quand on n'a pas un logement décent», «Quand on ne peut pas aider ses parents et ses voisins», «Quand on n'a pas de travail», «Quand on souffre physiquement ou mentalement d'une incapacité qui vous empêche de travailler ou étudier», «Quand on n'a pas les moyens de soigner les membres malades de son ménage», «Quand on ne possède aucun bétail», «Quand on n'a pas de terres à cultiver», «Quand on ne dispose pas d'une pirogue pour aller pêcher», «Quand on ne jouit d'aucune considération au sein de sa communauté», «Quand on ne peut pas assurer la scolarisation de ses enfants», «Quand on ne sait ni lire, ni écrire» et «Quand on n'est pas en sécurité». Les réponses qui ne correspondent à aucune des modalités énumérées ci-dessus sont classées dans «Autre».

Cinq sur ces treize signes spécifiés, émergent comme étant les principaux traits distinctifs d'un individu ou d'un ménage pauvre : Plus de 90,0% des chefs de ménage interrogés les ont cités comme premier signe de manifestation

de la pauvreté. Ils sont classés, ainsi qu'il suit, par ordre d'importance selon la proportion de chefs de ménage qui les citent comme premier trait caractéristique :

64,7% des ménages disent : « Quand on a des difficultés pour nourrir son ménage »,

8,9% des ménages disent : « Quand on n'a pas de travail »

8,8% des ménages disent : « Quand on n'a pas un logement décent »

5,4% des ménages disent : « Quand on n'a pas les moyens de soigner les malades de son ménage »

Tableau 23: Répartition en % des ménages selon le classement des signes de manifestation de la pauvreté

Signes de manifestation de la pauvreté		Quand on a des difficultés pour nourrir son ménage	Quand on n'a pas de travail	Quand on n'a pas un logement décent	Quand on n'a pas les moyens de soigner les membres malades du ménage	Quand on souffre physiquement ou Mentalement	Quand on ne peut pas aider ses parents et voisins	Quand on ne possède aucun bétail	Quand on n'a pas de terre à cultiver	Quand on ne dispose pas d'une pirogue pour la pêche	Quand on ne jouit d'aucune considération au sein de sa Communauté	Quand on ne peut pas assurer la scolarité de ses enfants	Quand on ne sait ni lire ni écrire	Quand on n'est pas en sécurité	es.
Milieu de résidence		Qua	Qua	Qua	Qua:	Qua	Qua	Qua	Qua	Qua	Qua	Qua: de se	Qua	Qua	Autres
	1 ^{er}	62,7	10,5	15,7	4,1	1,7	2,2		0,0		0,5	1,1	0,3	0,9	0,2
Dakar	2 ^{ème}	17,4	18,3	28,6	15,0	2,1	13,4	0,6	0,1		0,7	2,8	0,3	0,4	0,3
	3 ^{ème}	6,7	21,4	10,6	24,6	4,8	13,8	1,1	0,3	0,2	3,1	10,6	0,9	1,7	0,3
	4 ^{ème}	4,4	17,2	11,6	19,7	5,3	13,3	0,5	0,4	0,1	2,6	17,2	1,3	5,6	0,9
	1 ^{er}	64,1	14,8	9,6	4,7	1,3	2,2	0,2	0,3	0,1	0,4	0,7	0,4	0,5	0,8
Autres villes	2 ^{ème}	16,7	21,6	22,9	16,1	3,8	11,4	0,5	0,7	0,4	0,8	2,4	0,5	1,0	1,1
	3 ^{ème}	5,9	18,0	12,5	25,9	5,4	10,4	2,0	2,2	0,5	4,0	8,5	0,6	2,6	1,3
	4 ^{ème}	3,7	13,0	9,8	21,2	6,2	7,9	1,7	2,0	1,0	6,3	15,1	2,9	7,9	1,6
	1 ^{er}	65,9	6,0	4,9	6,2	5,1	2,3	2,0	2,1	0,3	0,7	1,1	0,8	1,2	1,3
Rural	2 ^{ème}	15,0	16,2	20,5	17,4	6,7	10,6	3,3	2,6	0,5	0,6	2,3	1,0	1,1	2,2
	3 ^{ème}	7,0	12,3	8,6	24,2	6,1	11,9	8,0	7,5	0,9	2,8	4,5	2,0	1,8	2,4
	4 ^{ème}	3,6	13,5	8,3	16,8	5,8	7,3	8,1	7,5	1,2	4,6	8,0	4,2	8,7	2,5
	1 ^{er}	64,7	8,9	8,8	5,4	3,5	2,2	1,1	1,2	0,2	0,6	1,0	0,6	1,0	0,9
Ensemble	2 ^{ème}	16,0	17,8	23,2	16,5	4,9	11,5	2,0	1,6	0,4	0,6	2,5	0,7	0,9	1,5
	3 ^{ème}	6,7	15,9	9,9	24,6	5,6	12,1	5,0	4,5	0,6	3,1	7,0	1,5	1,9	1,6
Course : Enguêto do	4 ^{ème}	3,8		9,5	18,4	5,7	9,1	4,8	4,5	0,8	4,3	11,9	3,1	7,7	1,9

Source: Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

Il serait logique de penser que les difficultés ou le manque de moyens pour nourrir sa famille, le manque de logement décent, le manque de moyens pour soigner ses malades, se ramènent presque tous à un seul facteur : le manque d'emplois décents, c'est-à-dire d'emplois dignes et suffisamment rémunérateurs pour permettre aux travailleurs et ménages de faire face à leur besoin. Là aussi, on retrouve ce besoin insatisfait d'argent, dont près de huit ménages sur dix ont fait état au cours des douze mois qui ont précédé l'enquête. Viennent ensuite par ordre d'importance, l'incapacité physique ou mentale (3,5% des chefs de ménage), l'impossibilité d'aider ses parents et ses voisins quand ils en ont besoin (2,2%), le manque de terre à cultiver (1,2%), le manque de bétail (1,1%), l'impossibilité d'assurer la scolarisation de ses enfants (1,0%), le manque de sécurité (1,0%), l'analphabétisme, le manque de considération au

sein de la société et le manque de piroque pour pêcher (moins de 1,0% respectivement).

Quel que soit le milieu de résidence, les catégories ciblées et leur ordre d'importance sont presque les mêmes, avec cependant des niveaux légèrement différents dans certains cas. Bien que les difficultés pour nourrir sa famille constituent partout le trait le plus saillant de la pauvreté, il n'est que très légèrement moins fréquent à Dakar (62,7% des ménages) que dans les autres villes (64,7%) et en milieu rural (65,6%). Par contre, le manque de logement est plus ressenti comme signe de pauvreté à Dakar où il est classé en deuxième position, juste après le manque de nourriture, donc plus caractéristique du dénuement que le manque de travail. Près de 16% des ménages dakarois le citent contre 9,6% dans les autres et 4,2% en milieu rural. Dans ces deux milieux, le manque de logement vient en troisième et en cinquième position respectivement. Un autre contraste : le manque de travail est plus fréquemment cité dans les autres villes que partout ailleurs (en seconde position avec 15,0% des ménages contre 10,5% à Dakar et 6,0% en milieu rural).

En outre, l'incapacité de soigner ses malades et la souffrance physique ou mentale, plus difficilement endurées, sont plus illustratives de la pauvreté pour les ruraux (6,2% et 5,1% respectivement) que pour les Dakarois (4,1% et 1,7% respectivement) et les autres citadins (4,7% et 1,3% respectivement). L'importance des moyens pour soigner les malades est très visible quand on passe à la seconde priorité, même si la proportion de ménages qui le désigne comme premier signe distinctif est relativement faible (5,4%). En effet, le manque de moyens pour soigner ses malades vient en troisième position (16,5% des ménages) par ordre d'importance, après le manque de logement décent (23,2%) et le manque de travail (17,8%). En milieu rural, il passe en seconde priorité.

II.3.3. LES PRIORITES DES POPULATIONS ET LEURS SOLUTIONS

II.3.3.1. LES PRIORITES DE LA COMMUNAUTE

La participation signifie "donner la parole aux populations" lors de la définition des politiques qui les concernent directement, ce qui les engage et les mobilise dans la gestion des affaires à la base. En effet, les populations sont mieux placées que quiconque pour faire le diagnostic de leur propre situation économique et sociale, par l'identification de leurs problèmes et les solutions qu'elles considèrent les plus appropriées pour les résoudre. Sous cet angle, leur jugement repose sur le réalisme que sous-tend l'expérience, c'est-à-dire, la vie au quotidien. Le manque d'infrastructure, le manque d'emploi et les problèmes de l'école les touchent au premier chef. C'est aux fins de recueillir leur point de vue sur les voies de sortie de la pauvreté, pour s'engager dans une voie de développement durable, que ce module a été développé et administré à tous les ménages, urbains comme ruraux, pour saisir à la base, les attentes des plus démunis et de ceux qui, sans être mal lotis, sont aussi des bénéficiaires de l'action de l'Etat et des partenaires au développement.

Il a été demandé aux chefs de ménage d'indiquer, de leur propre point de vue, les principales priorités de leur communauté (quartier ou village). Quatre principaux secteurs préoccupent près de sept ménages sur dix (68,2%) qui les considèrent comme première priorité de leur communauté respective. On relève dans l'ordre, « l'approvisionnement en eau potable » citée par près de 30% des chefs de ménage, « l'emploi des jeunes » (15,8%), « la promotion d'activités productives » (12,7%) et « la construction de dispensaires » (11,4%). Cela veut dire qu'une amélioration de la qualité et de la quantité de l'eau potable, une économie plus dynamique, capable de générer des emplois rémunérateurs, en particulier pour les jeunes, mais aussi une prise en compte des problèmes de santé, sont les solutions mises en avant pour la prise en charge des attentes des populations. Sont également citées comme première priorité mais dans une moindre mesure, « la décentralisation», notamment celle des infrastructures et services sociaux de base (6,3% des ménages), « l'assainissement/la protection de l'environnement » (6,3% des ménages) et « la construction d'écoles » (6,1%). Recueillent aussi très peu de voix, « l'approvisionnement en produits de première nécessité » (3,3%), « la lutte contre la violence » (2,8%), « le développement des transports urbains » (1,6%) et « l'alphabétisation des adultes» (0,7%). Même à Dakar, « la lutte contre la violence» et « le développement du transport urbain» ne sont considérés comme première priorité que par 4,1% et 3,1% respectivement des ménages. Si dans l'ensemble, les priorités des ménages en 2005-2006 sont les mêmes qu'en 2001-2002, leur

importance relative a beaucoup changé : seulement 14% des ménages avaient cité « l'approvisionnement en eau potable » comme première priorité en 2001-2002. Cinq ans après, ils sont plus du double (30%) à réclamer la même chose.

Bien que les secteurs qui préoccupent les Sénégalais soient presque les mêmes, les populations ne leur accordent pas la même importance partout. A Dakar, les communautés privilégient dans l'ordre, le travail des jeunes (24,3% des ménages), l'eau potable (16,0%) l'assainissement/prévention (15,4%) et les activités génératrices de revenus (14,5%). L'ordre des priorités des autres citadins est similaire à celui des Dakarois avec un accent particulier sur l'emploi des jeunes qui préoccupent plus d'un ménage sur quatre (26,6%), l'eau potable, près d'un ménage sur cinq (19,0%), la promotion des activités productives (14,2%). L'assainissement cité seulement par 7,3% des ménages, les préoccupe moins que les Dakarois. En revanche, en milieu rural, les services sociaux essentiels, constituent la première priorité : l'eau potable près de quatre ménages sur dix (38%) et la construction de dispensaires (14,8%) et comme partout, la promotion d'activités productives et la décentralisation des infrastructures et services de transport (11,3% et 9,3% respectivement).

Les ménages ont aussi indiqué leur seconde priorité pour leur communauté, résultats qui confirment leurs réelles préoccupations : les mêmes thèmes sont revenus dans pratiquement le même ordre. Globalement, c'est la construction de dispensaires (16,7%), la promotion d'activités productives (14,6%), l'emploi des jeunes (12,8%) et la construction d'écoles (11,1%) qui sont mis en avant. Les variations selon le milieu restent presque les mêmes : l'emploi des jeunes, la promotion des activités génératrices de revenus et l'assainissement prennent le pas en milieu urbain ; la santé (construction de dispensaires par 22,6% des ménages), l'école (construction de classes et l'alphabétisation des adultes par près de 13,6%), la décentralisation des infrastructures et services de transport (12,1%) et l'accès à l'eau potable (11,0%) sont encore cités en milieu rural.

Tableau 24 : Répartition en % des ménages selon la priorité de leur communauté

Principales priorités Milieu de residence		L'approvisionnement en eau potable	La Construction d'écoles pour les Enfants	La construction de Dispensaires	La promotion d'activités productives	L'alphabétisation des Adultes	Décentralisation (Infrastructure. et Services de Transport).	L'approvisionnement des Produits de 1 ère nécessité	Assainissement/Prévention de l'environnement	Le Développement du Transport Urbain	Lutte contre la Violence et l'Insécurité	L'emploi des jeunes	Autres
	1 ^{ere}	15,9	7,3	8,0	14,5	0,5	2,5	3,9	15,4	3,1	4,1	24,3	0,5
Dakar	2e	2,6	8,2	10,9	13,7	2,4	4,4	7,4	16,1	7,0	7,8	19,1	0,4
Bakai	3e	2,5	6,9	9,4	15,8	3,6	6,0	9,8	12,9	6,1	10,5	15,6	0,9
	4e	3,7	7,8	8,1	11,0	5,0	4,6	8,1	8,9	6,8	13,8	19,1 15,6	3,3
	1 ^{ere}	18,6	5,0	6,6	14,2	1,3	6,4	3,6	7,3	1,2	3,4	26,6	5,8
Autre villes	2e	6,6	8,2	8,4	18,5	2,4	6,2	7,3	10,3	2,4	7,2	18,0	4,6
VIIICS	3e	5,1	4,3	8,3	16,1	3,8	7,3	9,0	11,4	5,4	8,7	17,4	3,3
	4e	4,4	5,4	6,4	12,1	4,8	7,1	8,3	11,0	6,5	10,1	18,2	5,7
	1 ^{ère}	38,0	5,8	14,8	11,3	0,5	8,3	2,9	1,2	1,0	1,9	7,7	6,5
Milieu rural	2e	10,8	13,6	22,6	13,7	1,6	12,1	5,2	2,5	1,5	2,2	7,8	6,5
Turai	3e	7,2	8,7	18,2	15,4	2,4	14,1	6,7	3,4	4,6	4,2	9,7	5,4
	4e	4,6	9,1	10,0	13,7	3,0	12,8	9,1	3,8	5,4	5,9	15,0	7,5
	1 ^{ère}	28,3	6,1	11,4	12,7	0,7	6,3	3,3	6,3	1,6	2,8	15,8	4,7
Ensemble	2e	7,7	11,1	16,7	14,6	2,0	8,9	6,2	7,7	3,2	4,7	12,8	4,4
LIISCIIIDIE	3e	5,5	7,4	14,0	15,7	3,0	10,6	7,9	7,5	5,2	6,7	12,8	3,8
	4e	4,3	8,1	8,9	12,7	3,9	9,5	8,7	6,5	6,0	8,9	16,6	6,0

Source: Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

II.3.3.2. LES MEILLEURS MOYENS DE LUTTER CONTRE LA PAUVRETE

Les revenus d'activités sont mis en avant comme moyen le plus efficace pour lutter contre la pauvreté. Sur l'ensemble des ménages, près de 35,3% estiment que le meilleur moyen de combattre la pauvreté c'est de « promouvoir les activités génératrices de revenus ». Cela veut dire en clair, que la ressource monétaire ou l'argent tout court, préoccupe les populations qui la considèrent, par dessus tout, comme le levier indispensable à actionner pour réduire la pauvreté. Citée par près d'un chef de ménage sur cinq (19,3%), la « baisse des prix à la consommation » vient en seconde position. Il est intéressant de noter que ces deux préoccupations constituent les composantes essentielles du pouvoir d'achat.

Viennent ensuite, comme moyens privilégiés de lutte contre la pauvreté, « l'appui matériel et financier » (13,1%) et « les services sociaux de base » (9,0%). Si on considère « l'appui matériel et financier », « aider la population à s'organiser », « faciliter l'accès au crédit aux petites entreprises » et « l'accès à la terre » comme une manière aussi de promouvoir l'activité économique, c'est plus de six ménages sur dix qui pensent que la réduction de la pauvreté passe par le travail. Ce résultat est assez concordant avec les analyses présentées plus haut : « la promotion des activités productives » est considérée comme première priorité par 12,7% des ménages derrière «l'approvisionnement en eau potable » et « l'emploi des jeunes » et par 15,0% comme seconde priorité, après « la construction de dispensaires ».

Si les moyens de lutte sont les mêmes dans tous les milieux, ils ne sont pas appréciés également. Alors qu'à Dakar, la baisse des prix est préférée à la « promotion des activités génératrices de revenus » (33,3% des ménages contre 28,1%), c'est l'inverse dans les autres villes (34,0% des ménages contre 26,0%). En milieu rural, il est privilégié de loin « la promotion des activités génératrices de revenus » (40,0%), l'appui technique et financier (18,0%), les services sociaux de base (10,4%) et la baisse des prix (9,6%). Le moyen proposé en seconde position pour arriver à bout de la pauvreté présente à peu de choses près les mêmes tendances, et ce, quel que soit le milieu de résidence.

Tableau 25 : Répartition en % des ménages selon les moyens de lutter contre la pauvreté

Moyens de lutter contre la pauvreté Milieu de residence		Activités génératrices de revenus	Services Sociaux de bases	Aider la Pop à s'organiser et l'encadrer	Appui matériel et financier	Eduquer/Former les Populations	Désenclaver la communauté	Promouvoir la justice sociale	Faciliter l'accès au crédit aux petites entreprises	L'accès aux marchés agricoles	L'accès à la terre pour les plus Démunis	L'accès au Ligament	Assurer la sécurité des biens et des personnes	Baisser les prix à la Communication	Autres
	1er	28,1	6,8	6,8	6,4	2,5	0,9	0,8	4,3	0,4	1,2	6,2	1,7	33,3	0,6
Dakar	2ème	9,2	14,2	12,2	9,1	6,1	1,8	4,2	7,9	2,2	1,7	10,3	4,0	16,6	0,5
	3ème	11,3	11,9	11,1	12,0	5,5	1,0	3,8	6,9	2,0	2,7	9,6	5,7	14,5	1,8
A+:11	1er	33,6	7,3	9,0	10,4	1,5	0,6	0,5	2,7	1,1	1,7	1,7	1,6	26,1	2,3
Autres villes	2ème	14,9	10,9	12,1	19,4	3,4	2,4	2,0	6,1	1,5	2,7	3,0	3,6	15,9	2,1
	3ème	13,5	9,0	9,6	15,0	4,0	2,5	3,5	8,5	2,6	3,9	4,4	5,6	16,4	1,6
NCT 1	1er	39,7	10,4	7,6	17,6	1,20	3,5	0,5	2,2	1,9	1,2	1,0	2,2	9,6	1,4
Milieu rural	2ème	12,2	21,1	11,5	19,4	2,70	6,5	0,6	3,3	4,7	2,6	1,6	3,3	9,5	1,0
	3ème	9,3	9,3	11,7	19,7	4,00	8,9	1,6	5,7	5,6	3,9	1,6	4,9	11,4	2,4
En annihita	1er	35,3	8,8	7,6	13,1	1,60	2,3	0,6	2,9	1,3	1,3	2,6	2,0	19,3	1,3
Ensemble	2ème	11,9	17,3	11,8	16,5	3,80	4,4	1,9	5,1	3,4	2,4	4,3	3,5	12,6	1,1
	3ème	10,6	10,0	11,2	16,7	4,40	5,5	2,6	6,5	4,1	3,5	4,4	5,3	13,2	2,1

Source : Enguête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 20052006), ANSD, Dakar, Sénégal

II.3.4. LES INSTITUTIONS DE L'ETAT : LA GOUVERNANCE VUE PAR LA POPULATION

Les questions qui suivent sont conçues, d'une certaine manière, comme un diagnostic des institutions de l'Etat par les usagers que sont les populations. Les résultats qui reflètent les perceptions des ménages devraient donc être interprétés comme tel. Bien exploités, ils peuvent aider les dirigeants à mieux répondre aux attentes de leurs mandants, en mettant en place des politiques et programmes en rapport avec les besoins de ces derniers.

II.3.4.1. LES PAUVRES : UNE PRIORITE DE L'ETAT

Au niveau national, la plupart des ménages (54,6%) pensent que les pauvres ne constituent pas une priorité pour l'Etat. Ce sentiment semble avoir augmenté depuis 2001-2002 où cette proportion était estimée à 38,6%. Près de 8,0% ne peuvent pas se prononcer sur la question. Ainsi, près de 38% seulement estiment que les pauvres constituent effectivement une des premières préoccupations de l'Etat.

Sur la question, les avis ne sont pas également partagés en ville et en campagne. Les ruraux sont relativement plus nombreux à penser que les pauvres ne constituent pas une priorité pour l'Etat (près de 57,9%) ou que cette priorité si elle existe, n'est pas bien affichée pour leur permettre de se prononcer (8,1% d'indécis). En milieu urbain, respectivement 51,6% et 8,3% pensent ainsi. Ce résultat n'est pas étonnant, si on sait que les enquêtes précédentes, récentes comme anciennes, ont montré que la pauvreté était plus répandue en milieu rural, quelle que soit la dimension considérée.

Pour ce qui concerne la prise en compte des préoccupations/besoins des pauvres dans les politiques et les programmes de l'Etat, 45,3% des ménages pensent que les mesures prises le sont 'faiblement' alors que 40,0% répondent 'pas du tout'. Moins d'une personne sur dix pense que les politiques et les programmes de l'Etat tiennent compte des préoccupations et besoins des pauvres. Ces avis confirment les résultats précédents sur les différences d'appréciation. La position des ruraux sur la non prise en compte de leurs besoins est plus nette : prés de la moitié d'entre eux (47,7%) disent que leurs préoccupations/besoins sont absente(s) des politiques et programmes alors que cette proportion est plus faible à Dakar (28,0%) et dans les autres villes (35,8%).

II.3.4.2. LES SECTEURS JUGES PRIORITAIRES POUR VIVRE MIEUX

Les Sénégalais se sont aussi prononcés sur les secteurs prioritaires sur lesquels l'Etat devrait concentrer ses efforts pour améliorer leurs conditions de vie. Interrogées sur les domaines dans lesquels elles attendent beaucoup de l'Etat, les populations ont d'abord mis l'accent sur 'plus d'équité et de justice sociale' (42,9% des ménages), ensuite, elles ont réclamé 'plus de participation aux décisions de l'Etat' (33,8%) et enfin 'plus de transparence' (21,0%). Les ruraux qui souffrent le plus des disparités ainsi constatées à travers pratiquement tous les indicateurs de niveau de vie, sont relativement plus nombreux à demander 'plus de justice sociale' (45,9% contre 39,6% en milieu urbain) alors que les citadins plus avertis des questions de bonne gouvernance sont plus enclins à se préoccuper de 'plus de transparence' (24,9% contre 17,6% en milieu rural).

Interrogées sur leur seconde priorité, les populations, quel que soit leur milieu de résidence, mettent en avant la transparence (plus de deux ménages sur cinq). S'agissant des secteurs où l'Etat devrait intervenir, l'emploi des jeunes a recueilli le plus de voix (34,4%), suivi de l'éducation (18,9%), de la réduction des prix à la consommation (14,5%) et de la santé (12,5%). L'emploi des jeunes préoccupe plus les citadins (44,5% contre 25,7% dans les ménages ruraux), la santé plus les ruraux (15,3% contre 7,1% dans les autres villes et 10,5% à Dakar). En effet, le chômage des jeunes, malgré les efforts de l'Etat en matière de création d'emploi, constitue encore une préoccupation majeure.

L'autosuffisance alimentaire (5,6%), l'accès au crédit (4,1%), le développement des infrastructures de transport (3,6%), l'augmentation du prix au producteur (3,4%) et la sécurité des personnes et des biens (1,7%) sont presque reléqués, du point de vue des populations, à un niveau très secondaire de priorité.

II.3.4.3. L'ETAT DE LA CORRUPTION

Pour suivre l'évolution de la corruption au Sénégal, la question suivante a été posée : pensez-vous, après la première alternance politique au Sénégal, que les nouvelles autorités sont parvenues à réduire la corruption et les détournements de deniers publics ? La majorité des ménages (50,4%) pensent que 'non' et 19,9% ne peuvent pas se prononcer. Avec moins de trois ménages sur dix seulement qui peuvent affirmer que la corruption et les détournements de deniers publics sont réduits, on pourrait penser que l'Etat n'est pas encore parvenu à les réduire de façon significative et visible. C'est probablement ce qui explique la demande non négligeable pour "plus de transparence" : un chef de ménage sur cinq demande une gestion plus transparente des affaires publiques.

Tableau 26: Répartition en % des chefs de ménage selon leur point de vue sur la réduction de la corruption

Milieu de résidence		Selon vous, après la première alternance politique au Sénégal, les autorités sont- elles parvenues à réduire la corruption et les détournements de deniers publics?								
	Oui	Non	Je ne sais pas	Ensemble						
Dakar	27,1	62,2	10,7	100,0						
Autres Villes	25,8	55,7	18,4	100,0						
Milieu rural	32,3	42,5	25,2	100,0						
Ensemble	29,7	50,4	19,9	100,0						

Source : Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 20052006), ANSD, Dakar, Sénégal

CONCLUSION

Ce rapport a traité des questions relatives à l'état de la population, à l'éducation, à la santé, à l'emploi, aux caractéristiques des ménages et à leur patrimoine, aux conditions de vie par le biais de l'accès aux services communautaires de base et les dépenses, à la perception de la situation économique au niveau ménage et communautaire, aux priorités et solutions des populations ainsi qu'à leur point de vue sur les institutions de l'Etat, vues sous l'angle de la gouvernance.

Si l'on en juge par l'évolution des indicateurs, globalement le niveau de vie des ménages sénégalais s'est amélioré au cours des cinq dernières années. A ce titre, la pauvreté du point de vue de la perception des ménages a baissé passant de 65,7% en 2001-2002 à 52,2% en 2005-2006. Sur la même période, l'accès aux différents services sociaux de base s'est également amélioré de même que l'état de santé de la population. Le taux brut de scolarisation au primaire a connu un gain de treize points par rapport à son niveau de 62,8% d'il y a cinq ans. Cependant, les disparités entre les pauvres et les non pauvres restent importantes si l'on s'en tient à l'analyse par les quintiles de dépenses. En effet, les 20% les plus riches ont effectué 40% de l'ensemble des dépenses des ménages contre 8,2% pour les 20% les plus pauvres.

Il est important de souligner que la masse d'informations collectées à travers l'enquête, ne peut être analysée de manière exhaustive dans ce rapport. C'est à cet effet, qu'il est envisagé d'entreprendre des analyses approfondies qui porteront sur l'ensemble des thèmes abordés dans l'enquête avec un accès particulier sur la comparaison des résultats au niveau départemental. Faut-il le rappeler, la nouveauté et la force de cette enquête à caractère périodique, réside dans sa capacité à fournir des indicateurs statistiquement significatifs au niveau départemental ainsi que dans la possibilité qu'elle offre de comparer le milieu urbain et le milieu rural d'une même région.

Pourront suivre, des rapports régionaux qui mettront l'accent sur les aspects spécifiques de chaque région en rapport avec les Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie et les partenaires locaux. Enfin, en rapport avec la communauté académique, les responsables des programmes et projets de lutte contre la pauvreté, la société civile et les principaux utilisateurs, des thèmes d'analyse approfondie seront définis et soumis à validation à l'occasion d'une journée de réflexion organisée à cet effet.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1 Convention AFDS/MEF N°02B/2002 d'Appui à la Mise en place d'un Dispositif de Suivi des Conditions de Vie des Ménages et de la Pauvreté Accord de Crédit IDA N°3446/SE
- 2 République du Sénégal, Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté, (DSRP)
- 3 République du Sénégal, Rapport IDEA, Proposition d'architecture de l'OPCV
- 4 République du Sénégal (1986), Rapport d'analyse Enquête Démographique et de Santé, (EDSI)
- 5 République du Sénégal (1992), Rapport d'analyse Enquête Démographique et de Santé, (EDSII)
- 6 République du Sénégal (1993), Rapport d'analyse Enquête Sur les Priorités, (ESP)
- 7 République du Sénégal (1997), Rapport d'analyse Enquête Démographique et de Santé, (EDSIII)
- 8 République du Sénégal (2001), Rapport d'analyse Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages, (ESAMII)
- 9 République du Sénégal, Rapport d'analyse Enquête Perception de la Pauvreté au Sénégal, (EPPS, 2001)
- 10 République du Sénégal (2001), Base de sondage Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2002 (RGPH III, 2002)
- 11 République du Sénégal (2001), Rapport sur la Pauvreté au Sénégal : de la dévaluation de 1994 à 2002

Annexe A : Liste du personnel ayant participé à l'enquête

Encadrement technique

- Mamadou Matar GUEYE, Chef de projet, Coordonnateur technique
- Mariama FALL, Responsable de la Formation et des Opérations de terrain
- Meïssa NDOUR, Formateur, Superviseur, chargé de la mise en forme du questionnaire et du manuel de l'enquêteur
- Atoumane NDIAYE, Formateur, Superviseur, chargé des relevés de prix et du calcul des seuils de pauvreté.
- Macoumba DIOUF, Formateur, Superviseur, chargé du suivi de l'élaboration du manuel du contrôleur
- Papa Ibrahima Sylmang SENE, Superviseur, chargé de l'échantillonnage et du calcul des pondérations
- Fatou Bintou NIANG CAMARA, Formatrice, Superviseur, chargée de l'échantillonnage et du calcul des pondérations
- Fatou FAYE, Formatrice, Superviseur
- Sellé BA, Formateur, Superviseur
- Thiécouta NDIAYE, Responsable de la saisie, du traitement informatique et de la tabulation
- Madon Awissi SALL, Assistante au responsable du traitement informatique, chargée de la tabulation
- Mamadou Mouslim SAKHO, Superviseur de la saisie

Personnel d'appui

- Mariama FAYE, Secrétaire
- Malick NDIAYE, opérateur de saisie, vérificateur
- Louise Hélène Djié SARR, opératrice de saisie, vérificatrice
- Lamine TOURE, Manutentionnaire
- Mamadou KANE, Manutentionnaire
- Alioune Badara DIAGNE, Responsable gestion des questionnaires et autres documents d'enquête, Manutentionnaire
- Onqué CISSE, Responsable gestion des questionnaires et autres documents d'enquête, Manutentionnaire
- Grégoire SAGNA, Contrôleur de saisie :
- Mouhamadou DAFF, Contrôleur de saisie :
- Gabou DIEDHIOU, Vérificateur
- Yacine GAYE, Vérificateur
- Cheikh MBAYE, Vérificateur
- Mamadou SY, Vérificateur

Personnel de terrain

Contrôleurs

Prénoms	NOM	Prénoms	NOM
Léonce	AGBOTON	Cheikh	MBAYE
Assane	CAMARA	Mamadou	MBAYE
Pape Massamba	CISSE	Babou	MBENGUE
Gabou	DIEDHIOU	Awa	NDAO
Aliou	DIOP	Cheikh Ahmed Tidiane	NDIAYE
Assane	DIOP	Siga	NGOM
El Hadj Moussa	DIOP	Mamadou	NGOM
Sadibou	DIOUF	Malick	SALLA
Coumba Ndofféne	FAYE	Moussa Oumar	SOW
El Hadj Malick	FAYE	Mamadou	SY
Rokia	KOUYATE	Pathé	THIONGANE
Ismaila	LY		

Enquêteurs

Prénoms	NOM	Prénoms	NOM	Prénoms	NOM
Hamat	ANNE	Adjaratou Coumba	DIOP	Mamadou Abdoulaye	MBENGUE
Abdoulaye	BAH	Amadou	DIOP	Djiby	MBOUP
Dieynabou	BALDE	Amadou Diakha	DIOP	Babacar	NDAO
Babacar Clément	BARAYE	Boubacar	DIOP	Sokhna Gaye	NDAO
Amadou	BARRY	Daouda	DIOP	Thierno Oumar	NDAO
Tidiane	BASSENE	Makhouredia	DIOP	Abdoulaye	NDIAYE
Tidiane	BASSENE	Mamadou	DIOP	Aïssatou Mbacké	NDIAYE
Dramé	BIAYE	Oulimata	DIOP	Amadou Coumba	NDIAYE
Mafoudya	CAMARA	Rokhaya	DIOP	Cheikh Sadibou	NDIAYE
Chérif	CISSE	El Hadj Babacar	DIOP	Faty	NDIAYE
Khadidiatou	CISSE	Abdoulaye	DIOP N°1	Mass Wahab	NDIAYE
Mamadou Samba	CISSE	Abdoulaye	DIOP N°2	Oumy	NDIAYE
Massamba	CISSE	Abdoul Henry Devis	DIOUF	Abdoulaye	NDOUR
Pape Saloum	CISSE	Bountoung	DIOUF	Yacine	NDOYE
Balla	CISSOKHO	Babacar	FALL	Aliou	NGOM
Mamdou	CISSOKHO	Bah	FALL	Kariba	NGOM
Mouhamed Taslima	CISSOKHO	Mamadou	FALL	Birame	NGUER
Sadia	COLY	Abdou Salam Adama	FAYE	Serigne Mbacké	NIANE
Assane	COULIBALY	Fatou	FAYE	Demba Anta	NIANG
Khady	Coulibaly	Mame Bigué	FAYE	Yaya	SANE
Mohamet Dany	DANDIO	Yacine	GAYE	Amadou Moustapha	SARR
Maguette	DIA	Fatim	GUEYE	Olivier	SECK
Abdoul Aziz	DIA N° 2	Mamadou Aly	GUEYE	Moussa Sy	SENE
Abdoul Aziz	DIA No1	Mamadou Lamine	GUEYE	Ibrahima	SEYDI
El Hadj Mouhamed	DIAGNE	Mohamed El Mansour	GUEYE	Souhel	SOW
Ibrahima	DIAGNE	Mor Ndoumbé	GUEYE	Abdoulaye	SY
Mamadou	DIAGNE	Dieynaba	GUISSE	Moda	SY
Pape Thierno	DIALLO	Ndéye Khady	KABORE	Ousmane	SY
Oumar	DIANKA	Mor Thiam	KANE	Aminata	THIAM
Salif	DIASSY	Cheikh Cissé	KANTE	Doudou	THIAM
Claudette Soumbane	DIATTA	Amadou thierno	LY	Habib	THIELLO
Amadou	DIAW	Abdou Rahmane Seck	MBAYE	Pierre	TINE
Kantome	DIAW	Oumar	MBAYE	Rose	TINE
Khady Yaba	DIENG	Seydou	MBAYE	Mamadou	TOURE
Mbaye	DIENG	Ibrahima	MBENGUE	Massaer	TOURE
Serigne	DIENG	Madické	MBENGUE	Samba	WAR

Chauffeurs

Prénoms	NOM	Prénoms	NOM	Prénoms	NOM	Prénoms	NOM	Prénoms	NOM	Prénoms	NOM
Aliou	BOIRO	Birame	DIOUF	Assane	FALL	Soutyo	MANE	Cheikh	NDIAYE	Youssoupha	SALL
Arona	DIOUF	Samba	DIOUF	Ibrahima	FAYE	Cheikh Mama	FAYE	Mamadou	NIANE	Aboubacry	SY

Annexe B: Questionnaire

REPUBLIQUE DU SENEGAL Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES MINISTERE DE LA FEMME DE LA FAMILLE ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA STATISTIQUE PROJET DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL

ENQUETE DE SUIVI DE LA PAUVRETE AU SENEGAL (ESPS_2005)

CONFIDENTIEL: LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE DOCUMENT SONT CONFIDENTIELLES ET NE POURRONT EN AUCUN CAS ETRE UTILISEES A DES FINS DE POURSUITE JUDICIAIRE, DE CONTROLE FISCAL OU DE REPRESSION ECONOMIQUE. TOUT DEFAUT DE REPONSE OU TOUTE FAUSSE DECLARATION SERA PUNI CONFORMEMENT A LA LOI N° 66-59 DU 30 JUIN 1966 RELATIVE AUX OBLIGATIONS ET SECRET EN MATIERE DE STATISTIQUE.

ENQUETE DE SUIVI DE LA PAUVRETE AU SENEGAL (ESPS_2005)

QUESTIONNAIRE MENAGE

SECTION A : INFORMATIONS SUR LE QUESTIONNAIRE							
A1: Région	A3 : Arrondissement						
A2: Département	A4 : Commune/CR						
A5 : Quartier/Village	A7 : N° DR						
A6 : Milieu (Urbain1 Rural2)	A8 : N° du ménage						
A9 : Nom du Chef de Ménage	A11 : Nombre de questionnaires remplis A12 : Résultat du remplissage						
A13 : Date de l'interview _	A16 : Enquêteur						
Observations :							

RESULTAT DU REMPLISSAGE

Complet avec 1^{er} ménage tiré......1

Rempli avec ménage de remplacement/refus......2

Incomplet......4

MODULE QUESTIONNAIRE UNIFIE SUR LES INDICATEURS DE DEVELOPPEMENT

SECTION B : COMPOSITION DU MÉNAGE

N° DE	INSCRIRE LES PRENOMS ET NOM DE TOUTES LES	LIEN DE PARENTE AVEC LE CHEF DE MENAGE	SEXE	AGE EN AN NEES REVO LUES AU DERNIER ANNI VERSAIRE	SITUATION MATRIMONIALE	SITUATION DE RESIDENCE ACTUELLE	ABSENCE (EN MOIS) AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS	CONTRIBUTION AU REVENU DU MENAGE
P E R S O N N E	PERSONNES PRESENTES OU ABSENTES QUI HABITUELLEMENT VIVENT ET PRENNENT LEURS REPAS ENSEMBLE AINSI QUE LES VISITEURS DANS LE MENAGE, EN COMMENÇANT PAR LE CHEF DE MENAGE PRENOMS ET NOM	CHEF DE MENAGE.01 ÉPOUX/EPOUSE0 2 FILS/FILLE03 PERE/MERE04 FRERE/SŒUR05 NEVEU/NIECE06 GRANDS- PARENTS07 BEAUX-PARENTS08 BEAUX-PARENTS10 AUTRES PARENTS11 SANS LIEN12		SI 98 ANS OU PLUS INSCRIRE 98 SI MOINS D'UN AN INSCRIRE 00 SI NE SAIT PAS, INSCRIRE 99	MARIE(E) MONOGAME	SI VISITEUR PASSEZ A LA PERSON	POUR UNE ABSENCE DE MOINS DE 15 JOURS, INSCRIRE 00. POUR UNE ABSENCE DE 15 JOURS OU PLUS, INSCRIRE 01	Oui1 Non2
В0		B1	B2	В3	B4	B5	B6	В7
01								
02								<u> </u>
03								
04								
05								
06					<u> </u>			
07								<u> </u>
08								<u> </u>
09					<u> </u>			
10								
11								
12								
13								
14								_
15								
16								
17								
18								
19		_						
20					_			
22		_						
23								
24								
25								

SECTION C : EDUCATION s'adresse aux personnes âgées de 3 ans ou plus

	SI L'ENQUETE A MOINS DE 15 ANS, ALLEZ A C2 EST-CE QUE (NOM) SAIT LIRE ET ECRIRE DANS UNE LANGUE QUELCONQUE?	QUELLE EST LA FORMA TION PROFES SIONNELLE OU TECHNIQUE QUE (NOM) A SUIVIE?	QUEL EST LE DIPLOME PROFES SIONNEL OU TECHNIQUE LE PLUS ELEVE QUE (NOM) A OBTENU?	EST-CE QUE (NOM) EST DÉJÀ ALLÉ(E) À L'ECOLE?	QUELLE EST LA CLASSE LA PLUS ELEVEE QUE (NOM) A ACHEVÉE AVEC SUCCES ?	EST-CE QUE (NOM) EST ALLÉ(E) À L'ECOLE L'ANNÉE DERNIERE (ANNEE SCOLAIRE 2003-2004) ?	EST-CE QUE (NOM) FREQUENTE ACTUEL LEMENT L'ECOLE (ANNEE SCOLAIRE 2004-2005) ?	QUELLE CLASSE FREQUENTE (NOM) ACTUELLEMENT ?	QUEL TYPE D'ETABLISSE MENT EST CE ?
N° DE PERSONNE	Oui1 Non2	FORMATION SUR LE TAS2 TECHNIQUE AVANT LE BAC3	BTS6 DUT7 INGENIEUR8		AUCUN	Oui1 Non2	Oui	MATERNELLE01 CI	PUBLIC FRANÇAIS1 ECOLE FRANCO ARABE2 ECOLE PRIVEE CATHOLIQUE3 PRIVE LAÏC4 COMMUNAU TAIRE5 AUTRE6
В0	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8	С9
01									
02									
03									
04	<u> </u>								
05									
06	<u> </u>								
08									
09									
10	''	''				''			''
11	<u> </u>								
12									
13									
14		<u> </u>							
15	<u> </u>								
16									
17									
18									
19 20									
21									
22									
23			_ ''	_ ''		<u> </u>			
24	<u> </u>					-	- <u>-</u> -		
25									
	<u> </u>	·	·'	·	·	<u> </u>	<u> </u>		·

SECTION C : EDUCATION (SUITE)

	EST-CE (QUE (NO SON E	OM) A DE ETABLIS	ES PRO SEMEN)BLÈME: NT ?	S AVEC		POUR	QUOI (NON	/I) NE VA-T-	IL/ELLE PA	AS ACTUEL	LEMENT À L	ECOLE ?				
N DE PERSONNE	C101 C102 C103 C104 C105 C106 POUR CH/ L'ENQUET CORRESP INSCRIRE PASSE SUIVAN	AQUE MOTE, INSCIONDANT « 0 ».	MANQUE I	DE LIVRE ENSEIGN .MANQU EMENT E	ES / FOUR NEMENT M JE D'ENSE EN MAUVA AUTRE PF LAREE F A COLON 1 », SIN	NITURES IEDIOCRE IGNANTS IS ETAT ROBLEME PAR INE	C112 C113 C114 C115 C116 C117 C118 C119	C111										
			C10	O							C11							
B0	C101	C102	C103	C104	C105	C106	C111	C112	C113	C114	C115	C116	C117	C118	C119			
01		1 1			1 1										1 1			
02		<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>								<u> </u>	' '				
03																		
04																		
05																		
06																		
07																		
08																		
09	<u> </u>																	
10													<u> </u>					
11							<u> </u>					<u> </u>			<u> </u>			
12										<u> </u>					<u> </u>			
13																		
14																		
15 16																		
17																		
18																		
19																		
20		'																
21	''	''	<u>'—</u> '	<u> </u>	<u> </u>	<u>'</u> '	''	''	<u>'</u> '	''	<u>'</u> ' 	''	''	''	''			
22	<u> </u>					<u> </u>			<u> </u>					 				
23														<u> </u>				
24																		
25																		

SECTION D : SANTÉ

	FEMMES AGEES	DE 13 ANS OU												EST-CE
N° DE	EST-CE QUE (NOM) A EU UNE NAISSANCE VIVANTE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS ?	EST-CE QUE (NOM) A REÇU DES SOINS PRÉ NATALS DURANT LA GROS SESSE?	EST-CE QUE (NOM) EST MENTALEMENT OU PHYSI QUEMENT HANDICAPÉ (E) OU INFIRME ?	EST-CE QUE (NOM) A ÉTÉ MALADE OU BLESSÉ(E) DURANT LES 4 DERNIÈRES SEMAINES ?		QUEL GI			DIE/BLES JFFERT		NOM) i	A-T-	COMBIEN DE JOURS (NOM) S'EST- IL/ELLE ABSENTE(E) DU TRAVAIL /DE L'ÉCOLE DU FAIT DE CETTE (CES) MALADIE(S)/ BLES SURE(S) ?	GUÉRIS- SEUR OU UN MARA- BOUT POUR UNE
PERSOZZE	Oui	Oui1 Non2	OUI	Oui	D52 D53 D54 D55 D56 D57 D58	CHAQUE JETE, INS	MALAD SCRIRE	IE/BLES	PROBLEME	PROB PROF D'OREILI	DI	ARRHEE CCIDENT ENTAIRE DE PEAU ME D'ŒIL /GORGE .AUTRE	AUCUN1 MOINS DE 7 JOURS2 7 A 14 JOURS3 PLUS DE 14 JOURS4	OUI
В0	D1	D2	D3	D4		l		D5		l	I		D6	D7
					D51	D52	D53	D54	D55	D56	D57	D58		
01														
02												<u> </u> 		
03												<u> </u>		
05								<u> </u>	<u> </u>			_ <u> </u>		
06														
07														
80			<u> </u>					<u> </u>	<u> _ </u>	<u> _ </u>				
09									<u> </u>					<u> </u>
10														
11 12		<u> </u>			<u> </u>			<u> </u>						
13		<u> </u>										<u> </u>		
14		<u> </u>	<u>'</u> '		<u>'</u> '		<u></u> -	<u>'</u> '	<u>'</u> '	<u>'</u> '		<u></u>		
15														
16														
17														
18												<u> _ </u>		
19												<u> </u>		
20												<u> _ </u>		
21								<u> </u>				<u> _ </u>		
22														
23								_	_	_				
24			<u> </u>											<u> </u>
25										I I I	11 1	1 1	1 1 1	

SECTION D : SANTÉ (SUITE)

N° DE	QUEL GENRE DE SERVICE/DE PERSONNEL DE SANTÉ (NOM) A-T-IL/ELLE CONSULTÉ LA 1 ^{ERE} FOIS ?	COMBIEN DE FOIS (NOM) A-T- IL/ELLE EU RECOURS A CE SERVICE AU COURS DES 4 DERNIÈRES SEMAINES ?	ES	D102MAUVAIS ACCUEIL D103ETABLISSEMENT PAS PROPRI								UTIL	QUOI (N ISÉ DE S S DES 4 I	ERVICE	MEDICA	AL AU
P E R S O N N E	HOPITAL/CLINIQUE/DISPENS.P RIVE	1 A 3 FOIS1 4 A 6 FOIS2 PLUS DE 6 FOIS3	D102. D103. D104. D105. D106. D107. D108. D109.	D102							D112 D113 D114 D115	CHAQUE DETE, IN:	MODAL	AUTOMEDTROP E	ICATION DP CHER ELOIGNE .AUTRE	
	PHARMACIE/PHARMACIEN08 CASE DE SANTE09 AUTRE10		INSCR	RIRE « () ».			NIL LL	CODE «	1 ", SIN	ON	COLON	NE COR	RESPO	NDANTE	LE
	AUTRE10		PASS	EZ À LA	PERSO	NNE SU	IIVANTE									
	P.0	D0					D10							D11		
B0	D8	D9	D101	D102	D103	D104	D105	D106	D107	D108	D109	D111	D112	D113	D114	D115
01																
02																
03																
04																
05																
06																
07																
80																
09						_ _					_ _	_ _			_ _	
10												_ _			_ _	
11																
12																
13																
14																
15																
16																
17																
18																
19 20																
21																
22																
23																
24							''			'			''			''
25	'	''	''	<u> ''</u>		''	''		<u> </u>	'	''	''	''		''	
20								II								

SECTION E : EMPLOI s'adresse aux personnes âgées de 6 ans ou plus

	EST-CE QUE (NOM) A TRAVAILLÉ AU COURS DES 7 DERNIERS JOURS ?	EST-CE QUE (NOM) A ÉTÉ ABSENT(E) DU TRAVAIL AU COURS DES 7 DERNIERS JOURS?	EST-CE QUE (NOM) CHERCHAIT DU TRAVAIL ET ETAIT PRET A TRAVAILLER AU COURS DES 4 DERNIERES SEMAINES ?	QUELLE EST LA RAISON PRINCIPALE POUR LAQUELLE (NOM) N'A PAS TRAVAILLÉ LES 7 DERNIERS JOURS ?	COMBIEN D'EMPLOIS A EU (NOM) DANS LES 7 DERNIERS JOURS ?	COMMENT (NOM) ÉTAIT-T-IL/ELLE PAYÉ(E) POUR SON TRAVAIL PRINCIPAL ?	POUR QUI (NOM) TRAVAILLE-T- IL/ELLE PRINCIPALE MENT?
	Oui1 Non2	Oui1 Non2	Oui1 Non2	DISPONIBLE1	UN1 DEUX2 PLUS DE DEUX3	SALAIRE/ PAIEMENT EN NATURE	GOUVERNEMENT1 PARA-PUBLIC2 SOCIETE PRIVEE3 AMBASSADE ET ORGANISATION INTERNATIONALE4 ONG5 INDIVIDU OU MENAGE PRIVE6
	SI OUI ALLEZ A E5	SI OUI ALLEZ A E5		PASSEZ A LA PERSONNE SUIVANTE			SI LA REPONSE EST 1, 2, 3, 4, OU 5 PASSEZ A E9
B0	E1	E2	E3	E4	E5	E6	E7
01							
02							
03		<u> </u>					
04							
05							
06 07		<u> </u>	<u> </u>				
08							
09	<u> </u>	<u> </u>					
10							
11							
12	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>
13							
14 15			<u> </u>				
16							
17				<u> </u>			
18							
19							
20							
21		<u> </u>				<u> </u>	
22	1 1 1						
		<u> </u>	<u>'</u> '				
23							
23							

SECTION E : EMPLOI (SUITE)

N°	L'ENTREPRISE DE (NOM) OU CELLE DE SON EMPLOYEUR EST -ELLE DECLAREE AU NINEA ET TIENT -T- ELLE UNE COMPTABILITE ?	QUELLE EST L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DE L'ENTREPRISE (DU LIEU DE TRAVAIL) DE (NOM) ?	EST-CE QUE (NOM) A CHERCHÉ À AUGMENTER SES REVENUS AU COURS DES 7 DERNIERS JOURS ?	COMMENT (NOM) A-T- IL/ELLE CHERCHÉ À AUGMENTER SES REVENUS AU COURS DES 7 DERNIERS JOURS ?	EST-CE QUE (NOM) EST PRÊT(E) À PRENDRE DU TRAVAIL SUPPLÉMENTAIRE DANS LES 4 PROCHAINES SEMAINES ?
DE PERSONNE	OUI	AGRICULTURE, ELEVAGE ET FORET	NON2 SI NON PASSEZ A LA	Plus d'heures dans L'activite actuelle	Oui1 Non2
В0	E8	E9	E10	E11	E12
01					
02					
03					
04					
05					
06					
07					
08					
09					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18	<u> </u>				
19					
20					
21					
22					
23	<u> </u>				
24					
25					

SECTION F : AVOIRS DES MENAGES

	LOGEMENT										,	TERRES	1						BETAIL			
	D'OCCUP		STATUT U LOGEMENT ENAGE ?	() PIE(A T-IL	PAREE DANS	S PO	COMBIEN HECTARES TERRES LE MENAGE DSSEDE T-	COMME SUPERF TER POSSED ELLE RAPPO CEL POSSEDI UN F	FICIE DE RRE PEE EST- PAR ORT A LLE EE IL Y A	UTII TERF APF	TRE MENAGE LISE-T-IL DES RES QUI NE LI PARTIENNENT PAS ?	S UI F D TE	COMBIEN I'HECTARES I ERRES QU'IL POSSEDE PA LE MENAGE	DE NE C	COMMENT UPERFICI CETTE AU ERRE UTIL EST-ELLE RAPPORT ELLE UTIL L Y A UN A	E DE TRE JSEE PAR T A JSEE	COMBIEN TETES GROS BE ET D'AUT GROS ANIMAUX	N DE DE TAIL RES	COMMENT CE NOMBRE DE TETES DE GROS BETAIL EST-IL PAR RAPPORT A IL Y A UN AN ?	COMBIEN DE MOUTONS, DE CHEVRES ET D'AUTRES ANIMAUX DE TAILLE	COMMENT CE NOMBRE D'ANIMAUX DE TAILLE MOYENNE EST-IL PAR RAPPORT A IL Y A UN AN ?
	LOCATAIRE/ LOGE GRATU	COLOCATA	PRIETAIRE NRE PAR UN TIERS	.1 2 .3	VOTI OGEM		F	IL ? (A LA DECIMALE PRES PAR EMPLE 24,7)	PLUS PETIT IDENTIQUE PLUS GRAN NE SAIT PA	2 NDE3	LOUE METAYA TERRE I GRATUIT	AGE PRIVEE OFFERTE FEMENT 'ACCES LIBRE METTRE 00 A F	2 3 =4 5	ITILISE T-IL ? LA DECIMALI PRES PAR EXEMPLE 24,	E PL 7) IDE PL	US PETITE ENTIQUE US GRANDE SAIT PAS	2 3	MENAC POSSE T-IL ACT LEMEN	DE PUEL ICT?	LUS PETIT1 DENTIQUE2 LUS GRAND3 IE SAIT PAS4	MOYENNE LE MENAGE POSSEDE T-IL ACTUELLEMENT?	PLUS PETIT1 IDENTIQUE2 PLUS GRAND3 NE SAIT PAS4
					F2)		F3	F	4		F5		F6		F7		F8		F9	F10	F11
CODE DE REPONS E							_	_ ,	_					_ _ ,								<u> </u>
			QUE EQUIPEN	MENT C	ITEE P	RENDF	RE E	AGE POSSE N COMPT TE, INSCRIR	E QUE L E DANS L	N DES E	QUIPEM	ENTS SUIVAN N ETAT DE RRESPONDA	MAF		», SINC	ON INSCRI	IRE « C) ».	EST C QUE L MENA A DE L'ELE TRICIT	EST-IL AI DE L'AN D'AVOIR POUR S BESOINS	N DE FOIS VOUS RRIVE AU COURS INEE DERNIERE DES PROBLEMES SATISFAIRE LES EN NOURRITURE MENAGE ?	QUI CONTRIBUE LE PLUS AU REVENU DU MENAGE ? (ENREGISTREZ LE N° DE PERSONNE DE LA SECTION B)
											Oul Non	1 RAREMENT2 QUELQUEFO SOUVENT		SI LE PRINCIPAL POURVOYEUR DE REVENU N'EST PAS MEMBRE DU MENAGE INSCRIRE								
	F129 F1210						V	MOTOCYC	LETTE CAMION	F1220					7	ÉLÉPHON	NE PO	RTABLE				00S'IL VIT AU SENEGAL 99S'IL VIT HORS DU PAYS
									F	12									F10		Г1 /	F1F
	F121	F122	F123 F124	F125	F126	F127	F128	F129 F12	0 F1211	F1212	F1213	F1214 F12	15 F	1216 F1217	F121	8 F1219	F122	0 F1221	F13	5	F14	F15
CODE DE REPONS E													_ .				<u></u>					

SECTION G: CARATERISTIQUES DU LOGEMENT ET ACCES AUX SERVICES COMMUNAUTAIRES DE BASE

			C	ARACTERIS	TIQUES DU LO	GEMENT	r			
	QUEL EST LE MATERIAU DU TOIT DE LA MAISON ?	QUEL EST LE MATERIAU DES MURS DE LA MAISON ?	QUELLE EST LA PRI D'APPROVISIONNEME POUR B	NT EN EAU UTILISE	E QUEL TYPE DE TOILET LE MENAGE		SOURCE UTILISE	A PRINCIPALE E POUR FAIRE LA INE ?		EST LA PRINCIPALE SOURCE EE POUR L'ECLAIRAGE ?
	BETON/CIMENT	BRIQUES EN CIMENT. 1 BRIQUES EN BANCO. 2 BOIS. 3 TOLE EN METAL 4 PISE. 5 PAILLE/TIGE. 6 AUTRE. 7	ROBINET DU VOISIN		AUCUN CHASSE D'EAU AVEC EGOU' CHASSE D'EAU AVEC FOSSE CUVETTE/SEAU LATRINES COUVERTES LATRINES NON COUVERTES LATRINES VENTILEES AMELI AUTRES	T2 E SEPTIQUE3456 OREES7	ELECTRICITE PETROLE		GROUPE ELI SOLAIRE LAMPE A GA LAMPE TEMP LAMPE A PE BOUGIE BOIS	E (SENELEC)
	G1	G2	G	3	G4		G	55		G6
CODE DE REPONSE			<u> </u>				I_			
			ACCES AUX S	ERVICES CO	OMMUNAUTAIR	RES DE B	BASE			
		A PA	ARTIR D'ICI, COMBIEN D	E MINUTES FAUT-IL	. POUR ATTEINDRE LE/ LA	PLUS PROCE	1E	?		
	SOURCE D'EAU UTILISEE POUR BOIRE	MARCHE DE PRODUITS ALIMENTAIRES	TRANSPORT PUBLIC	ECOLE PRIMAIRE	ECOLE SECONDAIRE	SERVIO	CE DE SANTE	TELECENT	RE	CYBER CAFE
	0 – 14	0 – 14	15 – 292 30 – 443	0-141 15-292 30-443 45-594 60+5	0-14	15 – 29 30 – 44 45 – 59	1 2 3 4 4	0 – 14 15 – 29 30 – 44 45 – 59 60 +	2 3 4	0 – 14
					G7					
	G71	G72	G73	G74	G75		G76	G77		G78
CODE DE REPONSE										

SECTION G: CARATERISTIQUES DU LOGEMENT ET ACCES AUX SERVICES COMMUNAUTAIRES DE BASE (SUITE)

	SITUATION ECONOMIQUE GENERALE DU MENAGE ET DE LA COMMUNAUTE										
	ACTUELLEMENT, COMMENT TROUVEZ VOUS LA SITUATION ECONOMIQUE GENERALE DU MENAGE PAR RAPPORT A CELLE D'IL Y A UN AN ?	ACTUELLEMENT, COMMENT TROUVEZ VOUS LA SITUATION ECONOMIQUE GENERALE DE LA COMMUNAUTE PAR RAPPORT A CELLE D'IL Y A UN AN ?									
	BEAUCOUP PLUS MAUVAISE. 1 UN PEU PLUS MAUVAISE. 2 IDENTIQUE. 3 UN PEU MEILLEURE. 4 BEAUCOUP MIEUX. 5 NE SAIT PAS. 6	BEAUCOUP PLUS MAUVAISE. 1 UN PEU PLUS MAUVAISE. 2 IDENTIQUE. 3 UN PEU MEILLEURE 4 BEAUCOUP MIEUX. 5 NE SAIT PAS. 6									
	G8	G9									
CODE DE REPONSE											

SECTION H: MESURES ANTHROPOMETRIQUES CHEZ LES ENFANTS DE 3 A 59 MOIS

Pour chaque enfant âgé de 3 à 59 mois, enregistrez son numéro de membre et celui de sa mère à partir de la section B.

N° DE L'EN	N° DE LA MERE	DATE DE NAISSANCE DE L'ENFANT	OU A EU LIEU LA NAISSANCE	QUI A ASSISTE PENDANT L'AC	TAILLE DE L'ENFANT (EN CENTIMETRES	POIDS DE L'ENFANT (EN KILOGRAMMES	EST CE QUE L'ENFANT A PAR SUIVAN	
FANT		L LINI AIVI	DE L'ENFANT ?	COUCHEMENT?	AVEC UNE DECIMALE)	AVEC UNE DECIMALE)	PROGRAMME NUTRITIONNEL	SUIVI DE LA CROISSANCE
CONFERE SECTION B	CONFERE SECTION B METTRE 00SI LA MERE DE L'ENFANT EST DECEDEE, OU N'EST PAS MEMBRE DU MENAGE.		HOPITAL/ MATERNITE1 A DOMICILE2 AUTRE3	MEDECIN	SI PAS MESURE (E), METTRE 000,0	SI PAS PESE (E), METTRE 00,0	Oui1 Non2	Oui1 Non2
H1	H2	H3	H4	H5	H6	H7	H8	H9
_ _		/ _ //_	<u> </u>	_	_,	,		
		_/ /			_ , _	,	<u> </u>	
_		_/ /	<u> </u>		_,	,		
_		_ _ / _ / _	<u> </u>	<u> </u>	_,	,		
					_ _ ,	,		
		_/ /			_,	,		
_ _	_ _			<u> </u>	_,	,	<u> </u>	

MODULE DEPENSES DES MENAGES

SECTION I : DEPENSES DES MENAGES

	DEF	PENSES SCOLA	IRES AU	COURS DE I	L'ANNEE 200	4-2005		
		LE MENAGE A T-IL EFF DEPENSES SUR (TYPE DE L'ANNEE SCOLAIR	E) AU COURS E 2004-2005		GE A T-IL DEPENSE E) AU COURS DE AIRE 2004-2005 ?	DE CETTE I	A EVOLUE LE MONTANT DEPENSE PAR RAPPORT ANNEE SCOLAIRE PRECEDENTE ?	
N°	TYPES DE DEPENSES	OUI NON SI NON, PASSEZ A LA I SUIVANTE	2	(MONTAN)	Γ EN FCFA)	INCHANGÉ	1 2 3	
		I1		1.	2	13		
1	FRAIS DE SCOLARITÉ							
2	LIVRES ET FOURNITURES							
3	FRAIS DE TRANSPORT SCOLAIRE							
4	UNIFORMES, TENUES							
5	DIVERSES CONTRIBUTIONS							
	TOTAL							
	DEP	ENSES DE SAN	TE AU C	COURS DES 30	DERNIERS .	IOURS		
		LE MENAGE A T-IL EFFECTUE DES DEPENSES SUR (TYPE) AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS?	DEPENSE F	LE MENAGE A T-IL POUR CE (TYPE) AU DES 30 DERNIERS JOURS ?	COMBIEN DE FOIS A T-IL FAIT UNE DEPENSE AU COU DERNIERS M	TELLE RS DES 12	COMMENT A EVOLUE LE MONTANT DE CETTE DEPENSE PAR RAPPORT A L'ANNEE DERNIERE ?	
N°	TYPES DE DEPENSES	OUI	(MONT	ANT EN FCFA)	CETTE FREQUENCE INFERIEURE OU E		AUGMENTÉ	
		DEPENSE SUIVANTE			16		17	
1	CONSULTATIONS (VOIR AIDE MEMOIRE)	1 1				1	1 1	
2	MEDICAMENTS ET PHARMACOPEE TRADITIONNELLE					<u>-</u> . _l		
3	HOSPITALISATION	<u> </u>					<u></u>	
4	EXAMENS ET SOINS MEDICAUX							
5	LUNETTES ET PROTHESES				_			
6	MATERIELS DE TRAITEMENT				_		II	
	TOTAL		_					
AU	TOCONSOMMATI			MENTAIRES A	AU COURS DE	ES 12 DE	ERNIERS MOIS	
		AU COURS DES 12 E MOIS, AVEZ VOUS CC DES PRODUITS AGI D'ELEVAGE OU DE L PROVENANT DE VOTF EXPLOITATIO	ONSOMME RICOLES, LA PECHE RE PROPRE	PRODUITS QUE V AUTOCONSOMMES	A VALEUR DES /OTRE MENAGE A & AU COURS DES 12 &S MOIS ?	PAR R	A EVOLUE CE MONTANT APPORT A L'ANNEE RECEDENTE ?	
N°	TYPES DE PRODUITS	NON	2	(MONTAN	Γ EN FCFA)	INCHANGÉ	1	
		SI NON PASSEZ AU PRODUIT SUI VANT		I	0	Diminue	I10	
1	PRODUITS AGRICOLES	I8		<u> </u>	<u>, </u>			
2	PRODUITS D'ELEVAGE			''' ''	''' 			
3	PRODUITS DE LA PECHE			'' ''	· <u>··</u> · · <u>···</u> · · · · · · · · · · · · · ·			
	TOTAL	<u> </u>			'		'	

SECTION I : DEPENSES DES MENAGES (SUITE)

	DEPENSES EN PRODUI	ITS ALIMENTAIRES AU (COURS DES 30 DERNIER	S JOURS
	PRODUITS	COMBIEN LE MENAGE A T-IL DEPENSE POUR CE PRODUIT AU COURS DES 30 DERNIERS JOURS ?	COMBIEN DE FOIS LE MENAGE A T- IL FAIT UNE TELLE DEPENSE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS ?	COMMENT A EVOLUE CETTE DEPENSE PAR RAPPORT A L'ANNEE DERNIERE ?
N°	(LORSQUE LES DEPENSES SONT EFFECTUEES EN COMMUN AVEC DES	(MONTANT EN FCFA)	CETTE FREQUENCE DOIT ETRE	AUGMENTE
	PERSONNES QUI NE FONT PAS PARTIE DU MENAGE, ENREGISTREZ LA PART A LA CHARGE DU MENAGE)	PAS DE DEPENSE0	INFERIEURE OU EGALE A 12	DIMINUE
		l11	l12	I13
1	MIL, SORGHO, MAÏS, FONIO			
2	SOUS-PRODUITS DU MIL, DU MAÏS, DU SORGHO (Sankhal, Farine de mil)			
3	RIZ ENTIER ET RIZ BRISE			
4	ARACHIDES ET SOUS-PRODUITS (Y COMPRIS PÂTE)			<u> </u>
5	HUILES VEGETALES (Huile d'olive, de coton, de sésame) ET HUILES D'ARACHIDES			
6	AUTRES HUILES (Huile de Palme, Deew gnor,Deew rith,)			
7	TOMATE CONCENTREE			
8	TOMATE FRAICHE			
9	LEGUMES ET TUBERCULES (Betterave, Haricots secs, ManiocVOIR AIDE MEMOIRE)			
10	CONDIMENTS ET ASSAISONNEMENT (Ail, Cube maggi, Potage, Soumbala)			
11	POISSONS FRAIS (Yaboye, Diaregne, Thiof)			
12	POISSONS FUMES ET POISSONS SECHES			<u> </u>
13	VIANDE (Bœuf, Mouton, Chèvre Y COMPRIS ANIMAUX SUR PIED)		_	
14	VOLAILLE (Poulet, Canard,)			<u> </u>
15	SUCRE EN MORCEAU ET GRANULE (Sucre de canne, Brut, ou raffine en poudre VOIR AIDE MEMOIRE)			<u> </u>
16	CAFE (Nescafé, Moulu, En Grain)			
17	THE (Lipton, Infusion.), QUINQUELIBA			
18	COLA			
19	BOISSONS NON ALCOOLISEES (Eau, Coca, SpriteVOIR AIDE MEMOIRE)		<u> </u>	
20	JUS DE FRUITS LOCAUX (Bissap, Bouille, Gingembre)		<u> </u>	
21	BOISSONS ALCOOLISEES (Bière, Vin, SeungueVOIR AIDE MEMOIRE)		<u> </u>	
22	PAIN DE BLE (Pain de mie) ET PAIN DE MIL		<u> </u>	
23	GATEAUX ET AUTRES BISCUITS		<u> </u>	<u> </u>
24	LAIT (CONCENTRE OU FRAIS)		<u> </u>	
25	AUTRES PRODUITS LAITIERS (Lait caille, Fromage, Beurre, VOIR AIDE MEMOIRE)			
26	FRUITS (Banane, Pomme, Orange,VOIR AIDE MEMOIRE)			
27	REPAS ET ALIMENTS CONSOMMES HORS DOMICILE		<u> </u>	
	TOTAL			

SECTION I : DEPENSES DES MENAGES (SUITE)

	DEPEN	SES EN PRODUITS NON	ALIMENTAIRES	
	PRODUITS	COMBIEN LE MENAGE A T-IL DEPENSE POUR CE PRODUIT ?	COMBIEN DE FOIS LE MENAGE A T-IL FAIT UNE TELLE DEPENSE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS ?	COMMENT A EVOLUE CETTE DEPENSE PAR RAPPORT A L'ANNEE DERNIERE ?
N°	(LORSQUE LES DEPENSES SONT	(MONTANT EN FCFA)	DERNIERS MOIS !	AUGMENTE
IN	EFFECTUEES EN COMMUN AVEC DES PERSONNES QUI NE FONT PAS PARTIE DU MENAGE, ENREGISTREZ LA PART A LA	PAS DE DEPENSE0	CETTE FREQUENCE DOIT ETRE INFERIEURE OU EGALE A 12	DIMINUE
	CHARGE DU MENAGE)	l14	I15	I16
		AU COURS DES 30 DERNIER	RS JOURS	
Si	i le ménage n'a pas effectué de déper	nses au cours des 30 derniers jou cours d'un mois.	rs, inscrire le montant dépo	ensé habituellement au
	SAVON ET PRODUITS D'ENTRETIEN (VOIR	00010 0 011 1110190		
1	SAVON ET PRODUITS D'ENTRETIEN (VOIR AIDE MEMOIRE)			
2	GAZ		<u> </u>	
3	CHARBON DE BOIS		<u> _</u>	<u> </u>
4	BOIS		<u> </u>	<u> </u>
5	LOYER			<u> </u>
6	ECLAIRAGE : BOUGIE-PETROLE		_	<u> </u>
7	HYGIENE ET SOIN CORPOREL		_	<u> </u>
8	CIGARETTE-TABAC		_	<u> </u>
9	LOISIRS : CINEMA-SPORT-LECTURE (Entrée dans un night club, un dancingVOIR AIDE MEMOIRE)		_	
10	DOMESTIQUE (Bonne, Boy, Gardien, Chauffeur)			
11	PETIT EQUIPEMENT DU MENAGE (Bouilloire électrique, Mixeur, RéchaudVOIR AIDE MEMOIRE)			
12	VETEMENTS			
13	TISSUS			<u> </u>
14	CONFECTION		<u> </u>	
15	CHAUSSURES			
16	PRODUITS COSMETIQUES (Khessal, Parfums,)			<u> </u>
17	DEPENSE SUR VEHICULES (Auto, Moto, Camion): ESSENCE, LUBRIFIANTS, REPARATIONS		_	
18	TRANSFERTS VERSES (Dons, Cadeau, Aides)			<u> </u>
19	TRANSPORT (Ticket de bus, Abonnement, Carte de bus, Voyage longue distance en avion, en trainVOIR AIDE MEMOIRE)			
20	DEPENSES DE REPARATION, D'ENTRETIEN OU DE MODIFICATIONS DU LOGEMENT		<u> </u>	<u> </u>
21	AUTRES DEPENSES (Frais de mouture du mil, du maïs, du sorgho)		_	<u> </u>
	TOTAL			

SECTION I: DEPENSES DES MENAGES (SUITE)

	DEPENSES EN PRODUITS NON ALIMENTAIRES (SUITE)							
	PRODUITS	COMBIEN LE MENAGE A T-IL DEPENSE POUR CE PRODUIT ?	COMBIEN DE FOIS LE MENAGE A T- IL FAIT UNE TELLE DEPENSE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS ?	COMMENT A EVOLUE CETTE DEPENSE PAR RAPPORT A L'ANNEE DERNIERE ?				
N°	(LORSQUE LES DEPENSES SONT EFFECTUEES EN COMMUN AVEC DES PERSONNES QUI NE FONT PAS PARTIE DU MENAGE, ENREGISTREZ LA PART A LA CHARGE DU MENAGE)	(MONTANT EN FCFA) PAS DE DEPENSE0	CETTE FREQUENCE DOIT ETRE INFERIEURE OU EGALE A 12	AUGMENTE				
		I14 (SUITE)	I15 (SUITE)	I16 (SUITE)				
		AU COURS DES 2 DE	RNIERS MOIS					
	Si le ménage n'a pas effectu	é de dépenses au cours des 2 der	niers mois, inscrire le montant o	le la dernière facture.				
22	EAU		<u></u>					
23	ELECTRICITE		<u></u>					
24	TELEPHONE FIXE, PORTABLE, TELECENTRE		<u> </u>	<u> </u>				
	TOTAL							
		AU COURS DES 12 DI	ERNIERS MOIS					
25	DEPENSES DE CONSTRUCTION			<u> </u>				
26	CEREMONIES DIVERSES (Baptême, Mariage, Anniversaire, Funérailles)			<u> </u>				
27	FETES (Korite, Tabaski, Noël, Première Communion, Confirmation)			<u> </u>				
28	IMPOTS, AMENDES, TAXES CONTRAVENTION			<u> </u>				
29	ACHATS ET MODIFICATIONS DE PARURES (Bijoux, Colliers, Chaînes, Bracelets, Etc)							
30	MOBILIER ET EQUIPEMENT DURABLE (Salon, Armoires, Lits, Bahut, Bibliothèque, Frigo, Cuisinière, Vidéo, Tv, Réfrigérateur, Climatiseur, Fourneau à gaz)			<u> </u>				
31	ACHATS DE MOYENS DE TRANSPORTS (Voiture, Cyclo- moteur, Bicyclettes, Etc)			<u> </u>				
	TOTAL							

<u>MODULE PERCEPTION DE LA PAUVRETE</u> : s'adresse au Chef de Ménage ou à son représentant SECTION J : SITUATION ECONOMIQUE DU MENAGE

N°	NOUS AIMERIONS RECUE	ILLIR VOTRE OPINION SUR LE NIVEAU DE VIE DE VOTRE MENAGE.	CODE DE REPONSE
J1	CONCERNANT <u>LA CONSOMMATION</u> <u>ALIMENTAIRE</u> DE VOTRE MENAGE DURANT LES 12 DERNIERS MOIS , LAQUELLE DES AFFIRMATIONS SUIVANTES EST VRAIE ?	C'est moins que satisfaisant par rapport aux besoins de mon ménage1 C'est satisfaisant par rapport aux besoins de mon ménage2 C'est plus que satisfaisant par rapport aux besoins de mon ménage3 « SATISFAISANT » SIGNIFIE QUE L'ENQUETE CONSIDERE QUE LES BESOINS MINIMUM DU MENAGE SONT SATISFAITS, NI PLUS, NI MOINS	
J2	CONCERNANT <u>LE LOGEMENT</u> DE VOTRE MENAGE DURANT LES 12 DERNIERS MOIS , LAQUELLE DES AFFIRMATIONS SUIVANTES EST VRAIE ?	C'est moins que satisfaisant par rapport aux besoins de mon ménage1 C'est satisfaisant par rapport aux besoins de mon ménage2 C'est plus que satisfaisant par rapport aux besoins de mon ménage3 « SATISFAISANT » SIGNIFIE QUE L'ENQUETE CONSIDERE QUE LES BESOINS MINIMUM DU MENAGE SONT SATISFAITS, NI PLUS, NI MOINS	
J3	CONCERNANT <u>L'HABILLEMENT</u> DES MEMBRES DE VOTRE MENAGE DURANT LES 12 DERNIERS MOIS , LAQUELLE DES AFFIRMATIONS SUIVANTES EST VRAIE ?	C'est moins que satisfaisant par rapport aux besoins de mon ménage1 C'est satisfaisant par rapport aux besoins de mon ménage2 C'est plus que satisfaisant par rapport aux besoins de mon ménage3 « SATISFAISANT » SIGNIFIE QUE L'ENQUETE CONSIDERE QUE LES BESOINS MINIMUM DU MENAGE SONT SATISFAITS, NI PLUS, NI MOINS	
J4	CONCERNANT <u>LES SOINS DE SANTE</u> QUE VOTRE MENAGE A REÇU DURANT LES 12 DERNIERS MOIS , LAQUELLE DES AFFIRMATIONS SUIVANTES EST VRAIE ?	C'est moins que satisfaisant par rapport aux besoins de mon ménage1 C'est satisfaisant par rapport aux besoins de mon ménage2 C'est plus que satisfaisant par rapport aux besoins de mon ménage3 « SATISFAISANT » SIGNIFIE QUE L'ENQUETE CONSIDERE QUE LES BESOINS MINIMUM DU MENAGE SONT SATISFAITS, NI PLUS, NI MOINS	
J5	CONCERNANT <u>L'EDUCATION</u> DE VOS ENFANTS DURANT LES 12 DERNIERS MOIS , LAQUELLE DES AFFIRMATIONS SUIVANTES EST VRAIE ?	C'est moins que satisfaisant par rapport aux besoins de mon ménage1 C'est satisfaisant par rapport aux besoins de mon ménage2 C'est plus que satisfaisant par rapport aux besoins de mon ménage3 Non applicable	
Ј6	CONCERNANT LE BESOIN DE S'ACQUITTER DES <u>DEPENSES DE</u> <u>CEREMONIE</u> TELLES QUE LES MARIAGES, LES BAPTEMES, LES DECES ETC., DURANT LES 12 DERNIERS MOIS, LAQUELLE DES AFFIRMATIONS SUIVANTES EST VRAIE ?	C'est moins que satisfaisant par rapport aux besoins de mon ménage1 C'est satisfaisant par rapport aux besoins de mon ménage2 C'est plus que satisfaisant par rapport aux besoins de mon ménage3 Non applicable	
J7	CONCERNANT <u>LES REVENUS</u> DE VOTRE MENAGE DURANT LES 12 DERNIERS MOIS , LAQUELLE DES AFFIRMATIONS SUIVANTES EST VRAIE ?	C'est moins que satisfaisant par rapport aux besoins de mon ménage1 C'est satisfaisant par rapport aux besoins de mon ménage2 C'est plus que satisfaisant par rapport aux besoins de mon ménage3 « SATISFAISANT » SIGNIFIE QUE L'ENQUETE CONSIDERE QUE LES BESOINS MINIMUM DU MENAGE SONT SATISFAITS, NI PLUS, NI MOINS	

$SECTION\ J: SITUATION\ ECONOMIQUE\ DU\ MENAGE\ (SUITE)$

N°		LIR VOTRE OPINION SUR LA PAUVRETE ET SON EVOLUTION DANS INAUTE ET DANS VOTRE MENAGE	LA	CODE DE REPONSE
J8	SELON VOUS, A QUELLE CATEGORIE CETTE COMMUNAUTE (CE QUARTIER OU CE VILLAGE) APPARTIENT - ELLE ?	TRES RICHE UN PEU RICHE MOYENNE UN PEU PAUVRE TRES PAUVRE	2 3 4	
		QUAND ON A DES DIFFICULTES POUR NOURRIR SON MENAGE	1 er	
J9	SELON VOUS, EN GENERAL, QUELS SONT (PAR ORDRE D'IMPORTANCE) LES PRINCIPAUX	QUAND ON NE PEUT PAS AIDER SES PARENTS ET VOISINS	2 ^{eme}	
J9	SIGNES DE MANIFESTATIONS DE LA PAUVRETE ?	QUAND ON N'A PAS DE TERRE A CULTIVER	3 ^{eme}	
		QUAND ON N'EST PAS EN SECURITE	IRE, NI ECRIRE	
J10	AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES , PENSEZ VOUS QUE DANS CETTE COMMUNAUTE, LA PAUVRETE ?	A BEAUCOUP DIMINUE A UN PEU DIMINUE EST RESTEE STABLE S'EST UN PEU AGGRAVE. S'EST BEAUCOUP AGGRAVEE. NE SAIT PAS	2 3 4 5	
J11	DANS LES CINQ PROCHAINES ANNEES , PENSEZ VOUS QUE DANS CETTE COMMUNAUTE, LA PAUVRETE?	VA BEAUCOUP DIMINUER VA UN PEU DIMINUER VA RESTER STABLE VA UN PEU S'AGGRAVER VA BEAUCOUP S'AGGRAVER NE SAIT PAS	2 3 4 5	
J12	VOUS MEME, A QUELLE CATEGORIE PENSEZ VOUS APPARTENIR ?	TRES RICHE	2 3 4	
			J131	
		J131		
J13	SI VOTRE MENAGE TRAVERSE UNE PERIODE DIFFICILE, QUI PEUT REELLEMENT VOUS VENIR EN AIDE ?			
			J136	

SECTION K: PRIORITES ET SOLUTIONS

	D'IMPORTA	NCE) LES 4 I	ES SONT (PA PRINCIPALES DMMUNAUTE	PRIORITES	SELON VOUS, QUELS SONT (PAR ORDRE D'IMPORTANCE) LES 3 MEILLEURS MOYENS DE LUTTER CONTRE LA PAUVRETE DANS VOTRE COMMUNAUTE ?			SONT (PAF PORTAI PRINCIPALE LA REDUC PAUVRETE	VIS, QUELLES R ORDRE D'IM NCE) LES 2 S VOIES POUR CTION DE LA DANS VOTRE UNAUTE?	QUELLE FORME DE CONTRIBUTION SERIEZ VOUS PRET A APPORTER A UN EVENTUEL PROGRAMME VISANT LA REDUCTION DE LA PAU VRETE DANS VOTRE COMMUNAUTE?
	L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE			GENERATRICE REVENUS DEVELOPPER BASE AIDER LA POP L'ENCADRER FOURNIR A LA MATERIEL ET F EDUQUER ET POPULATIONS DESENCLAVEI PROMOUVOIR FACILITE L'AC ENTREPRISES 8 AMELIORER L' AGRICOLES FACILITER L'A PLUS DEMUNIS FACILITER L'A PERSONNES BAISSER LES I AUTRE À	LES SERVICES S ULATION A S'OR COMMUNAUTE FINANCIER FORMER LES	GOCIAUX DE	MENAGES LE SYSTEME D DE SOLIDARITE SOCIALE LES INTERVEN	2 TIONS DE 3	ARGENT	
		l.	(1			K2	-		K3	K4
CODE DE RE PONS E										<u> </u>

SECTION L: TISSU ASSOCIATIF

		EXISTE-IL UN (E)DANS CETTE COMMUNAUTE ?	QUELQU'UN DE VOTRE MENAGE EST-IL MEMBRE DE CE(TTE)?	POUR QUELLE RAISON PRINCIPALE VOTRE MENAGE N'APPARTIENT-IL PAS A CE (TTE) ?
N°	RUBRIQUES	OUI	Oui1 >> ALLEZ A LIGNE SUIVANTE Non2	STRUCTURE INEFFICACE .1 MANQUE DE CONFIANCE .2 DISCRIMINATION .3 GESTION NON DEMOCRATIQUE .4 AUTRE A PRECISER .5
		L1	L2	L3
1	COOPÉRATIVE			
2	ASSOCIATION PARENTS D'ELÈVES (APE)			
3	ONG			
4	COMITÉ DE SANTÉ		<u> </u>	
5	PARTI POLITIQUE			
6	TONTINE			
7	ASSOCIATION RELIGIEUSE			
8	ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE (ASC)			
9	ASSOCIATION VILLAGEOISE DE DEVELOPPEMENT (AVD)			
10	GROUPEMENT D'INTÉRÊT ECONOMIQUE (GIE)			
11	GROUPEMENT DE PROMOTION FEMININE (GPF)			
12	COMITE DE GESTION DE L'EAU (CGE)			<u> </u>

SECTION M: PERCEPTION DES INSTITUTIONS

	PENSEZ VOUS QUE LES PAUVRES CONSTITUEN T UNE PRIORITE DANS LES POLITIQUES DE L'ETAT?	PENSEZ VOUS QUE LES POLITIQUES ET PROGRAMMES TIENNENT COMPTE DES PREOCCUPATION S ET BESOINS DES PAUVRES ?		S PRINCIPAUX TENDEZ VOUS SE L'ETAT ?	SELON VOUS, DANS QUELS SECTEURS PRIORITAIRES L'ETAT DEVRAIT-IL CONCENTRER SES EFFORTS (PAR ORDRE D'IMPORTANCE) POUR AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS ?			PENSEZ VOUS QUE LES NOUVELLES AUTORITES SONT PARVENUES A REDUIRE LA CORRUPTION ET LES DETOURNE MENTS DE DENIERS PUBLICS ?
	Oui	SUFFISAMMENT1 FAIBLEMENT2 PAS DU TOUT3 NE SAIT PAS4		PATION DE LA DECISIONS DE	EDUCATION			OUI
			1 ^{er}	2 ^{ème}	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	
	M1	M2	- N	13	M4		M5	
CODE DE RE PONSE								

SECTION N : ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE

		A QUELLE DISTANCE SE TROUVE LE/ LALE/ LA PLUS PROCHE DE CETTE COMMUNAUTE ?	ETES VOUS SATISFAIT DE LA QUALITE DU/ DE LA ?
N°	RUBRIQUES	DANS LA COMMUNAUTE .1 A MOINS D'UN KILOMETRE .2 ENTRE 1 ET 3 KILOMETRES .3 PLUS DE 3 KILOMETRES .4	TRES SATISFAIT. 1 SATISFAIT. 2 PAS DU TOUT SATISFAIT. 3 N'UTILISE PAS CE SERVICE. 4
		N1	N2
1	SOURCE D'EAU UTILISEE POUR BOIRE	<i>II</i>	<i>II</i>
2	POINT DE VENTE DE PRODUITS DE PREMIERE NECESSITE	//	//
3	TRANSPORT PUBLIC	<i>II</i>	<i>II</i>
4	ECOLE PRIMAIRE	<i>II</i>	<i>II</i>
5	ECOLE SECONDAIRE	<i>II</i>	<i>II</i>
6	DISPENSAIRE/ POSTE DE SANTE	<i>II</i>	<i>II</i>
7	MATERNITE	<i>II</i>	//
8	CASE DE SANTE	//	//
9	TELECENTRE	<i>II</i>	//
10	CYBER CAFE	<i>II</i>	<i>II</i>
11	POSTE DE POLICE	<i> </i>	//

TABLEAU DE COHERENCE ÂGE EN 2005-DATE DE NAISSANCE

Âge actuel (anniversaire déjà fêté)	Âge actuel (anniversaire pas encore fêté)	Année de Naissance	Âge actuel (anniversaire déjà fêté)	Âge actuel (anniversaire pas encore fêté)	Année de Naissance
00	00	2005	51	50	1954
01	00	2003	52	51	1953
02	01	2004	53	52	1952
03	02	2003	54	53	
03	03	2002	55	54	1951 1950
05	04	2001	56	55	1930
06	05		57	56	
		1999			1948
07	06	1998	58 59	57	1947
08	07	1997		58	1946
09	08	1996	60	59	1945
10	09	1995	61	60	1944
11	10	1994	62	61	1943
12	11	1993	63	62	1942
13	12	1992	64	63	1941
14	13	1991	65	64	1940
15	14	1990	66	65	1939
16	15	1989	67	66	1938
17	16	1988	68	67	1937
18	17	1987	69	68	1936
19	18	1986	70	69	1935
20	19	1985	71	70	1934
21	20	1984	72	71	1933
22	21	1983	73	72	1932
23	22	1982	74	73	1931
24	23	1981	75	74	1930
25	24	1980	76	75	1929
26	25	1979	77	76	1928
27	26	1978	78	77	1927
28	27	1977	79	78	1926
29	28	1976	80	79	1925
30	29	1975	81	80	1924
31	30	1974	82	81	1923
32	31	1973	83	82	1922
33	32	1972	84	83	1921
34	33	1971	85	84	1920
35	34	1970	86	85	1919
36	35	1969	87	86	1918
37	36	1968	88	87	1917
38	37	1967	89	88	1916
39	38	1966	90	89	1915
40	39	1965	91	90	1914
41	40	1964	92	91	1913
42	41	1963	93	92	1912
43	42	1962	94	93	1911
44	43	1961	95	94	1910
45	44	1960	96	95	1909
46	45	1959	97	96	1908
47	46	1958	98	97	1907
48	47	1957	98	98	1907
49	48	1957	98	98	1906
50	48	1955	98	98	1905